

Qu'on nous permette seulement de faire un bref résumé des principaux événements qui ont eu une importance considérable sur le développement agricole de Saint-Coeur-de-Marie.

Historique

La question de harnacher le lac Saint-Jean pour produire de l'électricité remonte à plusieurs années déjà.

Dès 1911, un groupe de financiers faisait des instances auprès du Gouvernement pour obtenir le droit de barrer la Grande-Décharge et d'élever le niveau du lac Saint-Jean.

A la première nouvelle du projet, les cultivateurs s'émurent et comprenant que le maintien du lac au niveau des hautes eaux devrait nécessairement causer des torts incalculables aux particuliers et à la région, ils intervinrent et, tout en approuvant le barrage de la Décharge à l'Isle-Maligne, ils s'opposèrent énergiquement au relèvement du niveau du lac.

On forma alors le "Comité de Défense des Cultivateurs lésés du Lac-Saint-Jean", représentant 311 des cultivateurs lésés; ce comité était composé comme suit: président, M. Onésime Tremblay, de Saint-Jérôme; secrétaire, M. Irénée Duguay, de Saint-Méthode; assistant-secrétaire, M. Antoine Tremblay, de Saint-Augustin. Les directeurs étaient MM. Joseph Duguay (Saint-Méthode); Adélarde Perron (Saint-Prime); Antoine Tremblay (Roberval); Edouard Girard (Chambord); Basile Maltais (Saint-Gédéon); Thomas Fleury (Saint-Coeur-de-Marie) et Léon Rousseau (Sainte-Monique).

En 1915, nouvelles instances des financiers et nouvelles protestations des cultivateurs. Cette fois, une requête, adressée aux deux gouvernements (fédéral et provincial) fut signée par la presque totalité des contribuables du comté, approuvée par tous les conseils municipaux, moins un, et réapprouvée par les deux Conseils de comté (divisions nos 1 et 2). Cette requête ne s'opposait pas au développement du pouvoir hydraulique, mais au projet d'élever le niveau du lac. Le mémoire qui l'accompagnait précisait ainsi les exigences des cultivateurs: "Ne suffirait-il pas d'écluser la Décharge (à l'Isle-Maligne) de manière à conserver quelques pieds de niveau la chute la plus voisine du lac?... c'est là ce que nous demandons."

De 1915 à 1923, le projet sembla dormir. Mais soudain on apprit que sa réalisation était décidée... et les travaux commencèrent. Dimanche comme semaine, ils furent poursuivis sans relâche, au milieu d'un vacarme infernal de sirènes, de broyeurs de pierre, de grues, de machines énormes et d'explosions; le ciment arrivait par centaines de chars et s'entassait avec le fer et le granit dans le barrage géant. Jamais on n'avait vu rien de semblable. Des milliers d'étrangers de toutes races et de toutes moeurs avaient envahi la plâ-

ce; ils arrivaient ou repartaient par convois entiers... La Compagnie avait lancé le cri: "C'est un nouveau Montréal que nous bâtissons-là"... et, avec une hâte fiévreuse, on bâtissait, on construisait...

De leur côté, les cultivateurs, soupçonnant dans cette entreprise la réalisation du plan qu'ils avaient toujours redouté et combattu, attendaient avec anxiété la fin des travaux.

À plusieurs reprises ils firent part à l'honorable Émile Moreau, député du comté, des graves appréhensions qu'ils entretenaient. Toujours celui-ci leur déclara que leurs craintes n'étaient que pures chimères et que le lac ne serait jamais élevé au-dessus du point 7.0 de l'échelle de Roberval. Par des déclarations publiques, par des lettres adressées à plusieurs curés pour être lues à leurs paroissiens, et répétant le plus clairement du monde cette mensongère affirmation, l'honorable député du comté réussit à rassurer les cultivateurs... ou du moins à les endormir, et il n'y eut pas de protestations.

Au mois de juin 1926, les travaux étaient terminés et la Compagnie, se prévalant d'un contrat vieux de décembre 1922 (et signé par l'hon. Émile Moreau lui-même) fermait les pelles des écluses...

Le lac commença à monter à la fin de juin; le 6 juillet, le niveau des eaux avait à peu près atteint le point 15.5, où il fut maintenu par la suite jusqu'à l'automne.

Cette fois, les craintes des cultivateurs étaient fondées... Des pâturages, des prairies, des champs ensemencés, des bois, étaient envahis par le flot destructeur; les rivières débordaient partout, les eaux étant refoulées sur des longueurs de 8, 10, 12 milles. La Compagnie s'installait ainsi sans permission et sans avis sur des terres qu'elle n'avait ni acquises, ni demandées; elle dévastait des centaines de propriétés privées.



Voici comment paraissait une terre cultivée à Saint-Coeur-de-Marie, sur les bords du lac Saint-Jean... avant 1926.

Après plusieurs voyages à Québec où on présenta de nouvelles requêtes, lettres, recommandations, appuis de toutes sortes, on recut toujours la même réponse: la Compagnie est dans son droit; il n'y a rien à faire.

La population s'alarmait de plus en plus. L'eau était toujours là; les récoltes atteintes par l'inondation prolongée et l'infiltration étaient irrémédiablement perdues, les bois commençaient à jaunir... pas un mot d'explication n'avait encore été donné aux victimes.

Une pétition fut signée par tout le comté, protestant contre l'état de crises, exigeant expressément le retour du lac Saint-Jean à son niveau normal et la restitution des terres à leurs propriétaires légitimes. Les conseils municipaux appuièrent de toutes leurs forces cette requête; les deux Conseils de comté l'appuièrent à leur tour et chargèrent une nouvelle délégation d'aller à Québec la présenter et la soutenir.

Les délégués furent reçus les 17 et 18 septembre par l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre; l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture; M. N.A. Davis, président de la Compagnie Duke-Price; Maître Aimé Geoffrion, à la fois avocat de la Compagnie et aviseur du Gouvernement dans cette affaire; l'ingénieur en chef et deux autres personnalités en vue de la Compagnie.

Dans cette inoubliable et douloureuse entrevue, les ministres s'entêtèrent à refuser obstinément de faire droit aux réclamations des délégués. Après toutes ces démarches (dont pas un seul journal n'avait dit un mot), les cultivateurs, convaincus de l'"antipathie" et des "mauvaises dispositions" des ministres à leur égard, décidèrent de faire appel à l'opinion publique (les journaux du temps regorgent de déclarations, de reportages et autres, les uns favorables et les autres entièrement en faveur de la Compagnie).

Revenant à ces entrevues des 17 et 18 septembre, rappelons certaines déclarations qui démontrent jusqu'à quel point on se fichait des cultivateurs lésés.

Avec le plus grand sérieux du monde, les ministres disaient aux cultivateurs: "Mais prenez donc une injonction pour arrêter les travaux." — Et les travaux étaient déjà terminés et le lac monté depuis plusieurs mois.

Plus cynique que les autres, M. Galipeault imposait à une délégation (le 10 février 1927) un long discours où il disait en raisonnement plein de justice et d'à propos: "Ce n'est pas pour vous autres que cette Compagnie est venue au Lac-Saint-Jean; c'est pour faire de l'argent... et plus elle aura d'avantages, plus elle en fera."

C'est ainsi que nos ministres ont compris l'affaire du Lac-Saint-Jean.

Pas un seul n'a eu assez de cœur pour dire aux cultivateurs lésés un mot de consolation; M. David en a eu assez peu pour s'amuser de leurs souffrances et en faire avec désinvolture le déshonorant aveu.

En toutes circonstances, les ministres, quels qu'ils fussent, se sont montrés favorables à la compagnie spoliatrice et hostile aux cultivateurs lésés; ils ont pris parti pour l'injuste agresseur contre les "victimes", et cela en connaissance de cause... C'est trop dire ouvertement jusqu'à quel point on méprise les artisans de la terre, les humbles, lorsque leurs droits heurtent les prétentions des gros financiers pour que ces Canadiens-Français de cœur et d'âme n'en ressentent pas un amer et déprimant contrecoup.

Les dégâts de l'inondation

Peu de gens peuvent se faire une idée exacte de l'étendue et de l'importance des dommages causés par l'inondation autour du lac Saint-Jean.

Le nombre de propriétaires lésés fut de plus de 400; le nombre de lots affectés par l'inondation de 1928, qui pourtant n'a pas dépassé le point 15.5 fut de 851. L'élévation des eaux du lac au point 17.5 devrait, avec l'infiltration qui suivra nécessairement le maintien des eaux, affecter 1 100 à 1 200 lots.

Voici des constatations faites en octobre 1926, alors que le lac n'avait pas dépassé le point 15.5.

Laissant de côté les dommages considérables causés aux terres dans les autres municipalités autour du lac Saint-Jean, voici ce qu'on disait des inondations à Saint-Coeur-de-Marie:

"Dans Saint-Coeur-de-Marie (Canton Delisle), l'eau couvre une grande étendue de la meilleure terre; mais les terrains sont acquis depuis longtemps par la Quebec Development (l'histoire de l'expropriation de ces terres sera connue un jour) et l'inondation ne s'étend guère au-delà de ce qui était prévu. On constate toutefois que souvent le nouveau rivage se désagrège, qu'en certains endroits l'eau pénètre dans des coulées et séparent les terres en morceaux isolés. Des propriétaires sont forcés de faire une tournée de 6 milles pour atteindre une partie de leur récolte ainsi isolée. Va-t-on leur construire des ponts? Il y a en tout 55 lots d'affectés, dont 5 ou 6 touchent au lac."

Sans vouloir assurer que tous les lots achetés par la Quebec Development sont également ceux qui ont été inondés, voici la liste des lots possédés par la Quebec Development et qu'elle revendait, le 19 août 1924, à la Cie Duke-Price, en prévision de la construction du barrage d'Isle-Maligne... et par conséquent de la hausse du niveau du lac Saint-Jean.

À titre documentaire, nous donnons ici la liste des unités vendues

dans le Canton Delisle par la Quebec Development dont elle avait acquis les droits par lettres patentes de la Oyamel en 1914, avec en plus ce qu'elle avait acquis par la suite:

Rang I, Canton Delisle: Partie 7, 8, 9, 10, 11, 12a; Lots 12b, 35, 36, 37; Partie 38a, 38b, 39, 40, 41, 42, 43, 44; Lots 45, 46, 47, 48, 49;

Rang II, Delisle: Partie 12, 13, 14a, 14b, 15a; Lots 15b, 16; Partie 17a, 17b; Demie 18a, Lot 18b; Partie 19, 20a, 20b, 21, Lot 22; Partie 23, 24, 25, 26a, 27a, 27b, 27c; Lots 28a, 28b; Partie 28c, 29, 30a, 30b, 30c; Lots 31a, 31b; Partie 32a, 32b; Lot 32c; Partie 33a, 33b, 34a, 34b, 34c, 35, 36; Lot 37; Partie 38;

Rang III, Delisle: Partie demie Sud 17, 18, 19a, 19b, 19c, 20, 21, 22, 27a, 29b, 30a, 30b; Lots 30c, 30d, 31a; Partie 31b, 32a, 32b, 33b, 35b, 36; Lot 37; Partie 38, 39;

Rang IV, Delisle: Partie 36, 37, 38.

Pour sa part, la corporation municipale du Canton Delisle, représentée par M. Arthur Larouche, cultivateur et maire; M. Charles Potvin, cultivateur et conseiller; M. Xavier Larouche, cultivateur et secrétaire-trésorier ainsi que M. Thomas Fleury, cultivateur, ce dernier à titre de contribuable, et par l'entremise du Notaire J.-A. Gingras, d'Alma, faisait une mise en demeure à la Quebec Development en date du 24 août 1923, relativement aux dommages que pourraient causer aux biens de la municipalité les travaux à la Grande-Décharge.

On lit entre autres dans cette mise en demeure:

QUE comme conséquence de cette inondation il faudra faire, dans les limites du territoire de ladite municipalité, des changements ou substitutions de chemins publics, de ponts, de traverses, etc., modifier le parcours actuel de l'aqueduc en maints endroits et faire encore autres ouvrages;

QUE toutefois les comparants sont tenus de mettre en demeure, et par les présentes mettent en demeure la Quebec Development Company:

- a) de ne faire aucun changement ou substitution de chemins publics, ponts, traverses, etc., dans les limites du territoire de ladite municipalité sans le consentement exprès de celle-ci;*
- b) de ne faire, sans le même consentement bien exprimé, aucun changement, ouvrage ou travaux qui pourraient être de nature à affecter le système d'aqueduc existant actuellement ou qui pourrait alors exister dans les limites du même territoire, ou qui pourrait léser en aucune manière tous ou aucun des droits, titres et intérêts de ladite municipalité;*

c) QU'à défaut par la Quebec Development Company de se conformer à la présente mise en demeure, les comparants la tiendront responsable de tous dommages ou préjudices soufferts et à souffrir, en capital, intérêts et frais.

Les dommages prévus par la municipalité en 1923 furent constatés en 1937, alors que trois estimateurs reconnus par la Duke-Price écrivaient ceci:

Saint-Coeur-de-Marie, 5 octobre 1937

Province de Québec,
Municipalité de Canton Delisle
Comté de Lac-Saint-Jean.

Nous soussignés, Pierre Bergeron, Osias Tremblay et Alphonse Fortin, demeurant respectivement à Jonquière, Saint-Bruno et Hébertville-Village, ayant agi pendant plusieurs années comme estimateurs pour la Duke Price Power Company Limited, et ayant visité à plusieurs reprises la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, déclarons en toute foi, que nous avons constaté là, de plus grands dommages et un plus grand dénombrement que partout ailleurs au Lac-Saint-Jean.

En foi de quoi nous avons signé,

Alphonse Fortin
Pierre Bergeron
Osias Tremblay

Le 20 décembre 1958, à la suite des dégâts toujours de plus en plus considérables causés par les inondations, un groupe de cultivateurs adressa une demande au Gouvernement pour obtenir la construction d'un mur de soutènement afin d'arrêter l'érosion des berges (cette demande fut évidemment refusée).

La liste des signataires de la requête ne correspond probablement pas à la liste des 55 cultivateurs dont les terres furent inondées. Voici cette liste:

Nom des propriétaires	Nos des lots	Rangs
Fortunat Lavoie	1/2 16-1/2 17	2
Ernest Harvey	17a-17b-17	2
Gérard Lapointe	17a-17b-22	3
Édouard Brassard	21	2
Vincent Rousseau	1/2 18-1/2 19	3
Almas Desbiens	14	2
Henri Beaulieu	15	2
Eugène Larouche	16	2
Joseph Lavoie	19	2

Roland Gaudreault	20	2
Alfred Lebel	10-11	2
Léopold Harvey	29a-29b	2
Elie Brassard	31	3
Léonce Bouchard	32	3
Alfred Renaud	32	2
Maurice Côté	33	2
Joseph Brassard	29	3
Émile Fleury	23	2
Henri Maltais	1/2 34-35-36	2
Arthur Bergeron	35	3
Gaston Maltais	39	2
Joseph Maltais	38	1
Gaudiose Gaudreault	32	3
Fernand Gaudreault	25	2
Jean-Joseph Gaudreault	25	2
Sylvio Fleury	24	2

Voici comment le "Comité de défense des cultivateurs lésés" résumait la situation quelques années plus tard:

"L'on a généreusement calomnié notre attitude, l'on a prêté à nos démarches des intentions fausses; l'on a dénaturé nos demandes et nos intentions.

Eh bien, voici encore une fois ce que nous voulons.

NOUS VOULONS:

1. *QUE le septième commandement du bon Dieu soit respecté;*
2. *QU'on rende à leurs propriétaires et à l'agriculture les terres inondées illégalement et sans droit;*
3. *QU'on répare promptement et complètement les dommages qu'on a causés par cette illégale et injuste inondation;*
4. *QU'on efface des lois ce qui tend à légaliser la spoliation et à priver les cultivateurs de la protection qui leur est due;*
5. *QUE les pouvoirs de la Grande-Décharge soient exploités dans la mesure de ce qu'ils peuvent rendre sans nuire à l'agriculture;*
6. *Nous demandons que nos compatriotes nous aident.*

Voici, bien en résumé, l'histoire de cette tragédie qui laisse encore des traces aujourd'hui. Il y en aurait encore long à dire sur le sujet... Il est certain qu'il y manque des faits importants, intéressants, également qu'il y manque des noms qui auraient mérité d'être cités, mais il a fallu quand même se limi-

ter... car le dossier complet de l'inondation de 1926 compte plusieurs milliers de pages, dont la plupart en anglais.

La plupart des textes et rapports cités plus haut sur ce sujet ont été tirés des documents, journaux ou autres publiés entre 1926 et 1960.

La navigation

Le lac Saint-Jean, cette grande mer intérieure, servit longtemps de moyen de navigation entre les diverses municipalités érigées autour du lac Saint-Jean.

Pour leur part, les premiers colons arrivés à Saint-Coeur-de-Marie en 1882, n'avait d'autre moyen de traverser la Grande-Décharge pour se rendre à Alma, que d'utiliser des chaloupes et même des canots d'écorce, souvent à leurs risques et périls, à cause des rapides de la Grande-Décharge.



Entre Saint-Coeur-de-Marie et l'autre côté de la Décharge, les rapides étaient particulièrement violents, parsemés d'îles qui rendaient la traversée encore plus difficile.



Bien avant 1900, la navigation fut très active sur le lac Saint-Jean et c'est une des principales raisons qu'on invoquait continuellement lorsqu'on faisait des démarches pour obtenir les permis pour la construction du barrage d'Isle-Maligne: "lehaussement du niveau du lac Saint-Jean, — au point 10.0, disait-on alors, — va considérablement aider à la navigation sur le lac".

De fait, à cette période, le lac Saint-Jean était sillonné de nombreux bateaux à vapeur, la plupart appartenant à la "Cie de Navigation du Lac-Saint-Jean" dont les bureaux et le principal port d'attache étaient à Roberval. Ces bateaux à vapeur faisaient des arrêts à des endroits aussi surprenants que Saint-Félicien, Saint-Prime, Honfleur, Péribonka, Mistassini et Saint-Henri... si on se fie aux horaires de la Compagnie publiés dans ce temps-là.



Le vapeur MISTASSINI au quai de la Grande-Décharge.

Ce service de navigation sur le lac Saint-Jean a été réel et fort actif de 1888 (date de l'arrivée du chemin de fer) jusqu'en 1915 alors que la venue de l'automobile a rendu plus pratique la circulation par la route.

À certains moments, il y avait une vingtaine de bateaux à vapeur en activité sur le lac et parmi ces "coquilles de noix", plusieurs étaient des bateaux à vapeur respectables, par exemple le UNDINE et le MISTASSINI, paquebots luxueux accommodant facilement 300 passagers.

On peut aussi mentionner le LAC-ST-JEAN (surnommé "Barbeau" à cause de sa forme et de sa couleur noire); le PIONNIER, le ST-LOUIS, le PERREULT, le HONFLEUR, le DESBIENS, le MARIE-ALMA, l'ASHUAPMOU-CHOUAN, "moulin à scie flottant" et d'intéressants bateaux à voile comme le STELLA MARIS, le COQUETTE, le SAINT-JOSEPH, qui mesurait 50 pieds et probablement quelques autres.

Une grande partie de ces bateaux à vapeur, en plus de faire la navette

entre diverses municipalités autour du lac, faisaient également le transport des visiteurs entre l'hôtel de Roberval et un autre, construit sur l'île Beemer en 1889, par le propriétaire de l'hôtel de Roberval, M. H.-J. Beemer. On s'y rendait alors pour pêcher la ouananiche qui était alors en abondance dans la Grande-Décharge. On rapporte que, dans ce temps-là, des prises de plus de 10 et 12 livres n'étaient pas rares.

On appelait cet endroit de villégiature exceptionnel "l'Hôtel de la Grande-Décharge" (Island House); il paraît qu'on l'appelait aussi "Hôtel Ouananiche". Il est plus que possible que de nombreux citoyens de Saint-Coeur-de-Marie aient servi de guides aux nombreux visiteurs de cet hôtel. Chez nous, on appela toujours cet hôtel "l'Hôtel Beemer".

Selon les registres de cet hôtel, qui furent longtemps conservés mais qui ont été égarés par la suite, il y eût des noms célèbres qui ont signé ces registres: des premiers ministres, des princes, des présidents de compagnies importantes, la plupart des millionnaires, des ministres, des députés et d'illustres inconnus qui devinrent plus tard des hommes célèbres.

Evidemment que l'arrivée du chemin de fer à Roberval en 1888 a été le facteur dominant du succès de ces deux hôtels et même de la ville de Roberval, qui fut un temps reconnue comme la capitale du Royaume du Saguenay.

Le dernier survivant des bateaux à vapeur pour passagers et marchandises fut le PÉRIBONKA, qui a essayé de survivre mais qui a dû bientôt se retirer, faute d'emploi suffisant, en 1914.

Bien échoué dans la rade de Roberval, il devait être démoli par la grande crue de 1928.



L'hôtel de la Grande-Décharge (Island House).

L'hôtel de la "Grande-Décharge" est maintenant disparu; il fut abandonné par ses propriétaires quand la clientèle commença à diminuer et les vandales se chargèrent d'apporter ce qu'il en restait.

Quant aux nombreux bateaux à vapeur qui sillonnaient le lac Saint-Jean dans les années 1900, ils sont tous disparus les uns après les autres; il ne reste plus que les bateaux de la Compagnie Price qui servent à touer les "trains de pitounes", au moulin de Riverbend.

Il y a également, sur le lac Saint-Jean, de nombreux bateaux de plaisance qui ont leur port d'attache dans les nombreuses marinas autour du lac.

Le bac

Les premiers colons arrivés à Saint-Coeur-de-Marie traversaient la Grande-Décharge en chaloupe et en canot d'écorce, mais on espaçait les voyages à cause des dangers de la traversée, surtout lorsqu'il y avait quantité de marchandises à apporter.

C'est donc en 1883, à la suite de nombreuses démarches, appuyées par toute la population et les différents corps publics, que le gouvernement provincial accordait un octroi de 2 000 \$ pour la construction d'un "bac" et d'une barge pour relier les deux rives de la Grande-Décharge. Le "bac" servait pour traverser les voitures et chevaux ainsi que les grosses charges; lorsqu'il n'y avait pas de voiture à traverser, on se servait de la barge.

Cette traverse d'Alma à Saint-Coeur-de-Marie se trouvait vis-à-vis la route entre le 1er et le 3e rang de l'île d'Alma, route construite par le Gouvernement; ce dernier avait fait construire deux autres routes du côté de Saint-Coeur-de-Marie. Une première entre le rang de la Décharge et le rang de l'église; l'autre vis-à-vis celle d'Alma, qui partait de la rive nord de la Grande-Décharge et se rendait au chemin du rang de l'Église.

La "Providence"

Le "bac", qu'on appelait la PROVIDENCE, était formé de deux chaloupes de 31 pieds de longueur, reliées entre elles par des madriers de 12 pieds de longueur et de 2 pouces d'épaisseur. Le tout entouré d'une garde solide munie de 4 talets pour maintenir quatre rames d'une dizaine de pieds de longueur. Le "bac" pouvait facilement porter deux voitures attelées avec chevaux et leur charge.

Le service de la "traverse" — le bac et la barge — appartenait à la municipalité de Saint-Joseph d'Alma, mais en vertu d'une entente entre les deux conseils, ce fut la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie qui en assura toujours l'administration. C'est en 1890 que la municipalité de Saint-Joseph

d'Aima céda ses droits de propriété à celle de Saint-Coeur-de-Marie "parce que c'étaient les colons de Saint-Coeur-de-Marie qui en avaient le plus besoin, qui les utilisaient davantage et administraient déjà le "bac" et la barge.

De 1884 à 1886, ce furent Joseph Fleury, père et fils, qui prirent soin de la "PROVIDENCE".

À sa séance du 8 novembre 1886, le conseil municipal de Saint-Coeur-de-Marie décidait que:

"Les vaisseaux construits aux frais du gouvernement provincial pour traverser la Grande-Décharge, soient donnés aux soins de MM. François Maltais et Alfred Rousseau et que M. François Gagné soit leur caution pour le temps et l'espace d'aujourd'hui au premier lundi de mars prochain, et que MM. Joseph Fleury, père et fils, soient déchargés de ces vaisseaux qui étaient à leurs soins."



Le bac et la traverse de la Grande-Décharge.

En même temps, Rousseau et Maltais s'obligeaient à se servir de la traverse pour passer toutes les personnes qui en auraient besoin, au prix suivants: 1- cinquante centins pour un cheval et sa charge; 2- vingt-cinq centins pour les extras; 3- dix centins par tête pour plusieurs ensembles. Toutefois, le fromage était transporté gratuitement et le postillon avait droit de priorité sur tout autre passager.

Généralement, il y avait quatre traverses par jour à part celles d'urgence; pour ces dernières, il fallait se servir d'un porte-voix (bourgot) fait d'écorce de bouleau très épais pour communiquer avec le conducteur du "bac" quand il se trouvait sur la rive opposée.

Le trajet

Suivons maintenant le "bac" dans ses traverses. À partir de Saint-Coeur-de-Marie pour l'Île d'Alma, le courant poussait pour ainsi dire le bac vers le large pour remonter ensuite en eau tranquille le long de la rive du côté d'Alma, voyage qui prenait environ 1/2 à 3/4 d'heure. Mais à partir d'Alma pour Saint-Coeur-de-Marie, il en était autrement vu la disposition des petites îles qu'il y avait dans la Grande-Décharge.

À partir du point de départ, à Alma, il fallait remonter le courant qui n'était pas très fort heureusement, contourner les petites îles, s'élançant dans le grand courant, ce qui nécessitait un travail intensif des rameurs pour arriver à destination, ce qui prenait pas moins de 1 à 1 1/2 heure pour cette traversée, selon les vents.

Anecdote

On doit à Edmond et Louis-Philippe Lavoie, fils d'Édouard, d'Alma, l'anecdote suivante qui démontre une fois de plus que cette "traverse" fut sous la protection de la Divine Providence... puisqu'on n'eut jamais à déplorer une seule perte de vie:

"Fait intéressant à noter, le bac fut béni par le missionnaire, M. l'abbé Cimon, qui assura qu'il n'y aurait aucune perte de vie, ce qui se réalisa par le fait suivant.

Un jour, deux jeunes de Saint-Coeur-de-Marie demandés d'urgence pour aller "quérir" le médecin qui demeurait à Hébertville — ceci se passait en automne et les bords de la Grande-Décharge étaient gélés —, ils prirent 1 heure à faire la traversée; de là, ils se rendirent à pied la distance de 2 milles de la traverse chez M. Edouard Lavoie, qui était le premier colon le plus près du chemin à posséder un cheval. Malheureusement, celui-ci était parti pour aller au moulin à farine situé au Carcajou, distance de 3 milles. Alors, son fils Edmond, âgé de 14 ans, s'offrit pour aller à pied avertir son père d'aller chercher le docteur. Lorsque le médecin fut rendu sur le bord de la traverse et voyant l'eau noire à travers la glace, il hésita à s'aventurer car c'était vraiment trop risqué. Nos deux jeunes, habitués aux dangers, l'encouragèrent en lui disant "si vous vous noyez, on vous sauvera". Le bon docteur a dû sourire à ces paroles et... voyant tant de cran, il se fit obéissant et malgré certains craquements sinistres et peu rassurants de la glace, l'aventure se termina heureusement à l'aller comme au retour. Ce qui prouve, une fois de plus, que la Providence ne fait pas mentir les promesses de ses représentants, ce qui prouve aussi que rendre service à ses semblables ne fait pas mourir, ni les hommes ni les bêtes, car le

cheval qui a servi à carrioler le docteur par des chemins impraticables, est mort à 24 ans, ce qui fait 8 ans de plus que l'ordinaire."

Soumissions

À partir de 1890, alors que la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie prit en charge l'administration du "bac", la traverse fut toujours accordée par soumissions publiques.

Le premier contrat accordé pour 1891 le fut à William et Pitre Maltais pour la somme de 100 \$, cautionnés par Joseph Rousseau... "au cas où ils manqueraient à leurs devoirs volontairement au cours de leur contrat ou qu'ils abandonnent la traverse avant le terme expiré sans le consentement dudit Conseil; s'ils remplissent bien fidèlement leurs devoirs, la caution restera nulle et sans vigueur".

Le Conseil décrétait également que "le courrier de la malle aura droit de traverser sans frais, tous les mardi et vendredi matins, à la condition que le postillon soit arrivé à l'heure, même s'il y avait plusieurs voitures".

De plus, le "bac" qui sert pour traverser la Grande-Décharge sera mis à clef et sera sous la responsabilité de ceux qui auront le contrat de la traversée.

MM. Ananias Renaud, Thomas Fleury et François Maltais sont nommés inspecteurs pour recevoir les voitures des traversiers de la Décharge (gros bac et petite barge) et juger si elles ont reçu un radoub convenable pour toute la saison.

En 1893-94, le contrat est accordé à David Harvey et François Fleury, à condition que ces messieurs s'engagent à coucher au camp au bord de la Décharge pour tous les samedis soirs.

Comme les colons pouvaient prendre des abonnements au traversier, la différence du contrat aux traversiers était comblée par un octroi du gouvernement aux colons.

À l'amende

À la suite d'une plainte de MM. Ferdinand Boily et W. Simard, le Conseil, à sa séance du 4 septembre 1893, "condamne les traversiers David Harvey et François Fleury à payer une amende de deux piastres pour avoir manqué à leur devoir. L'amende sera répartie comme suit: une piastre aux deux plaignants pour le temps qu'ils ont perdu et l'autre piastre au Conseil".

En 1894, le contrat est accordé à Michel Harvey jusqu'aux premiers chemins d'hiver et il devra faire les extras tant qu'il y en aura besoin, même la nuit.

En 1895, le contrat est accordé à Michel Harvey et Joseph Fortin, fils de Michel, aux conditions suivantes:

"Pour abonnement, deux piastres et dix centins par famille. Le même taux que par les années passées ainsi que les extras; le fromage passe gratis. Chargement du gros "bac", deux voitures chargées ou trois non chargées. Aussi, ceux qui n'étaient pas abonnés passeront par le pont et reviendront par la traverse chargés, payeront en sus de leur voiture, trois centins par cent livres pour leurs effets; que les traversiers rādoubrent les voitures de la traverse à leurs frais et dépens et devront les tenir en bon ordre toute la saison, que l'engagement date d'aujourd'hui jusqu'au 1er novembre prochain. Que les traversiers de ligne soient au même nombre que les années précédentes, sauf que celles d'en bas ne se feront que lorsqu'il y aura un signal (pavillon), quand même que l'heure serait dépassée de 5 à 10 minutes. Que les extras se feront en bas".

Dès 1896, le bac n'est pratiquement plus utilisé, sauf pour le transport de charges lourdes. Le conseil accepte donc de vendre les deux "voitures d'eau".

Le gros "bac" est vendu à M. Michal Harvey pour la somme de 6 piastres en argent avant le 1er novembre avec les conditions suivantes: 1- traver-



Le bac qui relie Saint-Coeur-de-Marie à Alma, avant la construction du pont Taché.

ser ceux qui transporteront le fromage à la station, gratuitement comme par les années passées; 2- le Conseil se réserve le droit de reprendre le "bac" s'il en a encore besoin, en payant les améliorations faites, le tout estimé par des experts.

Quant à la barge, elle fut vendue à M. François Gagné, marchand d'Alma, pour la somme de 4 \$, argent courant, payable avant le 1er novembre de la même année.

Les deux routes conduisant aux débarcadères furent fermées: celle de l'île d'Alma en septembre 1897; celle du Canton Delisle fut laissée à la disposition des propriétaires des îles voisines.

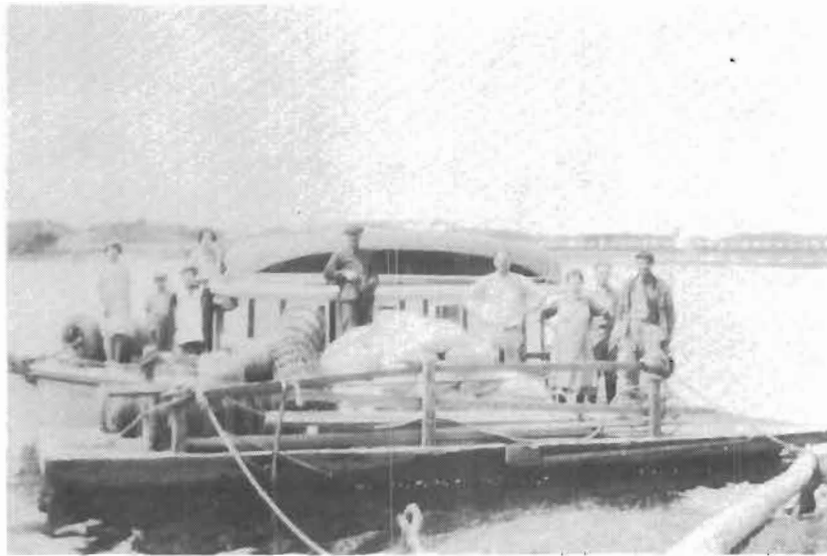
Voici donc, en résumé, les responsables de la "traverse" depuis le début:

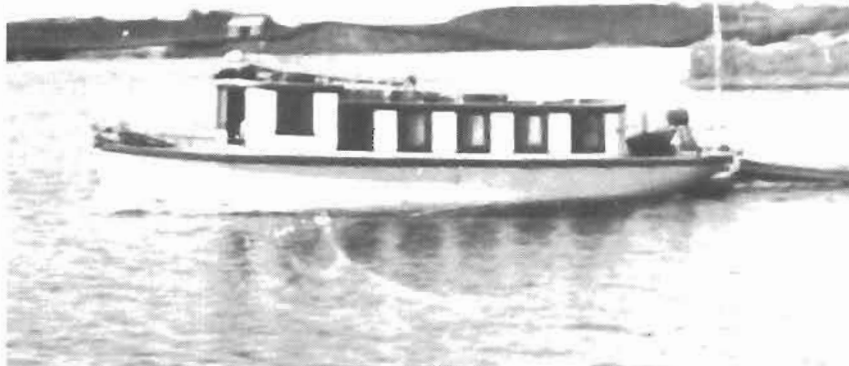
Joseph Fleury	1884-1886
Alfred Rousseau et François Maltais	1886-1890
William Simard et Pitre Maltais	1891-1893
David Harvey et François Fleury	1893-1894
Michel Harvey (jusqu'au printemps)	1894
Michel Harvey et Joseph Fortin	1895



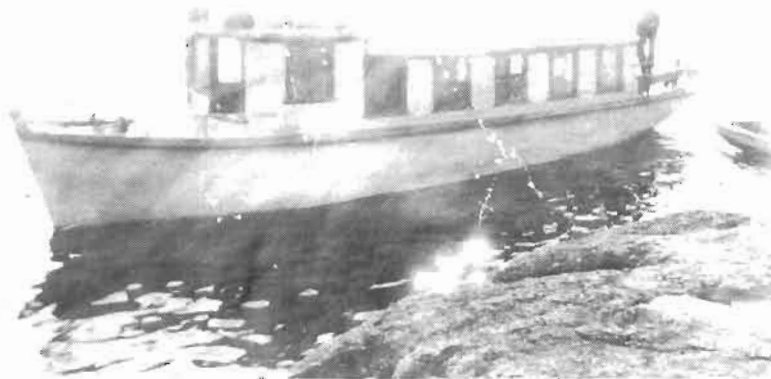
Le bateau de M. Xavier Simard (debout à l'extrême gauche) qui était utilisé en grande partie par la Cie Price pour le touage des billots mais qui fut fort utile, comme traversier entre Saint-Coeur-de-Marie et Alma en 1928, après qu'une section du pont de Taché eut été emportée par la crue des eaux.

M. Simard, qui était reconnu comme un homme de "grands services", était le père d'une nombreuse famille dont deux prêtres, les abbés Alfred et Armand.





Le "Stella Maris", propriété de Xavier Simard, qui l'avait acheté de Jean-Baptiste Tremblay, de Péribonka qui l'avait construit. Ce bateau fut fort utile lorsque vers 1927, il servit à transporter, à l'aide d'une barge, une grande partie des matériaux de l'hôtel BEEMER qui fut démolie après avoir été vendu. Le "Stella Maris" devint hors d'usage lorsqu'il se fut échoué. M. Simard décida alors de s'en procurer un autre.



Le deuxième bateau de M. Xavier Simard, le "Ste-Jeanne-d-Arc", fut acheté des Frères de Saint-François-Régis, de Vauvert, qui l'avaient construit vers 1940. Il s'échoua sur une roche dans la Grande-Décharge et cassa en deux en 1945; il n'était pas réparable. M. Xavier Simard, qui était arrivé à Saint-Coeur-de-Marie en 1926 partit pour Chicoutimi-Nord en 1946.

L'Hôtel construit sur une île dans la Grande-Décharge et qu'on appelait communément "l'Hôtel Beemer", s'appelait, en fait, "l'Hôtel de la Grande-Décharge"; les anglais l'appelaient "Island House" (l'Hôtel de l'île).

Le véritable Hôtel Beemer avait été construit à Roberval par le même Américain Beemer, qui était propriétaire des deux hôtels.



L'Hôtel "Beemer" de Roberval qu'on appelait également "Château Roberval".

Au sujet de l'Hôtel Beemer (celui de la Grande-Décharge), Alphonse Simard, fils de Xavier, nous raconte que:

Cet hôtel, construit vers 1888, fut abandonné vers 1926 et mis en vente. C'est alors que la Corporation épiscopale du Diocèse de Chicoutimi s'intéressa à cet hôtel pour en faire un lieu de repos pour les prêtres et les élèves. L'évêque du Diocèse délégua alors l'abbé Alfred Simard pour négocier l'achat et offrir la somme de \$ 1.00 pour la bâtisse. L'ingénieur Jos. Lamothe, de Chicoutimi, employé de la Cie Price, qui avait charge de négocier cette vente, refusa cette offre et vendit l'hôtel à un certain M. Laforest, qui décida de la démolir.

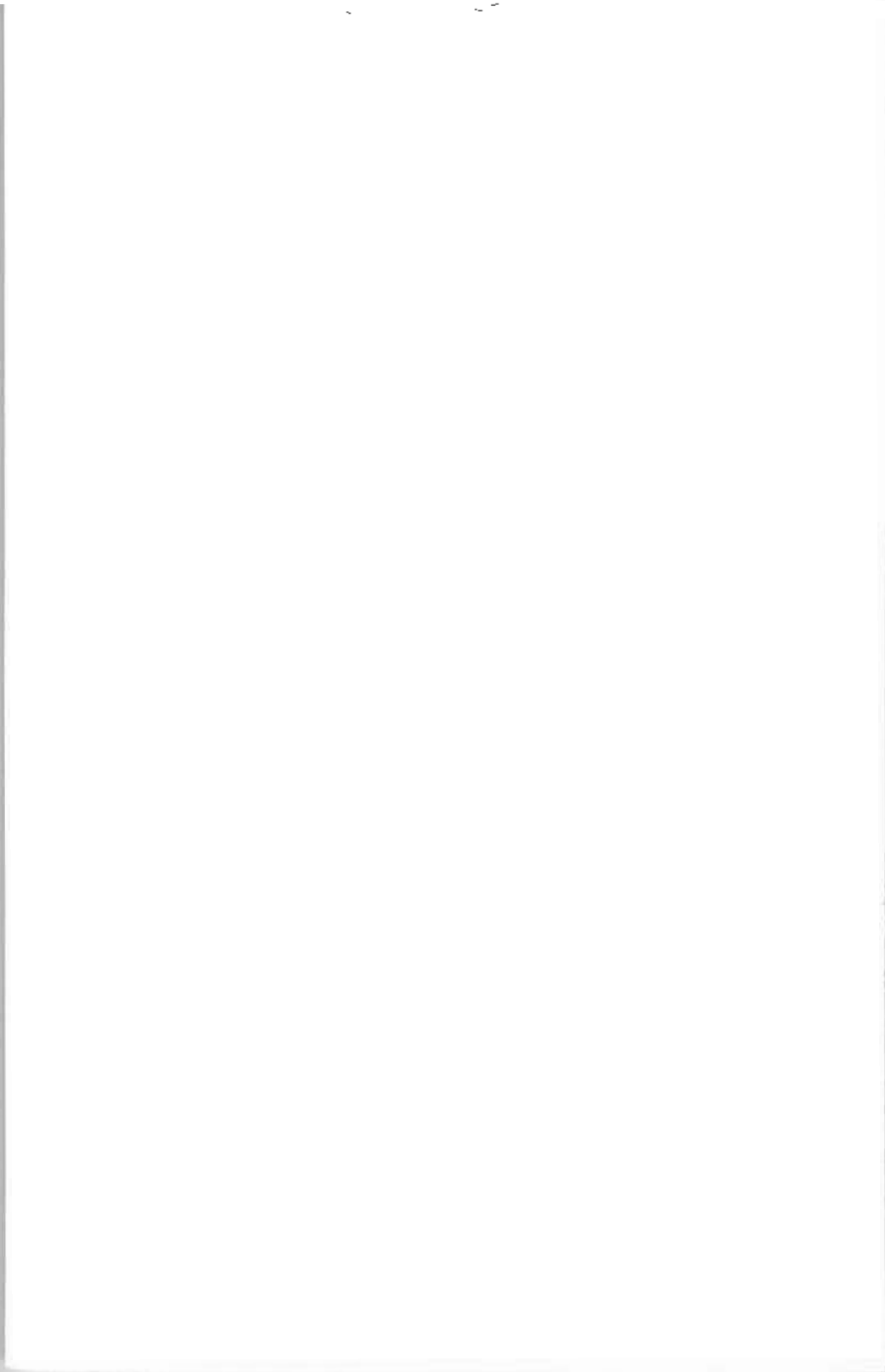
La plus grande partie des matériaux de l'Hôtel Beemer fut déménagée par Xavier Simard, avec son bateau et sa barge; pour sa part, Alphonse Simard a travaillé avec son père à ce déménagement. Les meubles ont été vendus à l'encan, sur le quai de Saint-Coeur-de-Marie, par le représentant de la Cie Price.

Alphonse Simard raconte encore que "tout était d'un luxe inouï, pour ce temps-là. Il y avait des lustres en cristal, partout, comme dans les églises. L'extérieur de l'hôtel était en bois naturel. Les plafonds avaient 9 pieds de hauteur et les 33 chambres étaient aménagées avec des meubles anciens; il y avait aussi de grands miroirs partout. "Pour avoir une petite idée de la grandeur des pièces, Alphonse Simard raconte que la cuisine avait une quarantaine de pieds de long et que le fumoir était aussi grand. Tout était éclairé, même l'extérieur... l'électricité était fournie par des DELCO.

* *
*

Alphonse Simard ajoute enfin qu'en 1930, on construisit un quai à Saint-Coeur-de-Marie, sur le lot 25 du 2^{ième} rang, pour remplacer celui qui avait été abandonné à la Pointe-Taillon.

C'est son père, Xavier Simard, qui construisit le quai en bois; les cages étaient remplies avec de la pierre provenant du dynamitage dans la Grande-Décharge et charroyée par Xavier Simard, avec sa barge.



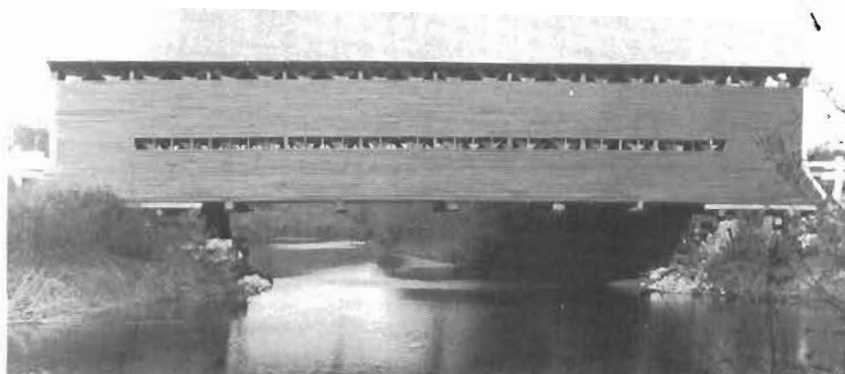
Les ponts

Les ponts

Une des principales difficultés que rencontrèrent les premiers colons qui arrivèrent à Saint-Coeur-de-Marie fut les ruisseaux et les rivières, barrières naturelles.

A chaque ruisseau il fallait construire un ponceau et à chaque rivière, un pont. C'est donc avec du bois coupé sur les lieux ou aux alentours que les colons construisirent ponceaux et ponts aux endroits les plus accessibles.

Les trois principaux ponts à Saint-Coeur-de-Marie furent construits sur les rivières Mistouk, aux Chicots et aux Harts, sur les chemins déjà tracés par les premiers colons. Par la suite, il fallut construire d'autres ponts, plus petits, sur les mêmes rivières, mais dans les rangs, à mesure que les colons prenaient possession de leurs lots pour s'y établir à demeure.



Voici un modèle des premiers ponts.

Ces ponts de bois étaient tous couverts pour protéger le pavé de la pourriture. De chaque côté, au haut et au centre, il y avait des espaces à claires-voies sur toute la longueur du pont pour diminuer la force du vent.

Ces ponts étaient des merveilles de construction et les colons du



Le pont sur la Rivière-aux-Harts, pendant la construction en 1968; le contrat a été exécuté par la firme Roméo Fortin Inc. d'Alma et la compagnie Sud Ltée, de Montréal.

temps, souvent menuisiers improvisés, savaient comment enchevêtrer les poutres pour rendre les ponts solides. Il y avait des piliers en bois ou en pierre de chaque côté mais jamais de pilier au centre, peu importe la largeur de la rivière. Les ponts n'avaient qu'une seule travée faite avec du bois coupé aux alentours et équarri sur place.

C'est le Département de la Colonisation qui octroyait les colons pour la construction de ces ponts et accordait des permis de coupe de bois après entente avec les compagnies forestières.

C'est ainsi qu'on retrouve dans une lettre du Département de la Colonisation que "lors de la reconstruction des ponts des rivières Mistouk et aux Chicots, dans le Rang 5, ponts qui avaient été construits en 1932, le Département de la Colonisation avait accordé à Clovis Roy un contrat pour la coupe de 80 000 à 100 000 pieds de bois à raison de 12,50 \$ du mille pieds. Ce bois devait être coupé sur les concessions de la Compagnie Price Brothers & Co. Limited, dans le Canton Labrecque et au Lac-des-Habitants".

C'est à peu près ainsi que furent construits tous les ponts en bois à Saint-Coeur-de-Marie.

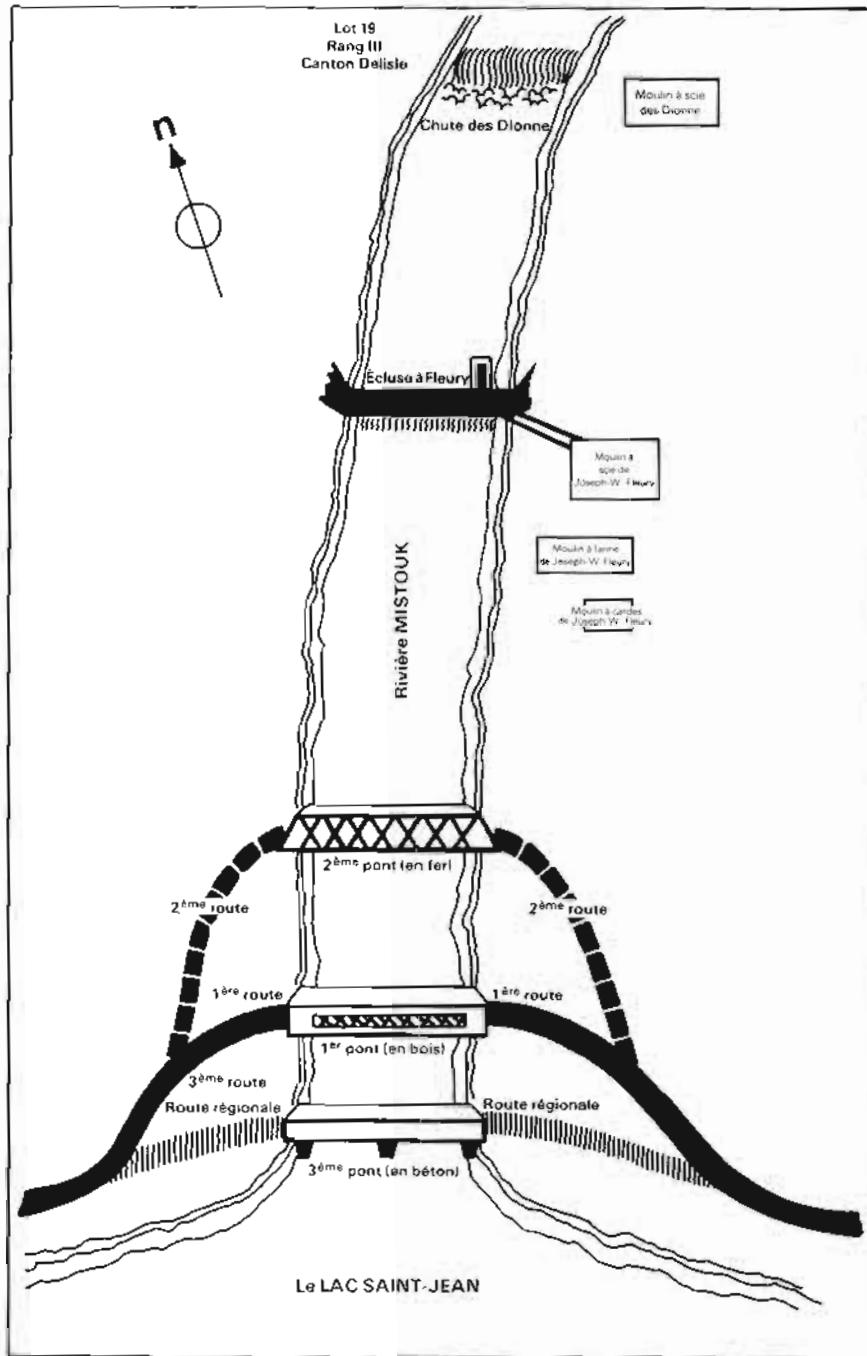
* * *

En 1924, le Département des Travaux publics du Québec, obligea la Cie Quebec Development à construire des ponts en fer sur les rivières Mistouk, aux Chicots et aux Harts pour remplacer les ponts de bois construits sur ces rivières, près du lac Saint-Jean et qui devaient être inondés par le haussement des eaux du lac Saint-Jean à la suite de la construction du barrage d'Isle-Maligne, sur la Grande-Décharge.

Ces trois ponts furent construits en 1925-26 et acceptés par le Département des Travaux publics en 1927. C'est en effet le 27 juillet 1927 que l'ingénieur O. Desjardins présentait son rapport à l'ingénieur en chef du Département des Travaux publics, M. Yvan Vallée, après avoir inspecté les travaux effectués pour la construction des trois ponts par la Quebec Development.

L'ingénieur Desjardins écrivait alors ce qui suit, relativement au pont sur la rivière Mistouk:

"Conformément aux instructions reçues, j'ai fait le 20 courant l'inspection du pont susdit en présence de M. A.-G. Naud de la Cie Quebec Development et j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant: Les travaux de construction des unités de la sous-structure et le montage de la superstructure métallique ont été exécutés en



1925 et le peinturage de l'acier a été accepté en 1926. En autant que j'ai pu le constater, les travaux dans leur ensemble, ont été exécutés d'une manière satisfaisante et peuvent être occupés par ce département. Depuis la terminaison des travaux exécutés à ce pont, aucun ouvrage d'entretien n'a été nécessaire puisque ce pont est en bon état.

À la suite de l'entrevue que j'ai eue avec vous, je recommande que ce pont soit accepté par ce Département aux conditions suivantes:

La municipalité, conformément à l'entente intervenue avec la Compagnie, devra se charger à l'avenir de l'entretien de ce pont; mais s'il est nécessaire de faire à cette construction, pour une raison ou une autre, des travaux autres que ceux d'entretien, la Compagnie Quebec Development, à la suite d'un avis que nous lui transmettrons, devra s'engager à remettre ce pont en bon état,

Humblement soumis,

O. Desjardins,
Ingénieur senior

Quant au pont sur la Rivière-aux-Chicots, le rapport est le même sauf les recommandations à la fin qui se lisent comme suit:

Les petites culées des travées-approches ont été exhausées et le niveau de la dalle de ces travaux convient bien au reste de l'approche. Les boulons d'ancrage qui étaient pliés ont été remplacés par de nouveaux boulons. Les garde-corps ont été redressés. Du béton a été ajouté au dos de la culée ouest pour faire un meilleur appui aux poutres supportant la dalle de la petite travée. Ces travaux en général ont été bien exécutés. En autant que j'ai pu le constater, les travaux dans leur ensemble sont présentement dans un état satisfaisant et acceptable. Tous les travaux du pont susdit sont terminés.

Il en est de même pour le pont de la Rivière-aux-Harts quant aux recommandations de l'ingénieur Desjardins en rapport avec certains travaux qui devaient être exécutés avant que le pont ne soit accepté par le Département des Travaux publics:

La travée-approche est à une légère pente descendante vers le remblai en pierres et le béton est fissuré aux appuis des poutres sur la petite culée, mais cet état de chose existait à ma dernière visite. Du côté est, les poteaux d'ornementation sont détachés légèrement de la cornière supérieure du garde-fou du pont.

St-Coron de Marie Highway

Rivière aux Harts Bridge

Aug 1828



Le pont de fer sur la Rivière-aux-Harts, remplacé par un pont en béton, en 1968 et construit par la firme Roméo Fortin Inc., d'Alma.



Le pont en béton construit par les firmes Roméo Fortin Inc. et Sud Limitée, en 1967, sur la Rivière-aux-Chicots.

Je recommande donc de combler par un mortier de ciment les fissures aux appuis des poutres de la travée-approche et de replacer les poteaux d'ornementation pour que les cornières y pénètrent.

À la suite de l'entrevue que j'ai eue avec vous, je recommande lorsque les travaux de détail ci-dessus auront été exécutés, que ce pont soit accepté par ce Département aux conditions suivantes: La Municipalité, conformément à l'entente intervenue avec la Compagnie, devra se charger à l'avenir de l'entretien de ce pont, mais s'il est nécessaire de faire à cette construction, pour une raison ou une autre, des travaux autres que ceux d'entretien, la Compagnie Quebec Development, à la suite d'un avis que nous lui transmettrons, devra s'engager à remettre ce pont en bon état.

Cette entente passée entre la Municipalité et la Compagnie Quebec Development, pour les trois ponts et qui obligeait la Municipalité à entretenir les trois ponts et à la Compagnie d'effectuer des réparations, si nécessaires, à la demande du Département des Travaux publics, ne semble pas avoir eu de conséquences par la suite.

* *
*

Les ponts de fer demeurèrent assez longtemps. Celui de la Rivière Mistouk dura environ 25 ans et fut démoli alors que le Gouvernement provincial, à la suite de nombreuses démarches du Conseil municipal et également de pressions de toutes parts, décidait de reconstruire les trois ponts de Saint-Coeur-de-Marie.

Pour le pont de la Rivière Mistouk, le Gouvernement accorda le contrat à la Cie Deslaurier, de Montréal, pour la construction d'un pont en béton, en 1951.

Il fallut attendre encore plus de 15 ans avant d'obtenir la reconstruction des ponts des Rivières-aux-Chicots et aux Harts.

Celui de la Rivière-aux-Chicots fut construit en béton, en 1967, par la firme Roméo Fortin Inc., d'Alma. Quant à celui de la Rivière-aux-Harts, il fut construit l'année suivante, soit en 1968, par la firme Roméo Fortin Inc., d'Alma et la Compagnie Sud Ltée, de Montréal.

Lors de la reconstruction de ces ponts en béton, le Gouvernement en a profité pour élargir la route régionale et y apporter des améliorations importantes.



Paul-Émile Lavoie sur le pont du rang Saint-Charles en 1939.



Jeanne-d'Arc Lavoie accompagnée de ses deux cousines d'Alma, en 1939, sur le pont du rang Saint-Charles.



Alfred Tremblay, boucher, et son épouse Rosa Gaudreault, sur le pont de fer de la Rivière Mistouk, en 1938.



Omer Larouche sur le pont de fer de la Rivière-aux-Chicots.



Voici le genre de pont en bois que l'on construisait autrefois sur tous les cours d'eau pour ouvrir des chemins. Celui-ci était construit dans le Rang 5, et enjambait la Rivière de la côte à Bhérier. Il était construit près du lot où des ingénieurs ont fait des forages en 1950 en vue de la construction du barrage de la Chute-à-la-Savane. Sur la photo, Laurette Simard et Noëlla Larouche.



Georgette Boily, mère d'Antoine Larouche, posant devant la "calvette" dans le rang Saint-Dominique.



Le pont construit à la Chute-des-Dionne.



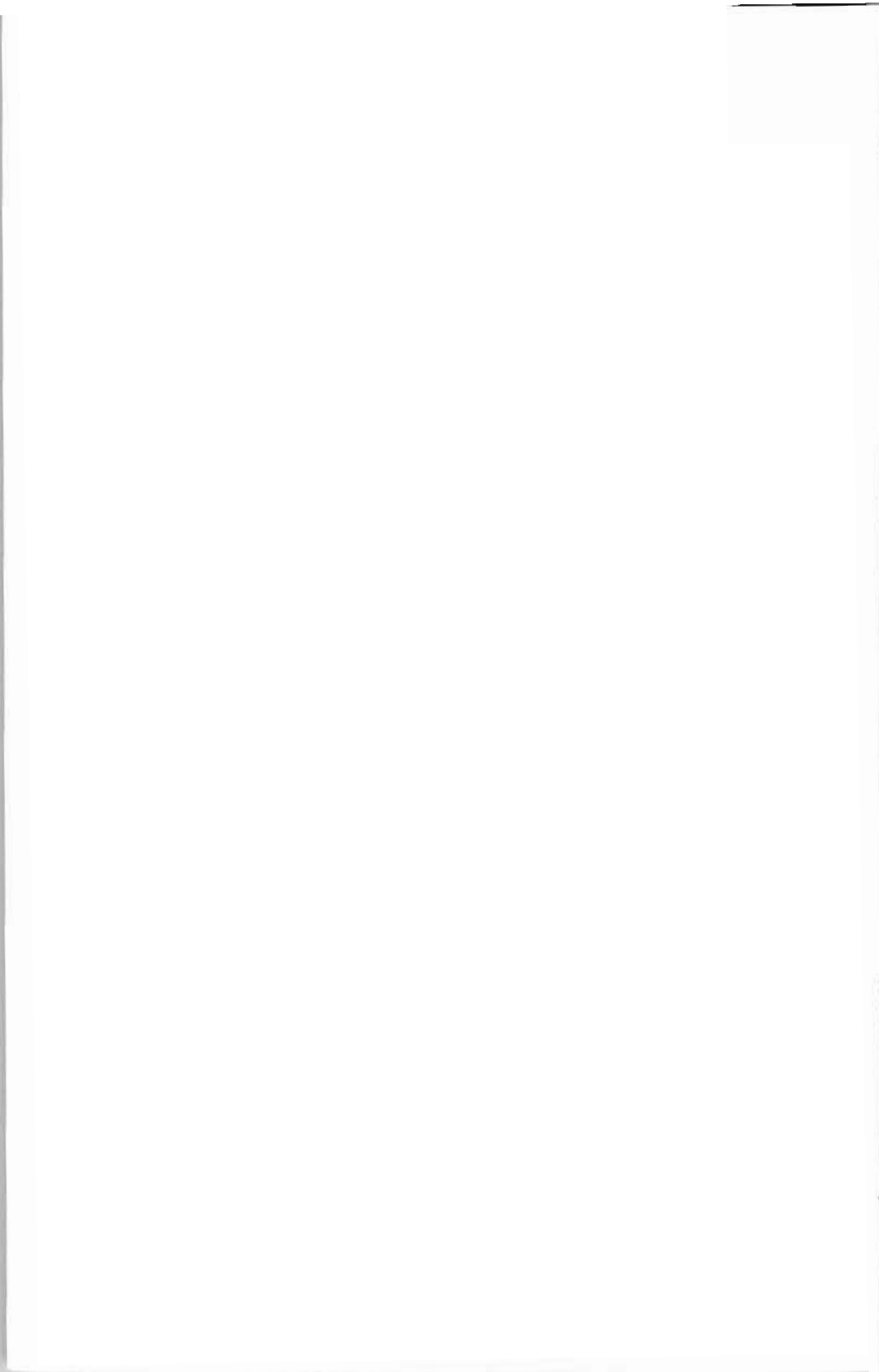
Vie du fameux trachel construit pour le chemin de fer vers Chibougamau. Sur la photo, à l'arrière, Paul Dubé, Thérèse Plourde, Rose-Aimée Plourde; à l'avant, Jeanne, Dominique, Marie-Joseph et Gracia Plourde.



Devant le pont de bois, dans le Rang 5, Germaine Tremblay, institutrice et Rosaire Plourde.



Démolition du trachel du chemin de fer de Chibougamau, en 1940, au moyen d'un moulin à scie portatif. Sur la photo, Joseph Brisson, Francis Brisson et Philippe Gilbert.



Le Pont de Taché

Même si la population de Saint-Coeur-de-Marie pouvait utiliser le "bac" pour traverser la Grande-Décharge et se rendre à Alma, et ce, pendant une dizaine d'années, il est évident que cette situation défavorable ne pouvait que nuire au développement de la nouvelle paroisse.

C'est donc la construction du Pont de Taché qui permit à la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie d'accélérer son développement et de progresser plus rapidement.

Voici ce qu'écrivait Monseigneur Victor Tremblay, dans l'Histoire d'Alma, relativement à la construction du Pont de Taché:

* *
*

Le cours de la rivière Saguenay était le gros obstacle au progrès des établissements qui se multipliaient le long de sa rive nord, et on le ressentait davantage après 1892, alors que le chemin de fer venait mettre les localités de la rive sud en communication avec les marchés.

Dans sa partie supérieure, celle qui est formée par les deux Décharges et qui intéresse immédiatement la région du Lac-Saint-Jean, il y avait très peu d'endroits où le cours d'eau était franchissable, et partout il était dangereux, même impraticable en certaines saisons. Le service de traverse au moyen d'un "bac" entre Saint-Coeur-de-Marie et l'Île d'Alma ne fonctionnait que lorsque la Décharge était libre de glaces; l'hiver, les communications étaient pratiquement impossibles; des cages construites dans le but d'arrêter les glaces pour en faire un pont utilisable n'avaient donné aucun résultat.

C'est dans le PROGRÈS DU SAGUENAY qu'on trouve le premier appel en faveur du projet hardi de construire un pont sur la Grande-Décharge. Au cours d'un article élaboré sur les travaux publics dont la région avait un besoin urgent, on consacre à ce sujet un long paragraphe dont voici l'essentiel:

"Une question importante est celle de la traverse de la Grande-Décharge depuis l'Île d'Alma jusqu'à Saint-Coeur-de-Marie. Ceux qui connaissent les lieux savent que le pont de glace ne s'arrête pas dans la Grande-Décharge et qu'en hiver les communications sont presque impraticables. Le gouvernement fédéral a fait construire une belle et bonne cage en vue de faire arrêter le pont (de glace), mais cet essai a été sans résultat; on demande maintenant la construction de deux

nouveaux quais... Selon nous, la glace n'arrêtera pas plus avec deux nouveaux quais... Au lieu de faire deux nouvelles cages, pourquoi des efforts ne sont-ils pas faits pour engager le gouvernement fédéral à construire un pont devant relier Alma à Saint-Coeur-de-Marie? Un pont sur la Grande-Décharge mettrait la courageuse population de Saint-Coeur-de-Marie en communication permanente avec Saint-Joseph d'Alma et la voie ferrée, et ce serait pour le nord du Lac-Saint-Jean l'ouverture d'une ère de prospérité à laquelle cette partie du comté est bien prête, grâce au vaste champ qu'elle offre à la colonisation."

La proposition eut des suites immédiates. Au mois de janvier 1893, la municipalité de Saint-Coeur-de-Marie préparait une requête en ce sens et déléguait le curé de la paroisse, l'abbé Joseph Renaud, à Québec pour la présenter et l'appuyer par des renseignements et l'argumentation nécessaires.

16 janvier 1893 — Ce conseil s'engage à payer à M. le curé Renaud la somme de dix piastres pour frais de voyage comme délégué auprès de la Législature de Québec pour présenter et appuyer la requête pour le pont sur la Grande-Décharge du lac Saint-Jean.
(Extrait des minutes du conseil de la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie)

Quelques jours plus tard, l'évêque de Chicoutimi en personne, Mgr Michel-Thomas Labrecque, et les députés Joseph Girard et Honoré Parent renouvelaient la démarche et recevaient des ministres la promesse de "donner à cette question toute l'attention qu'elle mérite". On ne laissa pas refroidir le bon vouloir des ministres; avant la fin de février, le curé d'Alma se rendait à Québec au nom du conseil pour faire avancer les choses. Peu après commençait le bûchage du bois du futur pont. Le PROGRÈS DU SAGUENAY soulignait l'importance du fait dans un article éditorial le 15 février.

On prit d'abord le bois dans le voisinage, mais il fallut bientôt aller à des distances de plus en plus grandes, car les chantiers qui opéraient depuis plus de quarante ans dans les forêts du Lac-Saint-Jean avaient réduit la quantité de bois utilisable pour une telle construction; pour ce travail important, les dimensions et la qualité requises étaient difficiles à trouver. On n'acceptait dans la construction du pont (piliers et charpente) que des pièces d'épinette rouge d'au moins trente-cinq pieds de longueur et de douze pouces de diamètre équarries. "Des arbres qui donnent ça on n'en voyait jamais deux dans la forêt" dit un vétérinaire de l'oeuvre. Ainsi il fallut aller en chercher jusqu'aux îles de Saint-Gédéon, à la Station-d'Hébertville, du côté sud et du côté nord jusqu'à Saint-Henri et à la chute McLeod sur la rivière Péribonka. Le plus grand bois a été pris en grande partie "dans la grosse montagne du 5e rang de Saint-Nazaire".

Les pièces étaient équarries dans la forêt même avant d'être transportées; on les divisait ensuite sur place à la scie de long à main, quand il y avait lieu, pour obtenir les plançons de moindre grosseur qui entraient dans la charpente.

La conduite de ces opérations était confiée à François Maltais dit "Français".

Les chantiers d'abattage et de transport du bois furent interrompus "à la fonte des neiges". Pendant l'été, on fit ouvrir des chemins entre le site du futur pont et les localités d'Alma et de Saint-Coeur-de-Marie; mais ce n'est pas sans inquiétude qu'on vit l'inaction se prolonger. On en retrouve des échos dans une "Chronique du Lac-St-Jean" venant d'Hébertville et datée du 29 septembre 1893. "La reprise des travaux du pont de bois sur la Grande-Décharge est... l'événement remarquable de la semaine. Ce n'est pas sans un profond sentiment de plaisir que ces pauvres colons situés plus au nord ont vu arriver le directeur des travaux, Monsieur Joseph Bureau, pour reprendre ces travaux qu'ils croyaient remis indéfiniment".

L'auteur de la dite chronique ayant formulé des critiques au sujet de la venue d'ouvriers étrangers et des maigres salaires offerts à ceux de la région, la population craignit les mauvais effets de ces observations et tint une assemblée spéciale pour dégager sa responsabilité de ces propos et pour voter une protestation. Y eut-il chantage ou simple froissement? En tout cas, la chose prit une telle importance que le 2 décembre, le conseil municipal d'Alma envoyait le curé de la paroisse, l'abbé Héracléus Lavoie, "en délégation auprès des ministres à Québec pour obtenir la reprise des travaux du pont sur la Grande-Décharge".

L'effet fut immédiat: avant la fin du mois, on commençait les travaux de construction du pont.

La place du pont avait été choisie par l'ingénieur du gouvernement fédéral, M. Joseph Bureau. Le pont touchait aux deux comtés: son extrémité sud s'appuyait sur l'île d'Alma (lot 9 du rang IV), dans le comté de Lac-Saint-Jean, et son extrémité nord sur un coin (lot 42 des rangs II et III du canton Taché, dans le comté de Chicoutimi), ce qui lui valut la désignation de "Pont de Taché".

C'était apparemment le lieu le plus favorable. Du côté d'Alma, un îlot de roche séparé de la terre ferme par un canal peu profond qui était pratiquement à sec quand les eaux de la rivière étaient basses, permettait d'épargner les frais d'une longue travée, cet îlot offrait de plus l'avantage d'un éperon de rocher solide taillé comme exprès à la bonne hauteur pour servir de pilier au pont. En face, sur une largeur de 220 pieds, le lit de la rivière se creusait subitement en profondeur insondable, formant un canal géant où l'eau passait en

un courant si violent qu'il était impossible d'y arrêter une pièce de bois ou quoi que ce fut. C'était la passe difficile. Au-delà de ce canal, une masse rocheuse barrait le cours de la rivière jusqu'à sa rive nord et se trouvait presque entièrement découverte pendant la saison d'hiver, alors que les eaux étaient basses.

L'entreprise était singulièrement hasardeuse. L'ensemble, qui comprenait six gros piliers, 752 pieds d'arches et plus de 300 pieds de charpentes d'avant-ponts, requérait une quantité énorme de bois, et de bois choisis. Il fallait absolument terminer le gros ouvrage avant la crue des eaux du printemps. Il fallait surtout trouver le moyen de jeter au-dessus de ce qu'on appelait "le gros canal" une arche de pont toute d'une pièce, sans appui possible autre que les piliers de ses deux extrémités, distants l'un de l'autre de 220 pieds. C'est cette partie de l'ouvrage qui fut la merveille du Pont de Taché.

La responsabilité de la construction reposait sur un homme de Saint-Raymond de Portneuf, Georges Barrette, jeune homme de 22 ans qui, dit-on, ne savait ni lire ni écrire. Il avait solutionné ses problèmes de techniques en construisant un pont, petit modèle de l'arche principale du pont et il faisait mentalement tous les calculs de forces et de dimensions. Il avait comme maître charpentier un compatriote de Saint-Raymond, Antoine Alain, âgé d'une quarantaine d'années, avec qui il s'entendait parfaitement. Un homme d'Alma, Louis Lebel, avait la charge de construire les ponts temporaires et échafaudages de toutes espèces sur lesquels se faisait l'assemblage des charpentes de bois.



Le Pont de Taché à marée basse (avant la construction du barrage d'Isle-Maligne).

Celles-ci devaient être complètement assemblées, sans qu'il n'y manquât une cheville, avant d'être dressées sur place. Il fallait construire d'abord, d'un pilier à l'autre, un véritable pont, que les gens appelaient "tracel" (de l'anglais *trestle*, tréteau, chevalet), sur lequel on assemblait à plat la charpente

d'un des côtés de l'arche du pont; le côté complètement achevé, on devait le dresser verticalement tout d'une pièce au moyen de palans, le fixer dans cette position et construire le même palier l'autre côté, qui devait être dressé à son tour; on devait les lier ensuite l'un à l'autre et construire entre les deux le reste de la charpente et les pavages. Une fois les deux côtés levés, le pont se portait lui-même, mais jusque-là, la présence et la solidité du tracé étaient indispensables; c'était le problème vital.

Aussi lui donnait-on la première attention. Pendant que le chantier de construction opérait partout, on réservait pour le "gros canal" les meilleurs hommes, lesquels étaient nécessairement peu nombreux à cause de l'espace très restreint où on pouvait travailler et à cause des dangers auxquels on était constamment exposé; on exerçait une surveillance très étroite sur les moindres détails et on exigeait une précision parfaite dans l'exécution.



Le Pont de Taché peu de temps après sa construction (1902).

On comprend que tous les incidents de l'histoire de cette construction soient restés gravés dans la mémoire de ceux qui y ont participé. Nous avons eu la bonne fortune d'en retrouver plusieurs, spécialement Johnny Tremblay "à Jean", d'Alma, un des contremaîtres, qui a "eu connaissance pour y avoir travaillé du commencement à la fin"; Onésime Harvey, de Saint-Coeur-de-Marie, qui dit "J'ai commencé avec le premier arbre, avec Johnny Tremblay et François Maltais, et c'est moi qui ai ramassé les outils quand tout a été fini, avec Georges Barrette et Antoine Alain... J'ai constamment travaillé sur place, sous la conduite d'Alain, et je n'ai pas manqué une heure"; Phydime Lavoie, de l'Île d'Alma, qui dit de même: "J'en connais quelque chose, j'y ai travaillé tout le temps"; Cléophas Girard, alors d'Alma (plus tard de Saint-Gédéon), que son travail retenait constamment sur place et qui était en rapport avec tous les hommes; et nombre d'autres. Les détails recueillis ont été soigneusement fixés par écrit à mesure, comparés et vérifiés. Il est opportun de signaler ces témoins pour donner appui aux faits de nature extraordinaire

qu'enregistre l'histoire de la construction de ce pont.

La première opération fut la construction du tracel sur le gros canal; on chercha par les moyens ordinaires à faire prendre la glace pour s'y appuyer. Mais dès qu'on avait réussi à fixer quelques pièces dans le bord de l'eau et à placer des embarras pour arrêter et faire former la glace, la force du courant emportait tout et il fallait recommencer. On avait beau choisir les plus gros troncs d'arbres et les utiliser tout entiers, prendre les précautions les plus minutieuses, attacher les pilotis aux arbres du rivage au moyen de câbles, tout cédait sous la poussée du courant.

"Il y avait trois semaines qu'on travaillait à faire prendre la glace, dit un vétéran de l'entreprise, Cléophe Girard... le lundi matin tout était brisé, emporté, les arbres cassés. On se demandait quoi faire. Le curé Renaud, de Saint-Coeur-de-Marie, arrive. Il voit ça, on lui dit qu'on est découragé. Il dit: "Non, reprenez-vous. D'ici à jeudi la glace sera prise. Mais il va faire froid, prenez garde que vos hommes gèlent..." Le fait est qu'on a eu un froid terrible. Le jeudi il y avait une bordure de glace solide, on s'en est servi pour planter les poteaux du tracel."

Ces poteaux étaient des troncs d'arbres entiers assemblés bout à bout pour donner une longueur suffisante pour toucher le fond et dépasser d'environ 25 pieds la hauteur du palier du pont. On les dressait en position verticale au moyen d'un mât de charge et on les plongeait à leur pesanteur. En touchant le fond, ils s'arrêtaient; on s'empressait de les fixer en place par ces câbles et des traverses en bois en tous sens. On en plaçait ainsi une rangée: une de chaque côté du pont et entre ceux-là d'autres plus courts pour former des pilotis. Quand, avec le secours de la glace, une rangée était solide, on en plantait une autre cinq ou six pieds plus loin. On les joignait aussitôt au palier et, à mesure qu'avancait ainsi le tracel, on y bâtissait la charpente du pont, de manière à l'achever en même temps que le tracel lui-même.

Procédant ainsi des deux côtés du canal à la fois, on réussit à planter des pilotis jusqu'à la profondeur de 64 pieds. Au-delà, il ne fut plus possible d'atteindre le fond et il reste, entre les deux sections du tracel, une brèche de 70 pieds de largeur qu'il fallait fermer autrement, au-dessus du courant en "ciré" toujours à l'eau claire.

On attache l'un au bout de l'autre trois troncs d'arbres pour avoir la longueur suffisante et on réussit à les passer au moyen de câbles et à les placer en travers du canal. Une série de poutres semblables placées l'une à côté de l'autre compléta le tracel, formant une sorte de pont suspendu porté sur les deux extrémités avancées des pilotis.

On s'empressa d'achever l'assemblage du premier côté de l'arche, qui

fut dressé dans la première semaine de mars. C'était la charpente du côté est (vers le bas du courant); elle fut laissée légèrement inclinée, afin que sa pesanteur la protégeât contre le risque d'être renversée par un coup de vent. On commença sans délai la charpente de l'autre côté.

Ce travail était particulièrement délicat et difficile. Il était exécuté par Antoine Alain personnellement avec l'aide des hommes les plus adroits. Barrette disait à Alain: "Cette arche-là, il faut qu'elle soit à toute épreuve. Je ne veux pas qu'un autre que toi y mette la main. Il faut que tous les ajustages soient parfaits, qu'il n'y ait pas un joint où on puisse passer une lame de couteau". Et ce fut ainsi.

Barrette, lui, surveillait l'exécution et rajustait les mesurages. Tous les jours, il prenait les sondages, les niveaux, vérifiait les mesures. Il y avait continuellement des rajustements à faire, parce que le tracel faisait toujours défaut quelque part, et Lebel, qui en avait la charge, travaillait sans relâche à remplacer et rectifier. Tous les matins on trouvait un certain nombre de "chandelles" — c'est ainsi qu'on appelait les poteaux des pilotis — coupées sous la glace, ce qui faisait fléchir le tracel et faussait les mesures. Il fallait percer la glace et remplacer les pièces emportées, puis rétablir l'exactitude du palier.

Un moment, tout faillit être emporté. Les glaçons amenés d'en haut par le courant avaient épaissi le barrage sous le pont et l'eau commença à le soulever. La charpente de l'arche en construction était tellement tordue qu'il n'y avait plus moyen d'y travailler. "C'était le 19 mars, dit le vétéran Cléophe Girard; Barrette nous dit: "Avertissez le curé Lavoie...". J'arrive à l'église et je fonce au confessionnal. Monsieur Lavoie ouvre le guichet et dit: "Le tracel?". Je réponds: "Si la glace ne part pas, dans une heure tout sera brisé". Monsieur Lavoie a fait un grand soupir et dit: "Elle va partir", et de fait elle a parti à ce moment-là". Si le rapport est exact, comme il y a lieu de le croire, étant de celui même qui a fait la démarche et corroboré en substance par d'autres, c'est une chose assez étonnante que la glace n'ait pas emporté avec elle tous les pilotis, auxquels elle était soudée et qui résistaient à peine à la force du courant quand elle les tenait là.

C'est donc sur un tracel au-dessus de l'eau libre que le second côté de l'arche du gros canal fut achevé. Il fut levé le 9 avril. L'opération fut un événement, sinon une aventure, et on douterait de certains détails si on n'avait pas la concordance des témoignages pour rassurer.

La crue des eaux avait commencé; plusieurs chandelles avaient été emportées et il n'était plus possible de les remplacer; le tracel affaibli menaçait de partir d'un moment à l'autre.

Pour dresser debout la charpente, dont le poids était énorme — elle mesurait 220 pieds de longueur et 20 pieds de hauteur et elle était faite de

lourds plançons d'épinette rouge de cinq pouces d'épaisseur —, on avait une série de 22 palans doubles, attachés d'une part à divers points au sommet de la charpente et d'autre part au haut des poteaux du tracel alignés le long du pont. Malheureusement, plusieurs de ceux-ci, étant rompus, se trouvaient sans appui solide et n'offraient que peu de force aux palans qui y étaient attachés; la charge était répartie sur les autres, ce qui surchargeait d'autant les poteaux.

Il y avait à chaque palan un homme attelé à un câble qu'il tirait en l'enroulant sur un treuil muni de longues poignées. Les hommes étaient dans l'eau à mi-jambe. Ils tiraient avec ensemble et la charpente montait lentement. Elle était dressée à environ 45 degrés quand soudain tout parut céder. Les hommes lâchèrent prise et se précipitèrent aux bords. Mais les deux curés, qui assistaient à la manoeuvre (les curés Lavoie et Renaud), crièrent: "Pas ça, restez à vos places, il n'y a pas de danger". Les hommes reprirent leurs câbles, qui étaient restés tendus sans se relâcher, et ils achevèrent sans effort la montée de la charpente. On appuya celle-ci à chaque bout au moyen d'une petite perche de trois pouces de diamètre, qu'on n'a même pas le temps de clouer. À ce moment le tracel, glissant par le fond, partit tout d'une pièce, malgré un câble de trois pouces qui cassa comme une ficelle, et descendit dans l'abîme du courant sans toucher les deux charpentes du pont, qui restèrent suspendues presque sans appui. Un fait surprenant, dont tous les témoins furent particulièrement frappés, c'est que pas un seul des 22 palans ne resta accroché; les attaches qui les liaient fortement au sommet des poteaux glissèrent toutes d'elles-mêmes à mesure que le tracel s'enfonçait, et aucun des poteaux ne frôla la charpente à peine en équilibre.

"Sans les curés, ce pont-là ne se serait jamais bâti", disent unanimement les témoins de l'oeuvre. C'est un verdict qu'on peut accepter sans peine quand on sait que c'est la seule circonstance où il s'est formé de la glace à cet endroit et quand on sait la part active que les prêtres des deux localités les plus immédiatement intéressées ont prise à sa réalisation et à la protection des ouvriers. Malgré des dangers multiples et constants, tout le travail a été fait "sans qu'on noie une égoïne". Seul un homme, une fois, est tombé à l'eau... Johnny Tremblay, et il était vivant en 1947 pour le dire.

L'assemblage de l'arche du gros canal fut terminé dans ces conditions. L'autre partie du grand pont fut construite de la même manière, d'abord un des côtés de la charpente sur toute la longueur, qui était de 400 pieds et reposait sur une suite de quatre piliers et qui fut levé tout d'une pièce; puis l'autre côté. Mais le travail était relativement facile, parce qu'on était sur un fond solide pour l'opérer. Le petit pont sur le canal qui sépare l'îlot de l'île d'Alma fut levé le dernier, dans le mois de juillet: un côté le 10, l'autre le 18.

L'ensemble fut terminé au mois de septembre 1894. Ce serait dès le

début du mois si on prend comme exacte une nouvelle parue dans le PROGRÈS DU SAGUENAY du 6 septembre, mais à la fin du mois seulement si on en croit un citoyen de Saint-Nazaire qui revendique l'honneur d'avoir été dans la première voiture qui fut admise à passer sur le pont, alors qu'on le conduisait au baptême. Il s'agit de M. Arthur Villeneuve, baptisé à Saint-Joseph d'Alma le 30 septembre 1894. Les autres occupants de la voiture étaient son grand-père maternel, Eusèbe Martel, et sa grand-mère, Marguerite Belley, parrain et marraine de l'enfant.

On avait fixé la date de la bénédiction du Pont de Taché au 27 septembre, à l'occasion d'une exposition et d'un congrès agricole à Hébertville, l'absence des ministres provinciaux attendus fit remettre la cérémonie à l'année suivante. Elle eut lieu le 19 août 1895, un lundi.

Ce fut un événement régional. La journée commença par une messe solennelle d'action de grâces à l'église. Le premier ministre de la province, l'honorable L.-O. Taillon, et l'honorable Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture, y assistaient. On y voyait le député fédéral et les deux députés provinciaux, le procureur du Séminaire et le maire de Chicoutimi, le gérant du chemin de fer, les curés et les maires de presque toutes les localités du Lac-Saint-Jean et plusieurs du comté de Chicoutimi, une foule énorme pour l'époque. La bénédiction aurait pu se faire sans une telle démonstration et cela ne diminuerait pas l'importance du pont, mais ce déploiement est un indice de l'importance qu'avait le fait dans l'estime de ceux qui pouvaient en juger.

En même temps que le pont, on a béni une croix commémorative de la protection divine dont on avait reconnu les effets de façon marquante. Cette croix, dont le bois a été remplacé quand il le fallait, était sur l'îlot entre les deux sections du pont; elle faisait partie du décor impressionnant du site du Pont de Taché. On a projeté de la remplacer, cette réalisation serait heureuse.

Le grand Pont de Taché mesurait 620 pieds d'arches et le petit pont (sur le canal entre l'îlot et l'Île d'Alma) était de 132 pieds. Les avant-ponts formaient un total de 302 pieds. C'était donc un ensemble de plus de 1 000 pieds de longueur. L'arche du gros canal était plus haute que les autres parties; elle était de 20 pieds et liée à toute épreuve.

À part les deux conducteurs en chef et quelques rares hommes de main-d'oeuvre, seuls les gens des localités voisines y ont travaillé. Le transport du bois et la construction représentent un travail colossal, qui a été exécuté sans machinerie, avec le moyen de simples outils: haches et herminettes, scies de long et de travers, tarières, niveaux et palans à main. On n'a pas craint de faire appel à l'aide divine et on n'a pas hésité à reconnaître son concours quand on l'a reçu.

L'entreprise a coûté en tout 19 000 \$ dont 2 000 \$ ont été fournis par

le gouvernement fédéral et 17 000 \$ par le département provincial de la Colonisation. Le bois n'a pas coûté un sou à part le travail; même quand on l'a pris sur les terrains des particuliers, ceux-ci l'ont donné gratuitement et sans hésiter pour assurer à la région l'avantage d'un pont sur la rivière Saguenay.

"Le pont de la Grande-Décharge est une véritable merveille dans sa construction", répétait-on partout. Le mot est juste. Son arche principale était la plus longue au monde en fait de pont en bois, croyons-nous. Merveille de solidité, le Pont de Taché a tenu ferme pendant 52 ans.

Le coup d'eau de 1928

L'événement mémorable de l'année 1928 fut l'inondation produite en fin de mai partout autour du lac Saint-Jean, par une crue extraordinaire des eaux.

Comptant trop sur ce qui s'était passé les années précédentes, on avait laissé monter le niveau du lac par les premiers apports des rivières, quand une masse d'eau formidable amenée par la rivière Péribonka fit, en quelques jours, monter le lac à un niveau qu'il n'avait jamais encore atteint, causant de l'émoi et des dégâts spectaculaires. On circulait en chaland dans une partie des rues de Roberval, dans le cimetière et une grande partie de la paroisse de Saint-Méthode, par-dessus la voie du chemin de fer en certains endroits, et plusieurs sections de routes étaient couvertes d'une épaisseur d'eau allant jusqu'à plus de deux pieds, y interrompant la circulation pendant plusieurs jours.



Le 26 mai 1928, lors de la crue des eaux.

Dans le territoire d'Alma, le dommage le plus considérable fut l'avarie au Pont de Taché, sur la Grande-Décharge. Toute la partie nord-est, longue de près de 400 pieds, fut emportée par le courant; il ne resta que l'arche principale, qui enjambe le canal le plus profond et qui, bien que battue par les flots, résista grâce à sa pesanteur et à l'enlèvement des lambris, opération qui permettait à l'eau de passer à travers les charpentes.



Le Pont de Taché battu par les flots en 1928.



Le Pont de Taché après que la partie nord eût été emportée par les flots.

Une des conséquences de cet accident fut l'interruption de la circulation normale pendant environ six mois, jusqu'à sa remise en place. Cependant, grâce à une entente avec les Forces Motrices du Saguenay, les voitures utilisèrent un passage à travers la salle des générateurs dans l'édifice de la centrale des génératrices électriques de l'Isle-Maligne, à partir du 9 novembre.



Le pont actuel qui relie les côtés nord et sud de la Grande-Décharge. À l'arrière-plan, la centrale hydro-électrique d'Isle-Maligne.

Au cours des années 1940, le Pont de Taché commençait à prendre de l'âge et demandait alors d'importantes réparations. C'est alors qu'on pensa à utiliser le pont du chemin de fer de Chibougamau, construit en 1928 au-dessus de la Grande-Décharge et qui n'était pas alors utilisé.

Après entente avec tous les intéressés, l'Alcan, les ministères de la Voirie et des Travaux publics, on décida d'y faire des réparations pour le rendre accessible à la circulation routière afin de relier définitivement les deux côtés de la Grande-Décharge. Ces travaux furent exécutés en 1946 et dès 1947, on pouvait circuler sur le nouveau pont.

Quant au Pont de Taché, il fut complètement désaffecté et vendu à l'enchère à M. David Tremblay, du quartier Talbot à l'Isle-Maligne, qui le vendit par la suite en pièces détachées. Il ne resta du Pont de Taché que les piliers et culées, dont le contrat de dynamitage fut accordé à M. Edmour Savard, de Saint-Coeur-de-Marie.

Le 24 septembre 1950, grâce à l'initiative du docteur J.-A. Bergeron, président de la Société Historique d'Alma, cette dernière, en collaboration avec la Société Historique du Saguenay, plaçait une plaque historique sur la

rive sud de la Grande-Décharge, là où avait été le Pont de Taché et, l'année suivante, elles en érigeaient une réplique sur la rive nord à l'autre extrémité du pont disparu. On pouvait y lire:

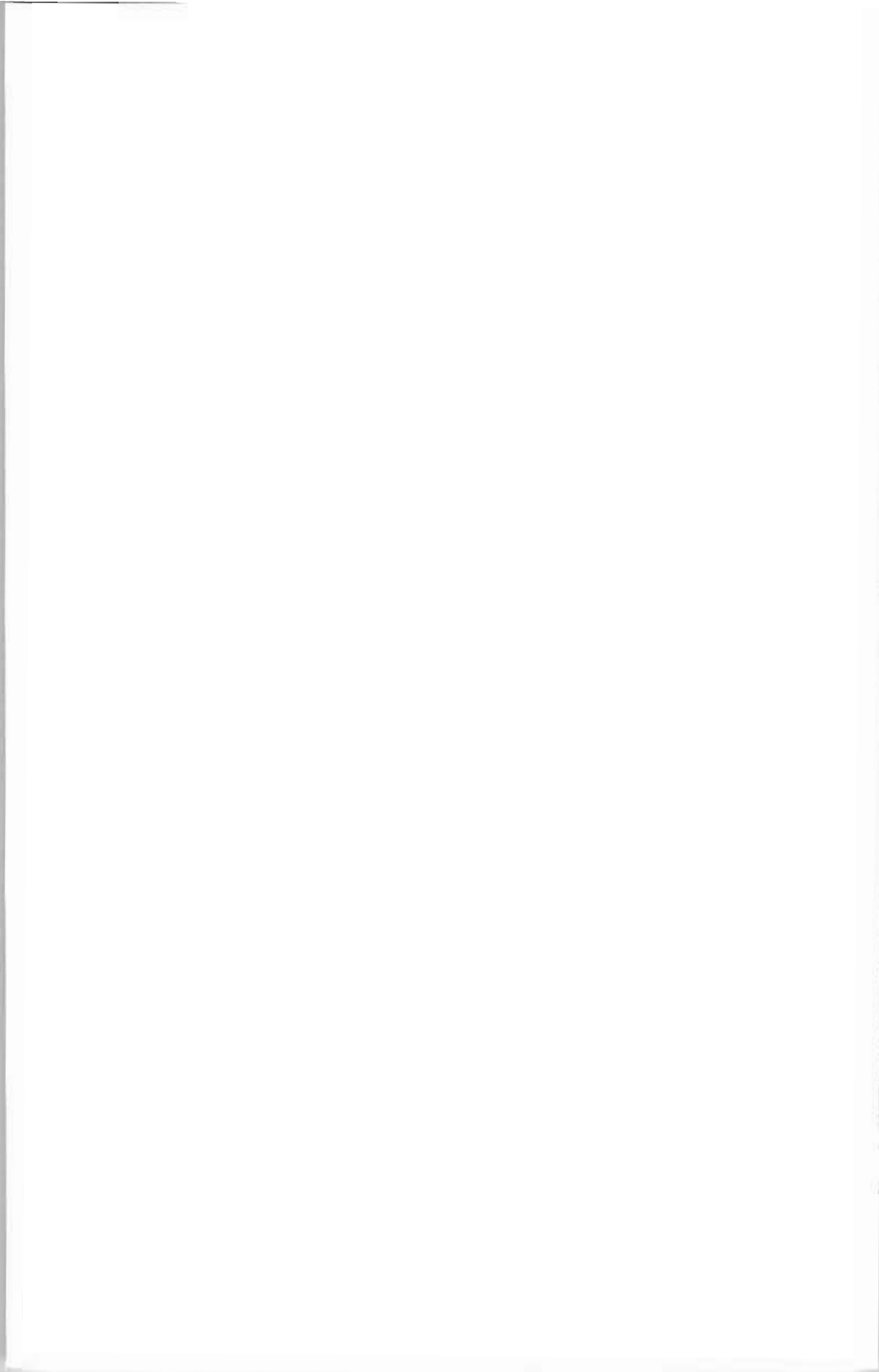
ICI ÉTAIT LE PONT DE TACHÉ. PREMIER PONT SUR LA RIVIÈRE SAGUENAY, IL FUT CONSTRUIT EN 1894. PONT COUVERT, TOUT EN BOIS, IL AVAIT UNE LONGUEUR TOTALE DE 620 PIEDS EN QUATRE ARCHES DONT LA PRINCIPALE, MESURANT 220 PIEDS, ÉTAIT UNE MERVEILLE D'AUDACE ET DE SOLIDITÉ.

CETTE ARCHE, LA PLUS LONGUE DU GENRE EN CANADA, DOMINAIT LE COURS D'EAU (ALORS LIBRE) DONT LA FORCE RENDAIT IMPOSSIBLE D'ATTEINDRE LE FOND ET D'ARRÊTER LA GLACE; SA CONSTRUCTION TIENT DU MIRACLE. ELLE A RÉSISTÉ À LA POUSSÉE DES FLOTS QUI ONT EMPORTÉ LES AUTRES PARTIES DU PONT EN 1928. CE PONT FUT DÉMOLI EN 1946-1947. — 1950.

Cette plaque fut dévoilée le 24 septembre 1950, du côté nord du Pont de Taché, par Ferdinand Larouche, de Saint-Coeur-de-Marie, qui avait été invité par la Société Historique du Saguenay, à titre de plus ancien maire d'Alma; il avait alors 91 ans et 4 mois.

Dans une lettre en date du 27 avril 1950, le sous-ministre des Travaux publics dans le Gouvernement du Québec, donnait les précisions suivantes à la Société historique de Chicoutimi:

"Ne vous fiez pas exclusivement à ma mémoire mais je crois que la démolition du pont de Taché a commencé à l'automne de 1946 et complétée en 1948. Ces travaux ont été exécutés en régie par le ministère, sauf les piliers et culées pour la démolition desquels le ministère a accordé un contrat à M. Edmour Savard, de Saint-Coeur-de-Marie".



Ferdinand Larouche

Souvenirs racontés par sa petite-fille
Normande Bouchard (Mme Robert Simard)

Mon grand-père Ferdinand est né en 1859, à Saint-Urbain, comté de Charlevoix, de Ferdinand Gauthier et de Julienne Côté. Mon grand-père est donc un Gauthier dit Larouche.

Ses parents n'étaient pas riches mais voulaient quand même le faire instruire à cause de sa santé fragile. C'est par l'entremise du curé Ambroise Fafard, qu'ils réussirent à l'envoyer étudier à l'École Normale Laval de Québec, où il obtint son diplôme Modèle le 22 juin 1877.

Toujours par l'entremise du curé Fafard, il eut le privilège de faire une classe privée aux enfants d'un certain M. Steele, de Montréal, dont la femme était Française. Il gagnait 4,00 \$ par mois, logé et nourri... et envoyait tout son argent à ses parents. Au cours d'un voyage à Alma où il était venu se promener chez son frère, il fit la rencontre de la belle Flavie Harvey, originaire du Rang des Mathias, à Chicoutimi, qui était également en promenade chez un de ses frères. Les fréquentations ne durèrent qu'une semaine et ils se marièrent; mon grand-père avait alors 26 ans. Ma grand-mère Flavie, qui est décédée le 24 août 1915, à l'âge de 50 ans et quelques mois, mit au monde 16 enfants.

Mon grand-père Ferdinand enseigna à Alma et à Hébertville et demeurait sur la terre de son frère Théodule; cette terra appartient aujourd'hui à la famille Arthur Bergeron, dans le Rang 9, à Alma, où une plaque-souvenir rappelle le passage de Ferdinand Larouche à cet endroit.

Je peux dire que mon grand-père était un homme d'église. Il était d'une honnêteté extraordinaire; c'est pour cela qu'il est mort "pas riche" mais bien. Il a vécu une vieillesse heureuse, avec des gens qui l'aimaient et que lui aimait. Tout le monde avait une grande admiration pour lui, car il dépannait tout le monde.

La maison de "Pépère Ferdina", comme on se plaisait à l'appeler, était voisine de l'église et toujours ouverte, prête à accueillir parents et amis. Cette maison, qui fut plus tard déménagée, existe encore... elle appartient à Mme Almas Fleury.



Ferdinand Larouche partant pour aller traire sa vache en pacage chez Paul-Émile Tremblay.

Dans le temps, il fallait être à jeun pour communier; or, après la messe, on allait déjeuner chez mon grand-père qui demeurait avec mon oncle Xavier et tante "Bertine", (Albertine).

Ferdinand Larouche fut le 5e maire d'Alma, de 1882 à 1883. À Saint-Coeur-de-Marie, il a été huissier et greffier de la Cour de Magistrat, secrétaire de la Municipalité et de la Commission scolaire et maître de poste pendant plus de 40 ans, ce qui a valu d'ailleurs la décoration de "longs services" par la Reine.

Il était très dévot: il allait aux deux messes chaque matin... de peur d'avoir été distrait à la première. M. le curé Abel Simard disait de lui, à son service: "Nous avons perdu un "pilier" de l'église de Saint-Coeur-de-Marie".

Mon grand-père Ferdinand collectionnait les "Annales" de toutes les communautés; il s'était abonné à un grand nombre. Ses descendants ne trouvant aucune valeur à ces revues, en ont disposé...

Il réparait les chapelets dans ses passe-temps et il en faisait également. Dès que nous étions en âge de dire le chapelet, il nous en offrait un en cadeau... rose, bleu ou rouge, on le trouvait bien beau.

Il donnait des cours à ses enfants qui sont tous devenus autodidactes... sans avoir été à l'école. Quant à mon oncle Xavier, il était également très brillant et très sérieux mais surtout autoritaire... on le voyait toujours avec un livre à la main.

Il faisait tous les contrats de vente de maisons ou de terrains... sans jamais se faire payer; les gens lui donnaient ce qu'ils voulaient. D'après mon père, ce n'était guère plus de 50 sous ou 1,00 \$. Avec l'instruction qu'il avait, il aurait pu dans ce temps-là, exploiter tout le monde, car c'était non seulement l'homme le plus instruit de Saint-Coeur-de-Marie... "mais de tout le Lac-Saint-Jean", selon M. Paul-Emile Tremblay qui l'a bien connu.

Il n'est pas arrivé le premier... mais on attendait sûrement un homme de sa valeur.

Mon grand-père était sévère. Dès qu'il voyait un garçon en amour, il lui disait: "Vite, mariez-vous... tout ce qui traîne se salit".

Une fois je le gardais avec mon cousin Justin; j'étais jeune, j'avais 12 ans. Ma tante nous avait donné un "Pepsi" et je me souviens que mon grand-père s'était fâché. "Où on va avec des enfants élevés au "Pepsi", avait-il dit. Il avait même réprimandé ma tante. Imaginez, on en prenait une ou deux fois par année.

ECOLE NORMALE LAVAL.

Le Honorable Secrétaire d'Instruction Publique
DE LA PROVINCE DE QUEBEC.



Le Honorable le Supérieur de l'Instruction Publique
DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

I hereby certify that *M. Ferdinand Larouche*

is a native of the Province of Quebec, and that he

has been admitted to the rank of *Normal School*

teacher, from the *20th* day of *August*, 1877.

That having undergone an examination before me, he was

found to be qualified to receive a *Normal School*

teaching certificate, and that he is *now*

teaching in the *Normal School* at *Quebec*.

I further certify that he has been *admitted*

to the rank of *Normal School* teacher, from the *20th*

day of *August*, 1877.

In accordance with the foregoing recommendation of the *Board*

of *Normal Schools*, and in conformity with the *Act*

of the *Province of Quebec*, relating to the *Education*

of the *Province of Quebec*, I hereby certify that the *Board*

of *Normal Schools* has *admitted* *M. Ferdinand Larouche*

to the rank of *Normal School* teacher, from the *20th*

Je certifie que *M. Ferdinand Larouche*
est un natif de la Province de Québec, et que
il a été admis au rang de *Normal School*
teacher, le *20* jour d'*août*, 1877.
Après avoir subi une épreuve devant moi, il a été
trouvé qualifié pour recevoir un *Normal School*
teaching certificate, et qu'il est *actuellement*
enseignant dans le *Normal School* de *Québec*.
Je certifie également qu'il a été admis à ce
rang de *Normal School* teacher, le *20*
jour d'*août*, 1877.
En conformité avec la recommandation de la *Commission*
de *Normal Schools*, et en conformité avec la *Loi*
de la *Province de Québec* relative à l'*Éducation*
de la *Province de Québec*, j'ai certifié que la *Commission*
de *Normal Schools* a *admis* *M. Ferdinand Larouche*
au rang de *Normal School* teacher, le *20*
jour d'*août*, 1877.

Donné à Québec, au Département de l'Instruction Publique,
ce *20* jour d'*août*, 1877.
Le Secrétaire d'Instruction Publique,
F. Larouche

Diplôme de l'École Normale Laval à Ferdinand Larouche (1877).

Principale of the Normal School
F. Larouche
In accordance with the foregoing recommendation of the *Board*
of *Normal Schools*, and in conformity with the *Act*
of the *Province of Quebec*, relating to the *Education*
of the *Province of Quebec*, I hereby certify that the *Board*
of *Normal Schools* has *admitted* *M. Ferdinand Larouche*
to the rank of *Normal School* teacher, from the *20th*
day of *August*, 1877.

À 85 ans, il trayait encore sa vache, soir et matin; elle pacageait chez Paul-Émile Tremblay.

Il est décédé le 14 novembre 1952, à l'âge de 93 ans et 6 mois, laissant un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux et nièces.



La maison de Ferdinand Larouche, construite au bord de la coulée, près de l'église. À l'arrière, l'église et la salle publique.



La maison de Ferdinand Larouche, construite en une semaine, grâce à une corvée.



La maison de Ferdinand Larouche, quelques années plus tard. Elle fut déménagée par la suite, sur la même rue, à côté de l'église. Cette maison est présentement occupée par Mme Almas Fleury.

Ferdinand Larouche dit "Ferdinat" du Rang 5

Ferdinat Larouche, de St-Agnès, arrive à Saint-Coeur-de-Marie vers 1900, après avoir épousé Delphine Néron en août 1877. Il est accompagné de ses deux fils Joseph et Armand.

Ils trouvèrent une terre abandonnée, que les premiers occupants avaient commencé à défricher. Ils trouvent le coin très beau et rêvent un jour où toute la famille viendrait s'y installer.

Alors, on achète une poche d'avoine et on emprunte le boeuf et la charrue du voisin, Nice Bouchard, arrivé quelques années plus tôt. Pendant tout l'été, ils bûchent, bâtissent un "campe" et travaillent très fort. À l'automne, ils ramassent l'avoine en vue de montrer à la famille quelle belle terre productive ils venaient de découvrir.

C'est pourquoï, l'année suivante, Ferdinat fait venir toute sa famille, soit quatorze enfants, pour s'établir définitivement sur cette "terre promise". Les enfants avaient noms: Joseph, Dina, Armand, John, Merez, Antonio, Hector, Anna, Marencia, Cécile, Antoine, Henri, Marie-Louise et Charles.

L'ainé, Joseph, marié à Nellie Bergeron, devint restaurateur à Saint-Coeur-de-Marie. Ils n'eurent pas d'enfant mais élevèrent Belle, la fille de sa soeur Marencia, décédée très jeune. Son restaurant devint plus tard le magasin général de Roland Simard, à l'endroit même où se trouve la caserne de pompiers.

Dina, mariée en premières noces à Ernest Harvey s'établit en face de son père Ferdinat et eut cinq enfants. Après le décès de son époux, elle se remarie à Jean Bergeron qui lui donne six enfants.

John Défricha le 1^{er} lot acheté par la famille. Marié à Clémentine Tremblay, ils élevèrent 17 enfants et eurent 109 petits-enfants. Aurélien succéda à John et exploite encore cette ferme, agrandie et modernisée, organisée en compagnie avec ses trois fils: Mario, Jean et Clément.

Hector épouse Maria Bouchard; ils accueillirent Ferdinand Larouche et son épouse jusqu'à leur mort.

Anna épouse Gaudiose Gaudreault; ils eurent une grande famille; c'est Jean-Joseph qui continue l'oeuvre de son père sur sa ferme.

Cécile épousa Edmond Fortin en premières noces, ils eurent quatre enfants; elle se remaria avec Georges, frère de son premier mari, qui lui donna neuf enfants. De plus, elle éleva son petit-fils Gaston. On retrouve cette famille en grande partie sur une entreprise familiale: "Les Produits L.F. Mistouk".

Antoine épouse Emma Simard, qui coule une vieillesse heureuse au Domaine du Bel-Âge, et dont la mémoire extraordinaire nous a permis d'agrémenter ce récit de nombreux témoignages vécus. Antoine, décédé en 1975, fut un des pionniers du mouvement coopératif dans la région et un des fondateurs de la Chaîne coopérative du Saguenay.

Henri épouse Julie Pilote, une nièce de John, son frère. Ils ont élevé huit enfants qui habitent tous Saint-Coeur-de-Marie.

Marie-Louise épouse Edgar Bouchard, qui lui donna 11 enfants. Ils ont toujours habité à St-Léon. Elle est la seule des enfants de Ferdinand Larouche qui vit encore.

Armand épouse Marie-Louise Tremblay en 1905; elle lui donna dix-huit enfants. Cordonnier de son métier, il confectionna lui-même ses souliers de noces, en cuir patente noir. Il pratiqua ce métier à Mistouk jusqu'en 1937, dans la maison où habite aujourd'hui Berthe Larouche. C'est lui qui confectionnait les bottes de chantier et des draveurs. Il déménagea par la suite à Jonquière.



M. et Mme Antoine Larouche (Emma Simard).

Testament de Joseph Fleury (père)

Joseph Fleury (père) est décédé en 1893, dans la maison qu'il avait construite et qu'il a léguée, par testament, à son fils Delphis, en date du 8 juillet 1891, devant le Notaire Severin Dumas, d'Hébertville. Messieurs Louis Pageaot, marchand de Saint-Joseph-d'Alma et Ferdinand Larouche, cultivateur du Canton Delisle, avaient servi de témoins.

Dans son testament, Joseph Fleury déclare:

"Malade de corps mais sain d'esprit, mémoire, jugement et entendement, ainsi qu'il est apparu auxdits Notaire et témoins, lequel dans la vue de la mort, croyant d'en être surpris sans avoir fait connaître ses dernières volontés a, par les présentes fait, dit et nommé audit Notaire, en présence desdits témoins, le présent Testament dans les termes suivants, savoir:

Comme Chrétien, je recommande mon âme au Dieu Tout-Puissant. Je veux et ordonne que toutes mes dettes soient payées et mes torts réparés, si aucuns je peux avoir faits à mon prochain, par mon légataire universel ci-après nommé. Je veux et désire, arrivant mon décès, que le jour de mon inhumation, il me soit fait dire et célébrer un service selon mes moyens et un

autre service semblable au bout de l'an de mon décès et que le plus tôt possible après ma mort, il me soit fait dire et célébrer vingt-cinq messes basses pour le repos de mon âme.



La maison de Joseph Fleury.



Photo prise à l'occasion du mariage d'Oswald Fleury à Thérèse Lamirande, sa première épouse.



Photo prise à l'occasion de la fête organisée pour marquer les 26 ans de dévouement au service de l'enseignement de Mme Lionel Fleury.

Je charge aussi mon dit légataire universel de faire dire et célébrer le service anniversaire de feu Dame Apolline Gagnon, mon épouse, le vingt-quatre de septembre prochain et de payer et acquitter pour elle le prix de treize messes basses le plus tôt possible.

Je donne et lègue à monsieur Delphis Fleury, mon fils, cultivateur, demeurant avec moi, tous les biens meubles et immeubles généralement quelconques que je délaisserai et qui se trouveront à m'appartenir au jour et heure de mon dit décès, par ledit Charles-Delphis Fleury, que j'institue par le présent mon légataire universel, en faire jouir et disposer en toute propriété, à compter du jour de mon dit décès.

Ce legs est fait à charge par ledit C.-Delphis Fleury, de donner et livrer, d'hui à trois ans, à monsieur François Fleury, un autre de mes fils, savoir: un cheval, une vache, six moutons dont trois vieux et trois jeunes, un cochon, un poêle, une paire de roues, un harnais complet d'ouvrage et une petite batterie de cuisine. À charge aussi, pendant le même délai, de bâtir et loger sur le lot dix-neuf (19) du troisième rang du Canton de Delisle, comté susdit, une maison, une étable et une grange, absolument semblables à celles que ledit Delphis Fleury a sur la terre qu'il possède actuellement et à la condition que ledit François Fleury, demeure pendant lesdits trois ans avec ledit Delphis Fleury, son frère, et lui donne tout son temps et son travail.

S'il arrive que ledit Delphis Fleury ne put donner à son frère ce qu'il est ci-dessus obligé de lui donner ainsi que de faire les constructions ci-dessus, alors délai sera prolongé pendant encore un an.

Je confirme la donation ou cession verbale que j'ai faite ci-devant à mon dit François Fleury dudit lot de terre numéro dix-neuf (19) du troisième rang, du Canton de Delisle, pour que celui-ci en jouisse, fasse et dispose comme lui appartenant en toute propriété, sauf à distraire le moulin et emplacement du moulin à farine qui s'y trouve que j'ai vendu, ainsi que le moulin à scie et son emplacement qui font partie des biens que je délaisse et qui appartiendront à mon légataire universel.

Cette confirmation de la donation ou cession verbale ci-dessus, est aussi faite pourvu que ledit François Fleury cède et transporte audit Delphis Fleury, son frère, par bon titre gratuit, le lot de terre numéro vingt-cinq (25), du troisième rang de Delisle et ce, à sa demande.

Je confirme aussi la donation verbale que j'ai aussi ci-devant faite à



Le Premier ministre Jean Lesage de passage à Saint-Coeur-de-Marie en 1960. Le maire Clément Fleury et ses enfants Sylvain et Jean-Pierre.

Damase Fleury, un autre de mes fils, cultivateur dudit Canton Delisle, du lot de terre numéro dix-neuf du second rang, dudit Canton, que ce lot est actuellement pour/par ledit Damase Fleury en faire jouir et disposer comme de chose lui appartenant. Je nomme ledit Charles-Delphis Fleury, l'exécuteur de mon présent Testament entre les mains duquel je me démet de tous mes biens.

Je révoque tous les Testaments que je pourrais avoir ci-devant faits, le présent contenant mes dernières volontés.

Ce fut ainsi fait, dicté et nommé audit Notaire par le testateur, en présence desdits témoins et à lui lu par ledit Notaire, lesdits témoins présents, le testateur a déclaré que les présentes contenaient ses volontés dernières.

Dont acte numéro quatre mille cent cinquante-huit.

Fait et exécuté dans ledit Canton de Delisle, en la demeure du testateur, ce huit de juillet mil huit cent quatre-vingt-onze, en la présence actuelle de monsieur Louis Pageot, marchand de Saint-Joseph-d'Alma et de monsieur Ferdinand Larouche, fils, cultivateur dudit Canton de Delisle, témoins aux présentes.

Requis de signer, le testateur a déclaré audit Notaire, en présence desdits témoins, ne le savoir et ceux-ci ont signé avec le Notaire, en présence du testateur et des noms des autres, après lecture faite.



M. Émile Tremblay, sacristain pendant 28 ans et membre de la chorale depuis 35 ans, reçoit une plaque-souvenir qui lui est remise par le docteur Isidore Gauthier, au nom de la Fabrique.



Mme Ginette Fleury-Larouche, organiste à l'église de Saint-Coeur-de-Marie depuis 32 ans.

Hommage à Joseph-W. Fleury

Adresse composée par Marie-Ange
Fleury, fille cadette de Joseph-W. Fleury
et par son époux, André Roche, à l'occasion
du 68^{ème} anniversaire de naissance
de Joseph-W. Fleury, en 1917...
il avait 68 ans

Cher père et beau-père,

Nous aimerions vous surprendre, mais les murs ont des oreilles, dit-on, et sans doute que notre réunion ne vous étonne pas.

Tout de même, nous sommes heureux et fiers, en cette journée de printemps, de nous grouper autour de vous pour goûter ensemble les joies de la famille

Il y a aujourd'hui 68 ans, le Seigneur mettait au monde un enfant qu'il destinait à devenir le père d'une nombreuse famille et fondateur d'une belle paroisse. A ce vénérable pionnier du Lac-Saint-Jean, ses enfants viennent aujourd'hui lui offrir leurs vœux de bonheur. Voilà le but de notre réunion

Permettez nous donc de prier Dieu de vous conserver encore longtemps à notre affection. Que votre santé se rétablisse, car vous ne pouvez nous quitter avec votre jambe malade. Qu'est-ce que le Ciel ferait d'un éclopé? Il vous renverrait vite sur terre guérir votre infirmité. Donc, bonne santé pour vos vieux jours.

Maintenant que votre famille est presque établie, vivez tranquille, du souvenir de vos bonnes actions, des services rendus à vos concitoyens et goûtez la joie d'habiter une maison confortable, résultat de votre travail et de vos vœux.

Nous souhaiterions que notre visite demeurât gravée dans votre mémoire. Alors, croyant qu'un cadeau vous ferait plaisir, connaissant aussi votre peu de fierté pour la toilette, nous avons voulu vous habiller des pieds à la tête. Essayez de suite cet habillement, il vous ira comme un gant. De plus, acceptez le reste: cravate, chemise, etc., certains que chaque morceau vous ira.

Avant de vous laisser jour en paix du fruit de notre affection filiale, agréez de nouveau, chez père et beau-père, les vœux de prospérité de tous vos enfants et laissez-nous répéter comme on le fait dans semblables circonstances.

"Ad multos annos"

Vivez de longues années dans la paix du Seigneur.



Madame Joseph Larouche, née Emélie Fleury, et sa fillette. Elle était la mère de l'abbé Gaston Larouche.

Joseph-Élie Maltais

Joseph-Élie Maltais,
raconté par sa fille Gaby.

Il est difficile, pénible même, de faire revivre, douze ans après un départ hâtif, une personnalité aussi forte que celle de mon père. Cependant, je dois sans doute à sa mémoire, de rappeler l'être cher qu'il représentait à ceux qui l'ont aimé.

Homme d'action infatigable, il était, à l'époque, connu régionalement pour ne pas dire provincialement. Mais pour moi, il était avant tout un père aimant, qui n'avait d'âge que l'expérience de la vie. L'égalité père-fille qui existait entre nous m'a donné le privilège de bénéficier de ses immenses qualités de cœur et d'esprit.

Un physique autoritaire cachait sa véritable identité, son Moi profond. Timide et sensible, il ne se livrait pas facilement; seuls ses proches peuvent définir vraiment cet homme que le travail, les responsabilités, la vie avait contribué à sculpter.

Qui était-il vraiment?

Un homme foncièrement bon, généreux, attentif à sa famille et à ses concitoyens. Sa vie entière a été axée sur le besoin de répondre aux exigences des siens et des autres. À cet effet, il s'impliqua socialement dans divers organismes dont les buts concrétisaient ses idéaux. Aux dires de ma mère, il prodiguait sans compter temps, services, aide financière même...

L'honnêteté, la sincérité et la franchise l'identifiaient également. Ces derniers traits de sa personnalité le rendaient parfois implacable: la vérité devenait alors brutale, violente, sans nuance! Quand le jugement avait posé son diagnostic, la volonté intervenait à son tour et, écartant un à un tous les obstacles gênants, il se pressait de mettre à exécution le plan initial. Il se connaissait pas la "peur", celle qui a trop souvent caractérisé le Canadien-français. Pour lui, tout projet sensé pouvait être considéré, toute injustice pouvait être réparée.

Père de famille accompli, il désirait fournir à ses enfants des armes à la mesure des embûches de la vie: bonne instruction, bien-être matériel et formation sérieuse. Ma mère partageait ses rêves et ses soucis. Malgré ses nom-

breuses préoccupations, il était "présent" à la maison. Son oeil bleu, perçant, veillait affectueusement sur chacun de nous, calmait nos querelles enfantines, nos mesquineries d'adolescents et même d'adultes. Chacun se devait de respecter l'autre.

Mon père "adorait" ses petits-enfants. Il leur conseillait fortement de poursuivre leurs études, les amenait un peu partout; à la meunerie, à la maison paternelle, aux champs, à la pêche et à la chasse, bref, il répondait à tous leurs désirs... Pour ceux-ci, Grand-papa ne possédait qu'un seul défaut, celui de "s'endormir au volant de sa voiture"!

Les réunions mondaines ne lui plaisaient pas toujours; il en profitait pour discuter "actualités" et surtout "politique", discussions alimentées par des lectures sérieuses et variées. Il aimait beaucoup les animaux et les soignait avec attention. La nature l'a toujours émerveillé: le dégel des glaces du lac autant que le chant d'un oiseau! Taquiner la truite de la Brodeuse était devenu son loisir de prédilection! Le jeu de bridge le passionnait également: que de longues soirées à relever le défi d'enchères trop fortes, de contrats difficiles à réaliser... mais quel "supplice" pour le partenaire! La pratique des sports l'attirait aussi, particulièrement le base-ball. Les joutes locales l'amusaient beaucoup. Je le vois encore, casquette blanche sur le front, sur le deuxième gradin, placé entre le receveur et le premier but, applaudissant les bons coups des joueurs!

On le croyait solide comme le roc. Malheureusement, les luttes, les angoisses, les épreuves avaient miné sa robuste santé. Il ne put, hélas, gagner la dernière bataille, celle de la maladie... qui l'emporta trop tôt vers sa nouvelle vie.

Les temps ont passé mais les souvenirs demeurent à jamais, ceux d'une vie familiale heureuse, ceux des grandes joies, ceux des profonds chagrins... Que nous reste-t-il de lui? Le souvenir d'un homme au coeur d'or, d'un travailleur acharné, d'un idéaliste à la recherche d'un véritable dépassement. Qui peut souhaiter plus bel héritage?

Hommage et reconnaissance, papa!

Testament du curé Renaud

Province de Québec,
Notre-Dame d'Hébertville,
Comté Lac-St-Jean
4 Mars 1914

TESTAMENT et CODICILLES du Rév. Joseph Renaud, prêtre,
Curé de Notre-Dame d'Hébertville.

(AD MAJOREM DEI GLORIAM)

Après avoir invoqué La Très Sainte Trinité et m'être mis sous la protection de St-Joseph, mon patron, déclare par le présent écrit être ma volonté que je veux être fidèlement exécutée après ma mort.

Je nomme exécuteur de ce testament le Révérend Abraham Ville-neuve, curé de Sainte-Croix, Lac-St-Jean et lui accorde la somme de six cents piastres (\$600.) pour tous les troubles et tous les frais à l'occasion de ce testament.

Je veux que mes torts soient réparés et mes dettes payées.

Si je meurs curé d'Hébertville, on m'entertera ici; si au contraire je meurs à Saint-Coeur-de-Marie, au milieu de mes parents, on m'entertera dans cette paroisse.

J'ORDONNE que mes funérailles se fassent avec économie et simplicité et que \$2,000.00 de messes privilégiées soient dites pour le repos de mon âme.

1- JE lègue à la Fabrique de Saint-Coeur-de-Marie la somme de cinq cents piastres (\$500.) pour l'achat d'un autel.

2- JE lègue à la Fabrique de Notre-Dame d'Hébertville trois cents piastres (\$300.) pour l'achat d'un orgue.

3- JE lègue à la Mission St-Henri, Lac-St-Jean, la somme de cent piastres (\$100.) pour l'achat de deux statues Ste-Vierge et St-Joseph.

4- JE lègue à la Mission St-Nazaire la somme de cent piastres (\$100.) que l'on mettra là où il y a plus besoin.

5- JE lègue à mes vieux parents la somme de deux mille piastres (\$2,000.00). S'il y a un reste on devra le mettre en messes pour le repos de leurs âmes.

- 6- JE lègue à ma soeur Alice Renaud, ma filleule, épouse de Onésime Larouche, forgeron de St-Henri, la somme de trois mille piastres (\$3,000.00) plus un demi lot de terre (No 13) côté ouest, Canton Taillon.
- 7- JE lègue à ma soeur Amarilda Renaud, épouse d'Ernest Bouchard, forgeron de Saint-Coeur-de-Marie, trois mille piastres (\$3,000.00) qu'elle mettra à l'instruction de ses enfants autant que possible.
- 8- JE lègue à mes frères Alphonse, Alfred, Arthur, Adélard et Oscar, la somme de six mille piastres (\$6,000.00) à être divisée également. Ici ma volonté est que mon ménage, mon linge, mes bestiaux et mes voitures, estimés à \$5,000.00 soient mis à payer cet item et il restera encore à ajouter mille piastres (\$1,000.00) pour compléter ce legs.
- 9- JE lègue au Révérend Joseph Renaud, mon cousin, vicaire à St-Jérôme, ma bibliothèque et tous mes livres.
- 10- JE lègue à tous mes neveux et nièces la somme de six mille piastres (\$6,000.00) à être divisée également entre eux.
- 11- JE lègue à l'Hôpital de Chicoutimi la somme de deux mille piastres (\$2,000.00) avec obligation de prendre soin de mon frère Alphonse s'il vient à en avoir besoin.
- 12- JE lègue à l'Hôpital de la Baie-St-Paul, Comté de Charlevoix, mille piastres (\$1,000.00) en considération de ma nièce qui est religieuse dans leur communauté.
- 13- JE lègue à mon neveu Joseph Côté, fils de Georges Côté, de la Baie-St-Paul, la somme de cinq cents piastres (\$500.00).
- 14- JE lègue à mes deux cousins Joseph et Louis Renaud, tous deux prêtres, la somme de deux cents piastres (\$200.00) qui sera divisé également entre eux.
- 15- JE lègue à Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chicoutimi la somme de cinq cents piastres (\$500.00) pour oeuvre des Clercs.
- 16- JE lègue à mon premier vicaire, le Révérend Léon Pelletier, la somme de cent piastres (\$100.00).
- 17- JE lègue à mon deuxième vicaire, le Révérend Albert Boily, la somme de deux cents piastres (\$200.00).
- 18- JE lègue à ma servante mademoiselle Miella Simard, la somme de deux cents piastres (\$200.00).
- 19- LA MOITIÉ de la balance de cette succession devra être transportée au Séminaire de Chicoutimi à raison de deux pour cent d'intérêt jusqu'à

l'épuisement du capital pour instruire des jeunes gens choisis parmi mes parents.

20- L'AUTRE MOITIÉ de la balance devra être consacrée à l'instruction de mes nièces dans une communauté religieuse de leur choix.

21- JE donne à mon frère Arthur 1/2 Ouest du lot 31 et 1/2 Est du lot No 32 du deuxième rang, Delisle, avec les bâtisses et le roulant. Aussi 1/2 Est du lot No 3, Rang A, Taillon, à part l'emplacement vendu à François Gagné mesurant trois arpents de hauteur depuis la Baie du Lac.

22- JE lègue au Collège de Lévis la somme de quatre cents piastres (\$400.00).

Instructions

TOUS les différents montants ci-dessus mentionnés seront payés aux donataires proportionnellement aux argents collectés à chaque année. S'il y a des pertes dans cette succession, tous les donataires devront perdre au prorata, à part mes vieux parents. Si quelqu'un des donataires refuse d'accepter ce que je leur offre dans mon testament, je laisse à mon légataire universel la liberté d'employer cela en oeuvres pieuses.

Je nomme légataire universel monsieur Abraham Villeneuve. Dans la distribution de mon ménage, de mes animaux et de mon roulant, mon Exécuteur testamentaire sera juge et il faudra en passer par sa volonté.

FAIT et ÉCRIT et SIGNÉ de ma main, au presbytère de Notre-Dame d'Hébertville, l'an mil neuf cent quatorze, le 4 mars avant-midi, en présence de deux témoins.

(SIGNÉ) Joseph Renaud, Ptre

Témoins (SIGNÉ) Eugène Guay, Ptre
J.-Albert Boily, Ptre
Eug. Bédard, Ptre

* *
*

ET le trente-et-un juillet mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament, je l'ai confirmé et maintenu excepté ce qui suit:

1- JE lègue mon moulin à farine, c'est-à-dire ma part de moulin, à mon frère Adélarde à raison de cinq mille piastres (\$5,000.00) à raison de cinq cents piastres (\$500.00) par année sans intérêt payable à partir du 1^{er} novembre 1914.

2- JE lègue à ma servante Louise Renaud cinq cents piastres (\$500.00).

3- JE CANCELLE le legs fait à mademoiselle Miella Simard qui se montait à

deux cents piastres (\$200.00).

4- JE CANCELLE le legs fait à Onésime Larouche du demi lot mentionné plus haut.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre

Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eug. Bédard, Ptre

* *
*

ET le sept août mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament et le codicille du trente-et-un juillet mil neuf cent quatorze, je les ai confirmés et maintenus excepté ce qui suit:

1- AU legs fait à l'Hôpital de Chicoutimi de la somme de deux mille piastres (\$2,000.00), je retranche la somme de mille piastres (\$1,000.00) et enlève l'obligation faite au dit Hôpital de prendre soin de mon frère Alphonse.

2- JE lègue à mon frère Alphonse Renaud la somme de mille piastres (\$1,000.00) en sus de ce que je lui lègue dans mon testament.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre

Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eugène Bédard, Ptre

* *
*

ET le neuf août mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament et les codicilles du trente-et-un juillet et du sept août, je les ai confirmés et maintenu excepté ce qui suit:

1- JE veux que les billets que j'ai en ma possession de mon frère Adélarde Renaud lui soient tous remis ainsi que tous comptes qu'il pourrait me devoir excepté les termes du moulin à farine qu'il devra payer à la succession.

2- J'AUTORISE mon légataire universel et exécuteur testamentaire à transporter au Séminaire le contrat du Docteur Cinq-Mars de Saint-Coeur-de-Marie, de manière à ce que le Séminaire retire le montant dû à la succession Cinq-Mars et payable par le Notaire Labrecque de Québec.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre

Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
Jos. Bédard, Ptre

* *
*

ET le trois septembre mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament et mes codicilles du trente-et-un juillet et autres, je l'ai confirmé et maintenu, excepté ce qui suit:

1- JE nomme monsieur Abraham Villeneuve Ptre, curé de Ste-Croix, Lac-St-Jean, mon Exécuteur testamentaire, tel que dit plus haut et de plus l'institue légataire universel de tous les biens dont je n'ai pas disposé dans mon testament et les codicilles plus haut écrits. Dans le cas où monsieur Abraham Villeneuve ne pourrait faire exécuter le présent testament pour quelque cause que ce soit, je nomme pour mon exécuteur testamentaire monsieur l'abbé William Tremblay, Ptre, curé de Saint-Coeur-de-Marie, et, à défaut de celui-ci, monsieur l'abbé Élie Tremblay continuera l'exécution de mon testament ou s'il ne peut accepter la charge nommera un autre exécuteur testamentaire de son choix.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre
Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eug. Bédard, Ptre

* *
*

ET le quatre septembre mil neuf cent quatorze, après avoir relu mon testament et les codicilles plus haut écrit, je les ai maintenu et confirmé, excepté ce qui suit:

JE SOUSTRAIS du présent et dit testament les billets qui me sont dus et qui sont évalués à huit mille deux cent trente-six piastres et soixante-trois cents (\$8,236.63) les ayant donnés et distribués de mon vivant.

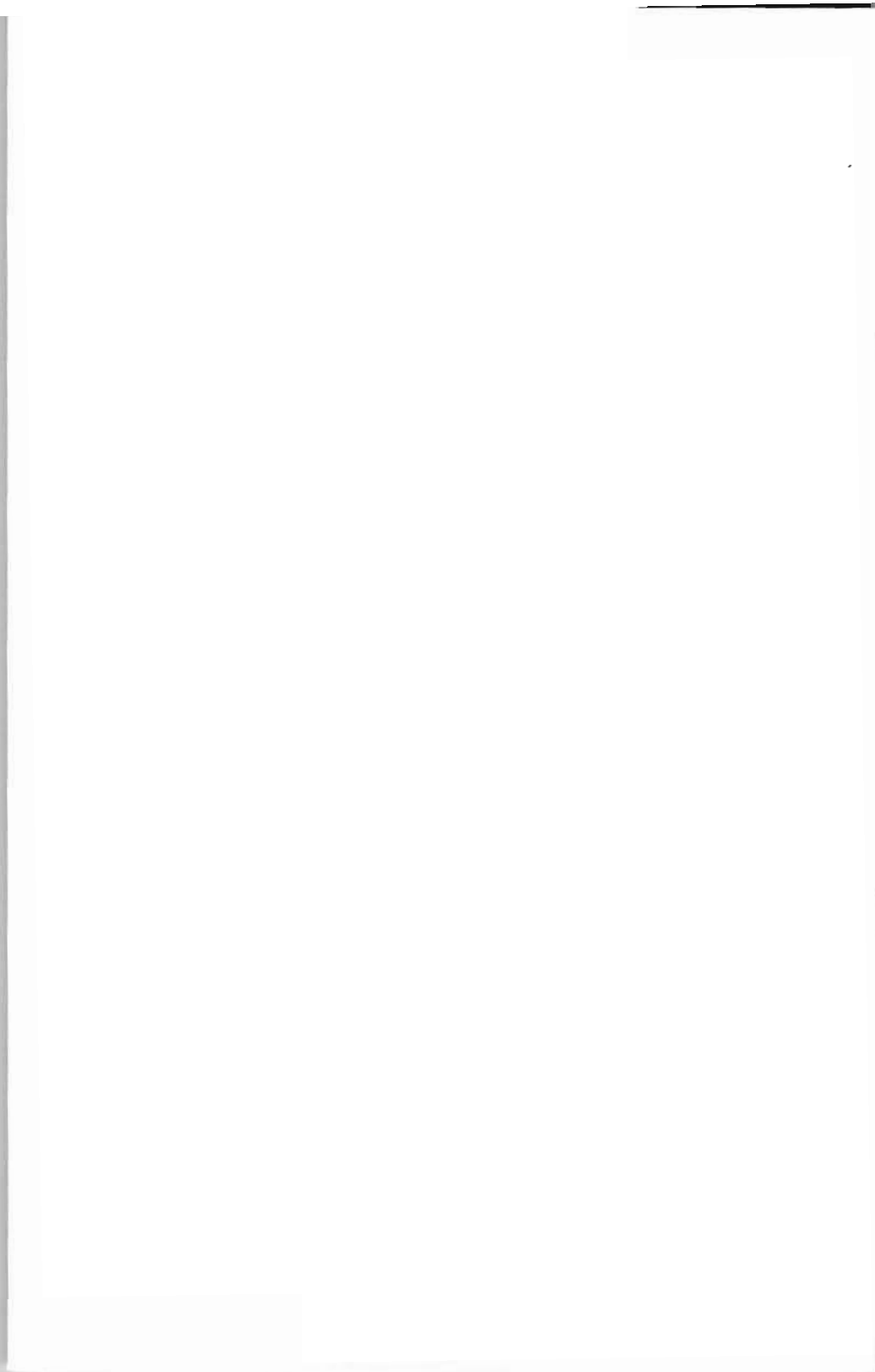
(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre
Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eug. Bédard, Ptre

* *
*

ET LE MÊME JOUR, après avoir relu mon testament, je l'ai confirmé et maintenu, excepté ce qui suit:

JE SOUSTRAIS de mon ménage l'ameublement du presbytère, six ou sept couchettes avec leurs sommiers que je donne aux Révérendes Soeurs du St-Rosaire, de Notre-Dame d'Hébertville.

(SIGNÉ) Jos. Renaud, Ptre
Témoins (SIGNÉ) J.-Albert Boily, Ptre
J.-Eug. Bédard, Ptre



Le docteur Isidore Gauthier

Un hommage de madame
Emma Simard-Larouche

Il me fait plaisir de rendre hommage au docteur Isidore Gauthier pour ses 50 années de dévouement au service de notre population. J'ai gardé des souvenirs chaleureux de cet homme qui est un monument, non seulement pour notre paroisse mais pour tout le secteur Nord du Lac-Saint-Jean. Voici quelques souvenirs:

Un jour, ma petite fille adoptive, Angèle, avait mal à la gorge. Malgré ses 15 ans elle avait peur du médecin. En revenant de l'école elle arrête le consulter. En entrant dans la maison, elle me dit: "Il est fin le docteur Gauthier, il a la main douce mais il m'a prescrit un vieux remède, me gargariser avec de la saumure". Le docteur Gauthier recommandait souvent de vieux remèdes et c'était les meilleurs.

Ma fille Pierrette demeurait à Alma et était découragée. Trois de ses enfants étaient malades. Elle avait consulté sept médecins dont plusieurs spécialistes à Chicoutimi... les enfants avaient des ganglions et de la gale dans le cuir chevelu. Les enfants avaient les cheveux rasés et devaient porter un bérêt pour aller à l'école. Pendant qu'elle était en visite chez-nous, je lui conseille d'aller voir le docteur Gauthier, car les enfants étaient humiliés et la maladie progressait malgré les remèdes... et les prières. Elle se rend donc chez le docteur Gauthier avec un de ses enfants et lui raconte, en long et en large, leur mésaventure. Le docteur Gauthier les écoute religieusement et semble découragé. "Vous n'avez pas un chat chez-vous, dit-il?" Oui, nous avons un petit chat que les enfants ont ramassé dans la rue et qu'ils aiment beaucoup, répondit ma fille. "Tuez le chat et vite, réplique le docteur Gauthier, il est malade. Je vais vous donner quelque chose de bon et ça va disparaître dans quelques jours". Et c'est ce qui arriva.

Plusieurs fois je l'ai assisté personnellement à des accouchements aux alentours de chez-nous; il était alors d'un dévouement et d'une attention extraordinaire. Je sais qu'il n'a pas toujours mangé à sa faim dans certaines maisons car les gens étaient pauvres et l'argent, pour lui, ça comptait peu.

Un automne, quelqu'un est venu me chercher pour assister une voisine pendant que mon mari, Antoine, descend au village chercher le

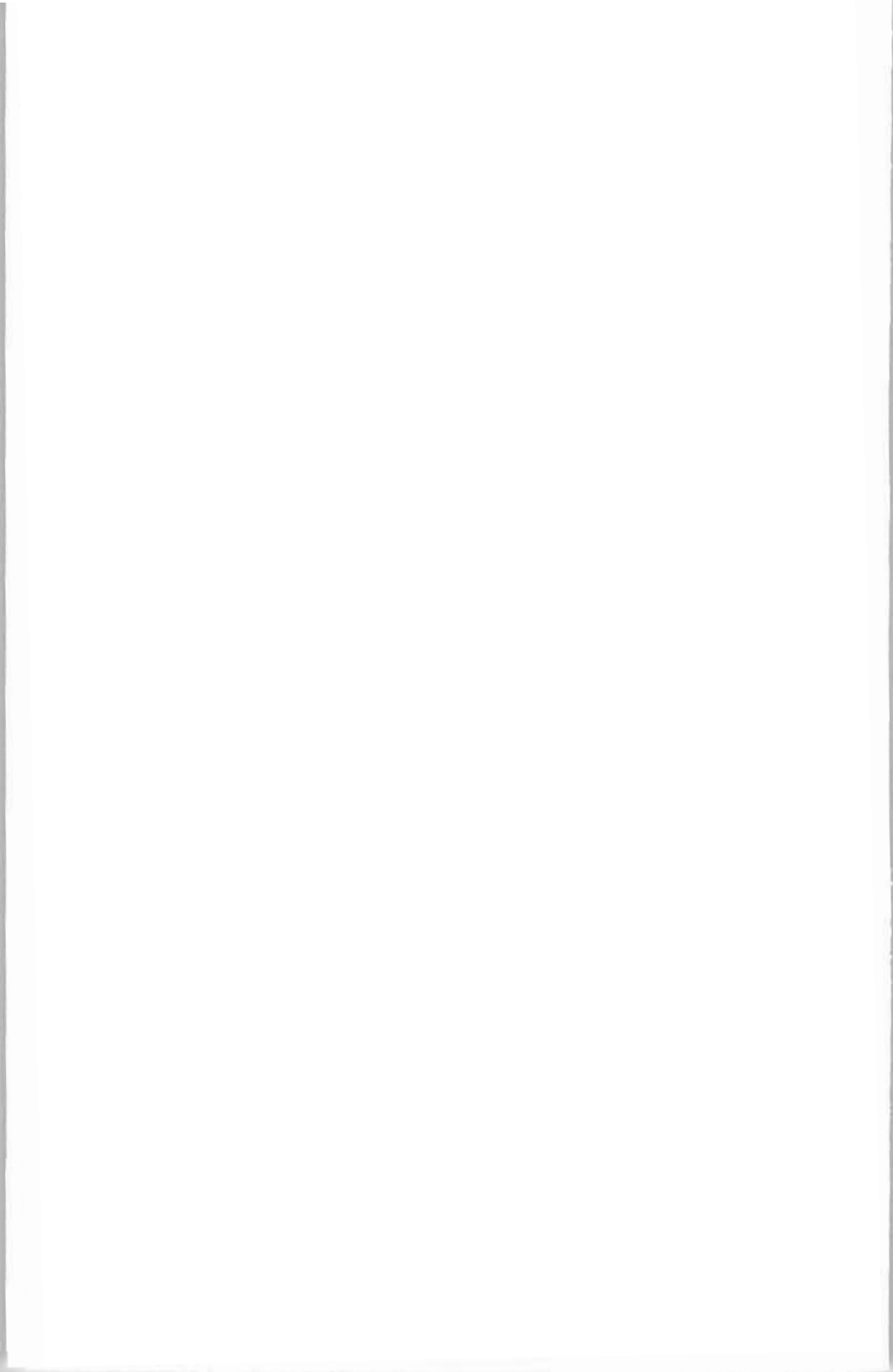
docteur Gauthier, en auto. Notre auto n'avait pas de chaufferette et il y avait de la brume... de la brume si épaisse qu'il conduisait l'auto la tête à l'extérieur. Arrivé au village, Antoine ne trouve pas le docteur, il était parti pour le secteur Nord. La femme du docteur Gauthier, une personne aussi dévouée que son mari, téléphone alors au docteur Raymond Larouche, fils de Xavier, qui demeurait à Alma. Ce dernier prend un taxi et monte au rang 5. J'étais seule avec la femme à accoucher et un peu mal à l'aise car son mari était incapable de voir accoucher sa femme et était parti à l'étable. Le docteur Larouche a passé la nuit dans cette maison; il n'y avait à manger que du pain, du lait et de la mélasse. Pour sa part, le docteur Gauthier a vécu souvent des situations semblables... des maisons où il n'y avait qu'un oeuf pour tout repas.

La naissance de mon 16^e enfant, Jean-Antoine, est survenue le 1^{er} septembre 1939, jour de la déclaration de la guerre... il pleuvait à verse. Je dis à mon mari: "Va chercher le docteur Gauthier, je vais accoucher". Il reste tout surpris car je n'avais que sept mois de grossesse. Il va chercher Julie, la femme d'Henri et va reconduire les enfants chez Hector avant d'aller chercher le docteur. Le docteur Gauthier était à peine arrivé que j'accouche d'un bébé prématuré de 3 1/2 livres. Je n'ai jamais pensé de le perdre car ça faisait quatre petites filles que je perdais. Avant de repartir, le docteur me dit tout ce qu'il fallait faire pour sauver l'enfant car ce matin-là il partait pour Québec avec son épouse, ma belle-soeur Dina Bergeron était du voyage. Dans l'auto, il leur dit qu'il m'avait accouchée le matin même et que je risquais encore de perdre mon bébé. De retour de Québec, le docteur Gauthier s'empresse de venir me voir; le bébé était encore vivant mais il avait encore maigri, il ne pesait plus que 2 livres. Le docteur Gauthier continua à le suivre pendant que j'en prenais grand soin, je ne faisais pas autre chose que de m'occuper du soin du bébé, jour et nuit, et je consultais continuellement le docteur Gauthier. Mes filles Noëlla, 20 ans et Pierrette, 13 ans, que j'avais retirées de l'école malgré leurs pleurs, s'occupaient de la maisonnée. Et Jean-Antoine a été sauvé.

À cinq ans, Jean-Antoine s'est empoisonné avec du bonbon, c'était durant la période du rationnement du sucre. On cherchait des produits pour remplacer le sucre: je suçais mon café avec de la "saccharine"... au compte-gouttes. J'ai pensé que le bonbon dur mangé par l'enfant et que nous avions acheté à Alma, était fabriqué avec un succédané. Il en avait mangé beaucoup et le soir, il refusa de souper, il n'avait pas faim. Je lui ai donné une tasse de lait mais il l'a restituée et il s'est couché. Dans la nuit, le mal empi-

rant, j'ai demandé au docteur de lui donner des médicaments. Je lui dit qu'il faisait comme une personne empoisonnée, même que sa vue baissait. "J'arrêterai demain, dit le docteur Gauthier, car je vais chez Jean Bergeron". Le lendemain, il est venu deux fois dans la journée et ça a pris une semaine pour le débarrasser de ce poison... et le docteur Gauthier l'a sauvé.

Encore une fois! (car je l'ai dit au moins dix-sept fois) "Va chercher le docteur Gauthier". J'étais en douleurs et mon temps était échu. C'était vers la fin de mars, le temps des équinoxes. À ce sujet, les vieux disaient, six jours de tempêtes et de froid: trois jours de vent sur un côté et trois jours de vent sur l'autre. Antoine part donc en traîneau avec "Ti-Coq", son trotteur et de bonnes peaux de fourrure. Arrivé chez le docteur Gauthier, ce dernier s'empresse de monter dans le traîneau car c'était toujours pressé pour lui et d'ailleurs il était au courant de ma situation. Il s'installe dans le traîneau, enveloppé de fourrure, mon mari debout en avant... il faisait une tempête terrible. Arrivés à la côte du 4, la côte de la Coopérative, la falaise-était encore montée, elle était traître car elle coupait la route de travers. Le docteur ne s'en attendait pas, emmitoufflé dans les fourrures et il roule en bas de la falaise pendant que mon mari glisse à califourchon sur le cheval. Après avoir arrêté le cheval, Antoine monte sur la falaise et crie: "Docteur, où êtes-vous donc?". Il ne le voyait pas à cause de la tempête. "Je suis ici, répond le docteur", qui avait l'air d'une boule de neige. Le docteur riait de l'aventure et mon mari aussi. Arrivés à la maison c'est madame Charles Claveau qui les reçut. Le docteur Gauthier est venu me voir souvent car j'étais très mal. Chaque fois, il disait: "Ousque vous êtes docteur... je suis icitte"... et il riait de l'aventure. Au cours d'une de ces visites, le soir, le docteur Gauthier raconte à mon mari l'aventure qui lui était arrivée quelques jours auparavant. Dans la nuit, il avait reçu la visite d'un cultivateur qui était venu le chercher pour sa moutonne. Je vais répondre à la porte, tout empressé et le cultivateur m'explique le but de sa visite. "Cela n'a pas de bon sens, que je lui réponds, pauvre toi, je n'y vais pas". Et le cultivateur s'en va. Un peu plus tard, je venais juste de m'endormir, ça sonne de nouveau à la porte... c'était encore mon cultivateur. "Si elle meurt, elle mourra, je n'y vais pas, répondis-je, j'ai bien assez d'accoucher les femmes". Pendant ce temps, dans ma chambre, j'écoutais l'histoire; mon mari et le docteur riait et moi, je me suis mise à rire avec eux, tellement que vers 4 heures du matin, mon mal a passé. Le docteur est alors parti en me disant que le mal allait me reprendre à tel moment; et ça été comme il me l'avait dit. Le rire était parfois un bon remède...



Armoiries de Delisle



Tiercé en pale renversé, au un, de gueules à l'étoile caudée d'or à quatre rais posée en barre, au deux, de sinople à une gerbe de blé d'or liée de sable, au trois, de gueules à un livre ouvert d'argent posé en bande à dextre et à un clocher du même, au chef coupé d'azur et d'argent, chargé au un, d'un soleil non figuré d'or se lavant derrière des montagnes de sinople brochant sur la partition, et au deux, de deux îles du même.

DEVISE: les lettres UNIS POUR SERVIR d'or sur un listel de sinople.

DELISLE en 1982

Membres du Conseil

Maire	Robert Gagnon
Conseillers	Clément Ménard, Clément Gilbert, Clément Larouche, Rémi Maltais, Maurice Maltais, Yvan Tremblay.
Population permanente	3,320
Population saisonnière	200

Nombre d'unités de logement

Occupés par le propriétaire	897
Occupés par un locataire	155
Vacants	10

Évaluation

Imposable	31,623,510.
Non-imposable	<u>8,879,130.</u>
	40,502,640.

Rôle de la valeur locative pour fins d'imposition de la taxe d'affaires

350,490.

Commission Scolaire

Couvent Maria, Collège Assomption, École polyvalente Jean-Gauthier.

Fabrique

M. le curé Lucien Bergeron - (Jusqu'à juin 1982).
M. le curé Jean-Benoît Michaud - (Depuis juin 1982).

Marguilliers: Huguette Maltais, Benoît Gaudreault, Jean-Roch Larouche, Valérien Fortin, Yvon Desbiens et Aurélien Larouche.

Associations

Cercle des Affaires, A.F.E.A.S., Cercle des Fermières, Comité cul-



Les membres des conseils municipaux du village de Saint-Cœur-de-Marie et de Canton Delisle, au moment de la fusion en 1979. Première rangée, dans l'ordre, MM. Omer Bouchard, Robert Gagnon et Clément Fleury, les principaux artisans de la fusion. Debout, MM. les conseillers Laurent Tremblay (village); Ghislain Larouche (paroisse); Clément Larouche (V), Benoît Gaudreault (V); Réjean Fleury (V); Rémi Maltais (P); Fernand Bergeron (P); Florent Côté, secrétaire-trésorier; Fernand Fortin (P); Camille Harvey (P); Clément Ménard (P), Maurice Maltais (P); Yvan Tremblay (P); Clément Gilbert (V); Laurent Lapointe (V) et Jean-Baptiste Harvey (V).

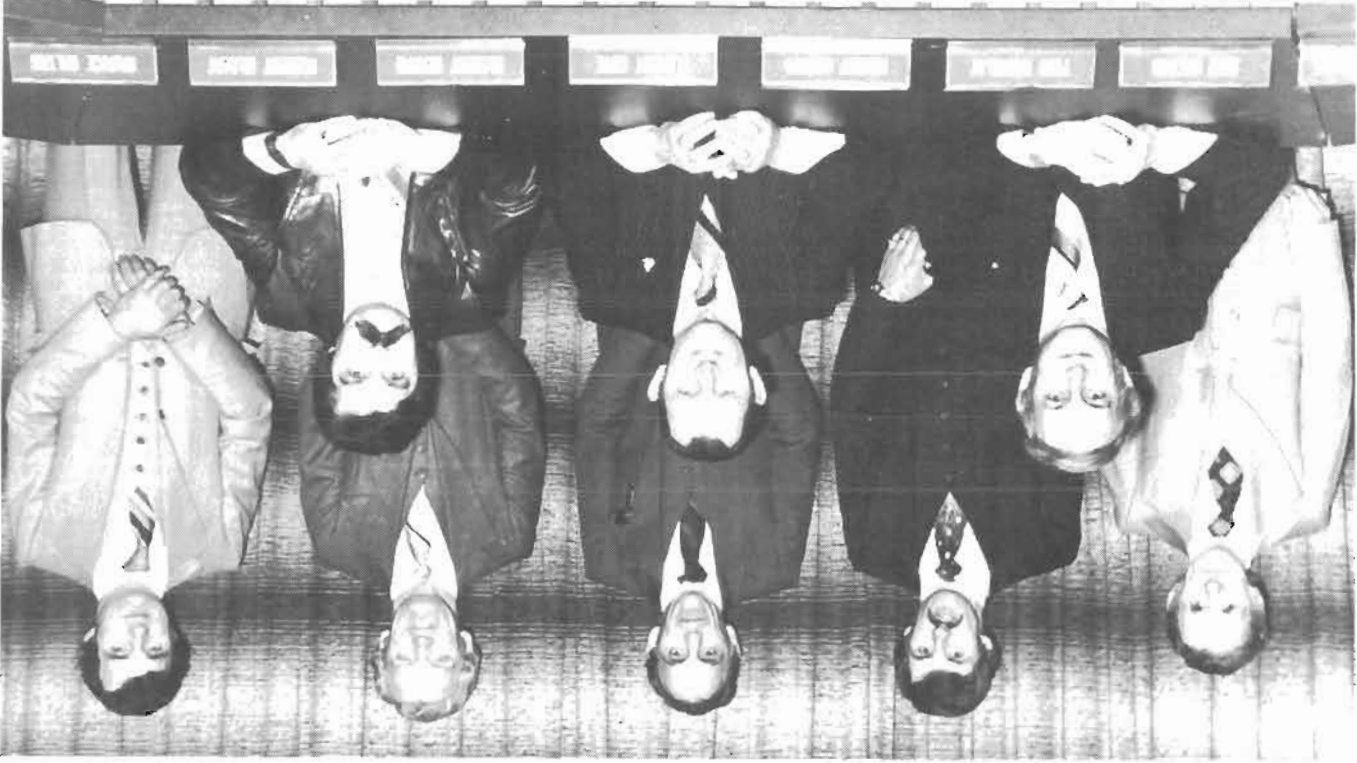
turel, Comité des Loisirs, l'Âge d'Or, Club Les Amicaux, les 4-H Club Optimiste.

Industries

Les Puisatiers Delisle
Robert Fleury (Scies mécaniques)
Quincaillerie Paul Larouche
Cyrille Bouchard, entrepreneur
Les Ateliers de fer ornemental
Abattoir Saint-Coeur-de-Marie
Réna Claveau (Rembourrage)
Charcuterie L. Fortin Ltée
La Coopérative Agricole
Raymond Larouche (Fabricant trusts-chevrons)
Les Lignes du Lac
L. Claveau Transport
Omer Bouchard (entrepreneur en électricité)
Électro-Saguenay
Vincent Larouche (Entrepreneur)
Atelier Roch
Jean-Guy Bouchard (Entrepreneur en électricité)
Charles Fortin (Camionneur)
Industries Guay Ltée
Denis Dumont (Fabrication et réparation fibre de verre)
Henri Savard (Entrepreneur en électricité)
Terrala Inc.
Méridé Blackburn & Fils (Entrepreneurs)

Commerces

Le Patio (Bar salon)
Épicerie Blackburn
Gilles Émond, meubles
Épicerie Mme Godefroy Larouche
Nicole Fortin (Coiffeuse)
Bijouterie J.-M. de Launière
Boulangerie Laval Beaulieu
Pâtisserie "La Mistoukoise"
Mme Denise Blackburn (Fleuriste)
Épicerie Lucien Brassard
Restaurant Chez Robert B.B.Q.
Les Artisans du meuble
Épicerie Pavillon Blanc

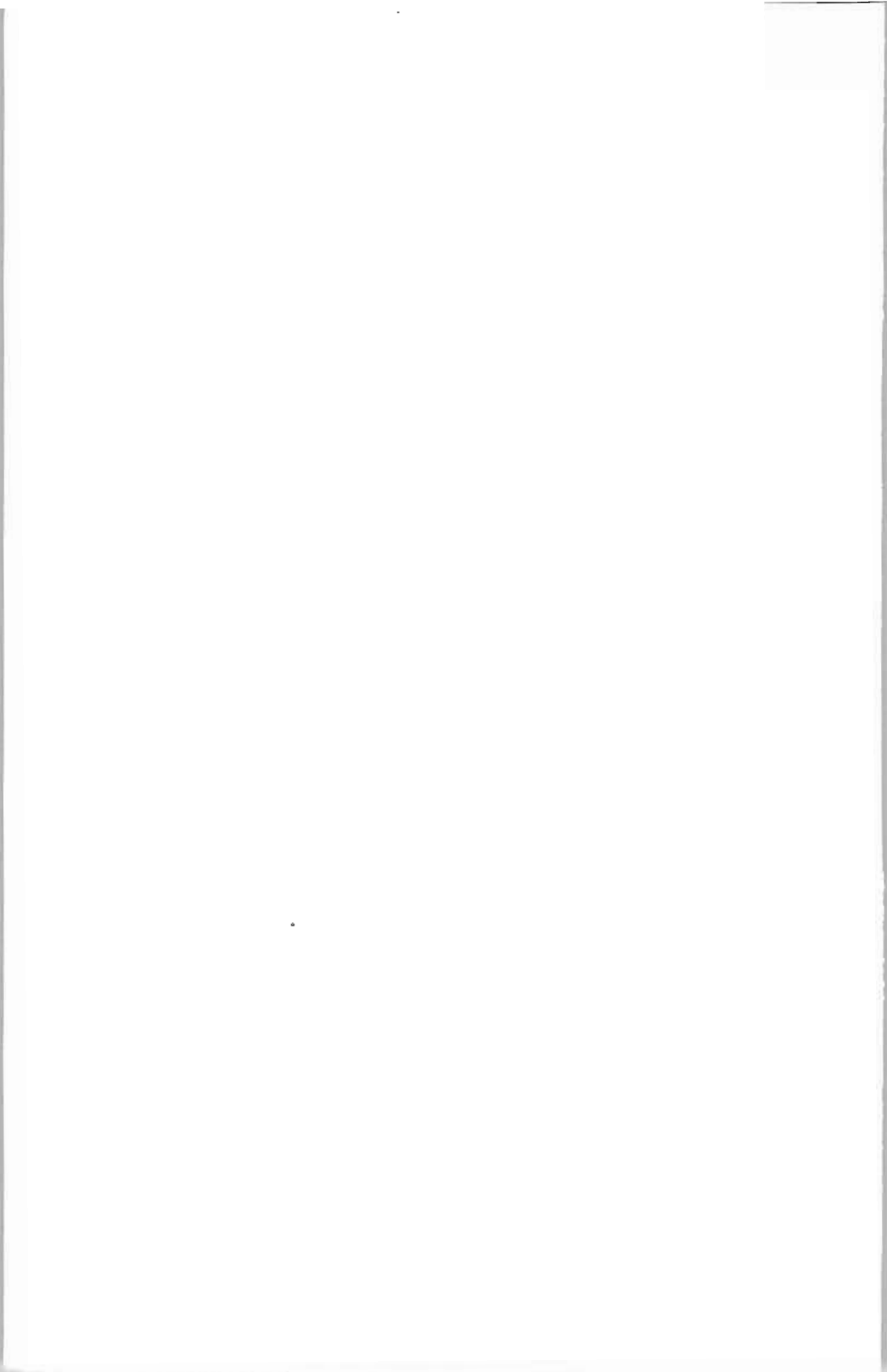


Le conseil de la nouvelle municipalité de Delisle élu après la fusion, le 14 octobre 1979. 1^{re} rangée: M. Yvan Tremblay, doyen des conseillers; M. le maire Robert Gagnon et le secrétaire-trésorier, M. Florent Côté. Debout, dans l'ordre, MM. les conseillers Clément Larouche, Clément Ménard, Maurice Maltais, René Maltais et Clément Gobeil.

Épicerie Delisle
Salle Coronet
Réal Bergeron (Vêtements de travail)
Chez Pausette Enr. (Vêtements d'enfants)

Services

Mario Gaudreault (Soudure)
Garage Benoît Larouche & Fils
Station-service Rond-Point Texaco
Jean-Eudes Boivin (Auto-radiateur)
Motel Delisle
Transport scolaire



Anecdotes Faits divers



Le bateau "PRICE" en croisière sur le lac St-Jean.

Anecdotes et faits divers

Témoignages

Voici un extrait du journal "LA VÉRITÉ" du 10 octobre 1885, qui traite de Saint-Coeur-de-Marie:

"Nos amis liront avec intérêt les détails suivants qu'on veut bien nous communiquer sur le mouvement de colonisation au Lac-Saint-Jean.

Dans le cours du mois d'août, M. l'abbé B. Leclerc, curé de N.-D.-d'Hébertville a marqué une place de chapelle dans le Canton Delisle, en arrière de Saint-Joseph d'Alma, au nord de la Grande-Décharge.

Déjà tous les lots arpentés sur les cinq premiers rangs de ce "township" sont pris et, dans quelques années, il y aura certainement en cet endroit une magnifique paroisse.

Comme on le voit, l'oeuvre de la colonisation va bien dans la belle et fertile vallée du Lac-Saint-Jean. Les choses s'y font sans grand bruit, mais il y a progrès véritable. Quand le chemin de fer sera construit, cette vaste région se peuplera comme par enchantement".

Pour sa part, "LE CANADIEN" du 23 juillet 1888, raconte un voyage de l'abbé H.-R. Casgrain à Mistouk, en compagnie du curé de Sillery:

"Dimanche le 8 juillet, après avoir fait les offices de la Dédicace à Alma, au grand contentement des paroissiens qui pensaient en être privés ce jour-là, nous prenons le parti d'aller rejoindre le curé Cimon à sa mission de Mistouk, d'où il ne doit revenir que demain. La route qui y conduit traverse la Petite-Décharge et toute l'île d'Alma formée par les deux Décharges. Un "bac" établit la communication avec la terre ferme du côté de Mistouk.

D'où vient ce nom d'Alma, dont la consonnance européenne m'intrigue? Il a été donné par l'arpenteur Duberger qui explorait l'île à l'époque de la guerre de Crimée et qui, après avoir appris les détails de la victoire de l'Alma, voulut en perpétuer le souvenir ici, en donnant ce nom à l'île.

La Grande-Décharge rappelle les Milles-Îles, par le nombre incroyable d'îles qui embellissent son cours.

Deux milles de voiture par un chemin tortueux, à travers des côteaux d'une grande fertilité mais dont les fortes ondulations rendent la route longue et fatigante, d'autant plus que cette route n'est qu'à demi ouverte. Quelques maisons, mais la plupart du temps de simples campes, c'est-à-dire des trossiers, appentis à toits presque plats, d'une vingtaine de pieds carrés, formés de troncs d'arbres superposés, à peine équarris, liés à demi-bois et calfeutrés avec de la mousse; tel est le premier abri que se fait un colon en arrivant sur son lot de terre. De chaque côté du chemin, à travers les troncs d'arbres calcinés, poussent, avec une incroyable abondance, des moissons encore vertes mais qui seront bientôt mûres pour la faucille.

Les colons que nous rencontrons sur la route et autour de leurs habitations (car ils chôment aujourd'hui dimanche), nous saluent comme de vieux amis en reconnaissant nos costumes de prêtres; car pour nos Canadiens, le prêtre, c'est l'emblème de l'organisation sociale. Sans lui, ils ressemblent à la gerbe qui n'a pas de lien: ils ne tiennent pas, ils ne forment pas un tout, une société durable.

Un des colons du lieu, M. Fleury, nous aborde et marche à côté de notre voiture pour causer avec nous. Il fait les plus grands éloges de la future paroisse de Mistouk où l'on espère avoir un curé résidant l'année prochaine, tant elle progresse ferme. Chaque jour de nouveaux colons viennent choisir des lots.

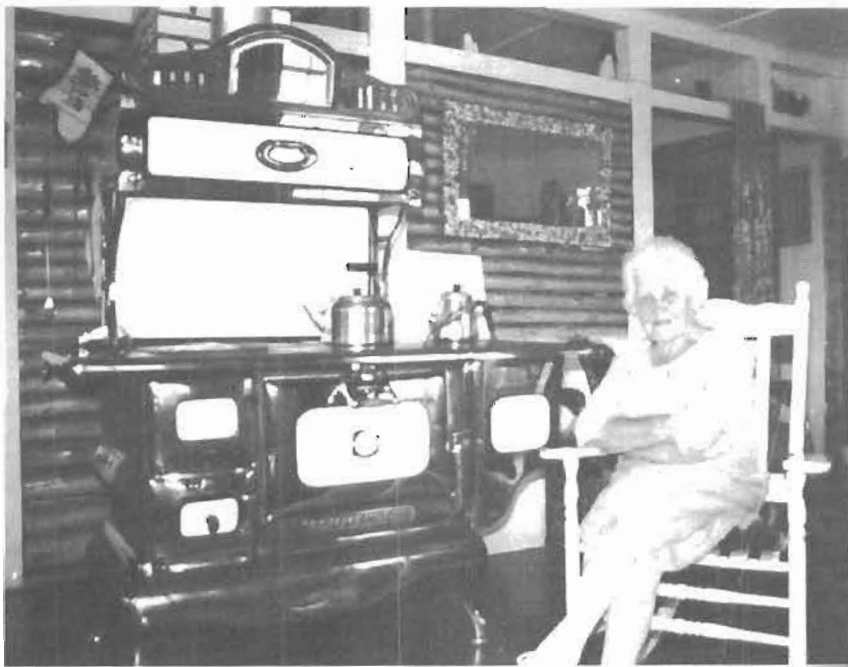
Depuis que je défriche ma terre, nous dit M. Fleury, je n'ai rencontré une seule roche. J'enfonce ma hache à tour de bras, sans crainte, dans les racines de n'importe quel arbre et je ne l'ai jamais ébréchée.

Le sol est une argile grise d'une fécondité qui, comme je l'ai dit pour l'ouest, n'est surpassée nulle part dans la province.

Si les défrichements ne se sont pas faits aussi vite qu'on serait porté d'abord à croire, c'est que la plupart des colons se composent de la classe la plus pauvre, obligés de s'endetter pour subvenir aux premiers besoins de la famille et qui se consomment longtemps en efforts inutiles avant de pouvoir se libérer ou qui finissent par être forcés de vendre leur terre pour aller recommencer ailleurs le même travail ingrat. Ceux qui arrivent avec quelques moyens et qui sont intelligents et laborieux, ne tardent pas à devenir des propriétaires, sinon riches, du moins, indépendants et à l'aise.



Dans le "bon vieux temps", on allait à la messe en camion quand on était nombreux. De retour de la messe, on voit Marie-France Larouche, Paul-Armand Blackburn, Lucienne Raymond, Aurélien Larouche, Solange Brisson, Hermel Blackburn, Lionel Larouche, garagiste.



Un poète des années '20, appartenant à Georges Bouchard. Sur la photo, Mme Antoine Larouche (Emma Simard) qui nous a considérablement aidés à rendre cette histoire plus intéressante en nous fournissant des faits, des anecdotes et quantité de photos.

Je ferais rougir le jeune missionnaire d'Alma et de Mistouk, si j'essayais de dire ses rares qualités, son zèle, sa piété, son dévouement. Au reste, tous les missionnaires du Lac-Saint-Jean et du Saguenay que nous avons vus, sont des modèles que ne désavoueraient ni les Albanel, ni les Dolbeau, ni les LaBrosse. Il faut les voir à l'oeuvre, au milieu de leurs paroissiens, pour comprendre tout le bien que font ces hommes de Dieu.

Une semaine passée chez l'abbé Cimon nous fait toucher du doigt cette fructueuse vie d'apostolat. L'abbé Cimon fait trêve pour un jour à ses travaux, afin de nous accompagner à la pêche dans la Grande-Décharge. Les profanes dans l'art, qui fut le premier emploi des apôtres, ne savent pas les jouissances qu'il y a à lutter d'adresse avec un vaillant saumon ou une ouananiche qui combat pour sa vie; à la voir sauter hors de l'eau, faire des bonds énormes, des pirouettes en tous sens pour se débarrasser de la fatale mouche qu'elle a eu l'imprudence de toucher. C'est un triomphe, quand on lève dans le filet et qu'on dépose dans le fond du canot, comme nous l'avons fait, des ouananiches pesant plus de cinq livres''.

* *
*

Le 13 juillet 1898, le conseil municipal de Saint-Coeur-de-Marie accordait la permission à la Cie de Téléphone de Saint-Henri, de passer la ligne dans le chemin de front pourvu qu'elle se conforme aux conditions suivantes:

- 1- Planter les poteaux entre les fossés et la clôture;
- 2- S'engager à les reculer à leurs frais si le chemin venait à s'élargir.

* *
*

On rapporte que les docteurs du temps arrachaient aussi les dents puisqu'il n'y avait pas de dentiste, ni près, ni loin. Cependant, on ajoute... avec un grain de sel... que certains, plus braves que d'autres, s'arrachaient les dents entre eux. Aie!

* *
*

Le Colon du 26 avril 1900 rapporte que "il est sérieusement question de la formation d'une société pour la mise en conserve des bleuets qui poussent en abondance dans nos environs. Un établissement de ce genre-là demande peu de capital, paraît-il, et les profits à réaliser sont bien rémunérateurs"... Y'a longtemps qu'on en parle!



Une "tub"... un moyen pour garder le lait au frais; il fallait brasser souvent surtout le dimanche.

Habituellement, le cultivateur prenait un tonneau de mélasse vide, il sciait des planches sur le côté du tonneau et le plaçait sur le côté, l'emplissait d'eau et y trempait les "canisses" (bidons) de lait. L'eau froide provenait de l'aqueduc municipal... ce qui amenait une grande consommation d'eau.



La "soue" et la grange appartenant à Eugène Maltais. L'étable est devant la grange, dans la partie en pente douce (style plutôt rare en 1935).

M. Aimé Maltais, d'Hébertville, raconte qu'une épidémie de chenilles dévastait le village et M. le Curé Abel Simard aurait demandé à toute la population d'assister à une cérémonie religieuse à l'église, le soir, suivie d'une procession du Saint-Sacrement où toute la paroisse assistait. Toujours selon M. Maltais ... le lendemain matin toutes les chenilles étaient disparues.

* *
*

Janvier 1905 - Vendredi soir, à sept heures, il y aura au couvent une soirée dramatique dont la recette servira pour acheter un instrument de musique. Le prix d'admission sera de 15 cents. Les sièges réservés seront à 35 cents. Tout le monde y sera admis.

* *
*

Québec, 16 septembre 1959

Monsieur Noël Dufour, sec.-trés.
Municipalité de Canton Delisle,
Village de Saint-Coeur-de-Marie,
Lac-St-Jean.

Monsieur,

J'accuse réception de la résolution de vos conseils de Canton Delisle et du village de Saint-Coeur-de-Marie, en vue d'exprimer leurs condoléances à la suite du décès de l'Honorable Maurice Duplessis.

Je désire vous offrir, ainsi qu'aux membres de vos Conseils, mes plus sincères remerciements,

Votre tout dévoué

Onésime Gagnon
Lieutenant-Gouverneur

* *
*

En 1910 - La municipalité décrète que "il faut un certificat de médecin à tous ceux de la paroisse qui veulent prendre un passage sur les chars, attestant qu'ils n'ont pas la picote ou n'ont pas été en contact avec des picotés ou les fièvres; autrement ils devront se faire désinfecter".

* *
*



Charrue à mancherons.



Ulysse Bouchard sur sa faucheuse.



Un fait inusité et plutôt rare est survenu sur la ferme à Antoine Larouche: une vache a donné naissance à trois veaux. On voit sur la photo, son fils Camil, conduisant l'heureuse "maman" et ses trois rejetons.

En 1900, le conseil municipal accorde une somme de 5 piastres à M. Esdras Tremblay, pour tenir convenablement la salle les jours des sessions du conseil, ainsi que la lampe, la table et pour chauffer le poêle.

* *
*

Le 2 septembre - Le secrétaire-trésorier est prié d'aviser tous les restaurateurs que ces derniers devront fermer le dimanche s'ils ne veulent pas encourir les peines d'amendes prévues par le règlement no 17 de cette municipalité.

* *
*

Le 19 juin 1918 - Le conseil appuie une requête présentée par un groupe de citoyens, demandant au registraire d'exempter de nouveau du service militaire le docteur Lionel Cinq-Mars.

* *
*

En 1912 - Le conseil ordonne à toute la population, propriétaires, locataires ou occupants des emplacements possédant des trottoirs, d'avoir à les entretenir pour prévenir les accidents, sinon ce conseil les tiendra responsable de tous les dommages encourus par le mauvais entretien des trottoirs.

* *
*

En 1922, le règlement no 222 du conseil municipal stipule:

- 1- À l'avenir pendant les assemblées du conseil, il devra être tenu un silence parfait, c'est-à-dire que toutes personnes assistant à ces séances n'auront aucun droit de troubler l'ordre soit en causant ensemble à mi-voix ou autrement, sauf les conseillers quand ils auront à discuter entre eux, mais ils devront discuter un seul à la fois;
- 2- Chaque personne ayant une demande à faire au conseil devra se décoiffer et demander la permission au président de l'assemblée tout en exposant bien poliment ce qu'il entend soumettre;
- 3- Quiconque enfreint le présent règlement sera passible d'amende de 25.00 \$ ou à défaut de payer, à la prison tel que prévu à l'article 27 du Code municipal.

Un poêle dans la maison de Mme Ulysse Bouchard.



On lave à la main dans la famille à Ulysse Bouchard. Sur la photo, Marie-Stella et Blanche Bouchard.



Quatre générations: Mme Ulysse Bouchard, son fils Jean-Baptiste, la fille de ce dernier, Rosaline (Mme Paul-Armand Bhérier) et sa fillette Louise.

J'ai pensé périr...

Voilà une phrase qu'on n'entend plus, mais que les anciens ont répété souvent... en voici deux exemples:

"Quand un homme, par un froid sibérien et un fort vent du nord avait dû marcher et courir derrière son traîneau avec le tapis du cheval sur le dos pour se réchauffer..."

(Extrait d'une entrevue avec le Dr Isidore Gauthier)

Maurice Larouche (Antoine), raconte que "Joseph Potvin était allé aux noces à Saint-Nazaire. Du Rang 5 de Saint-Coeur-de-Marie à Saint-Nazaire, dans le Rang de l'Isle-Maligne, ça donnait 10 milles environ. La noce finie, Joseph décide de revenir à Saint-Coeur-de-Marie après minuit.

Le temps était froid et il ventait très fort. Il avait fait chauffer des briques pour mettre dans le fond du traîneau. Joseph Potvin avait alors 60 ans environ; il était accompagné de sa fille de 20 ans.

Arrivé à la côte du 4, la côte de la Coopérative qui était toujours terrible en hiver... il renverse... une falaise s'était formée en travers du chemin. Il a eu une misère du diable à réparer son attelage brisé et son traîneau.

Il faisait froid, c'était la nuit et il avait encore deux milles à parcourir pour arriver chez-lui à Saint-Coeur-de-Marie... il a pensé périr de froid.

* *
*

L'hiver, la route sur la Grande-Décharge, même balisée, était dangereuse; bien des gens ont failli y périr de froid, de la neige et du dégel du printemps quand l'eau montait sur la glace. En voici un témoignage:

Pendant la guerre 1939-45, Paul Bergeron, du Rang 5, faisait son service militaire à Val-Cartier. Il était venu en permission dans sa famille en mars. Quand sa permission fut terminée, il devait pour retourner à Val-Cartier, aller prendre le train de Saguenay Power, à Alma, pour se rendre prendre le C.N. à Hébertville et ce, à une date bien précise afin de ne pas être en retard car il risquait le cachot. Comme tous les militaires en permission... il partit à la dernière minute.

Or il faisait une tempête de neige, de pluie et il ventait très fort.

Son frère Henri attèle donc le cheval pour le conduire au train à Alma **en passant** par la route balisée sur la Grande-Décharge, route qui débouchait **dans le** Rang Mistouk à Alma.



François Leclerc et sa fille dans un attelage d'autrefois.



Un groupe de gais lurons en pique-nique à la Plage Wilson. Dans le groupe on reconnaît Yvette Larouche, Albertine Bouchard, Aurore Duperré, Luce Larouche, Marc-Aurèle Larouche, Alberte Larouche et Adélar Bouchard.

Arrivé sur la Grande-Décharge, aveuglé par la neige et le vent, Henri perd son chemin... il ventait, il poudrait, il neigeait et la visibilité était nulle.

Il laisse donc le cheval conduire le traîneau... c'était un de ces chevaux intelligents qui ne quittent jamais la route même sous plusieurs pieds de neige.

Sans le savoir, ils ont abouti à la gare d'Alma; ils ont failli se faire happer par le train parce que les "cordeaux" du cheval étaient glacés dans l'attelage et n'obéissaient plus aux commandements pendant que le cheval était effrayé par le train.

Un chemin de fer...

En 1912, on commença dans la paroisse et aux alentours le tracé d'une voie ferrée qui devait, une fois terminée, se rendre jusqu'à Chibougamau pour en transporter le minerai et également encercler le Lac-Saint-Jean d'une double lame d'acier.

Il s'agissait d'un projet hasardeux qui promettait beaucoup au début mais qui eut une fin déplorable, alors que le projet fut définitivement abandonné.

On rapporte que Louis Hémon aurait travaillé avec les ingénieurs au tracé de cette voie ferrée et que c'est là qu'il aurait trouvé l'inspiration pour son roman devenu célèbre autour du monde: Maria Chapdelaine.

Le feu de 1897

"Après la réussite de 1893, nos gens pouvaient se croire à l'abri de l'infortune, mais une épreuve survenue en 1897 leur enseignera la fragilité de ce qui passe.

En effet, cette année-là, les colons furent victimes d'un feu qui ravagea une partie du territoire de la municipalité naissante et causa de nom-



Le "tracel" construit sur la terre de Ludger Plourde, dans le Rang 5 et qui devait servir pour le chemin de fer vers Chibougamau; il fut démoli en 1944.

breux dommages. Voici ce qu'en dit un témoin oculaire, M. Alphonse Maltais:

"Le grand feu qui a passé le jour de l'Ascension, dans l'après-midi, un feu qui est parti du 5ème Rang de Saint-Coeur-de-Marie. Tout a passé au feu; on est resté seulement avec le linge qu'on avait sur le corps".

(Abbé Jean-Noël Gagné)

* *
*

Un voisin idéal...

Charles Claveau était notre voisin d'en face. Il chantait à la journée longue, pendant son travail.

Même à 80 ans, durant l'été, il se berçait sur sa galerie, nu-pieds et turlutait. Sa peine et sa misère ne paraissaient pas. C'était un voisin idéal... rien ne lui appartenait, il était toujours prêt à rendre service et c'était précieux dans ce temps-là parce qu'on ne pouvait aller au village chaque jour.

À 44 ans, soit en 1942, j'ai enseveli sa femme avec Clémentine Larouche. Nous l'avions lavée et lui avions mis sa plus belle robe avant de l'exposer dans le salon. C'était également une femme de service, elle fut une mère pour moi. Charles Claveau était un voisin-ami, plus qu'un parent.

Vers 1950, j'avais trois enfants aux études et je n'avais pas d'argent. Il recevait sa pension et il m'en prêtait. Parfois, il ne voulait pas que je le lui rende mais je ne serais jamais retournée chez-lui s'il n'avait accepté que je le lui rende. Les services entre voisins étaient réciproques dans ce temps-là: pain, beurre, farine, sucre, sirop, oeufs, etc. De cette manière, nous n'étions jamais en difficulté.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*



La coulée entre l'église et la caserne de pompiers actuelle, fut remplie grâce à des "travaux d'hiver" en 1960 et 1961. Le matériau de remplissage venait de l'Ascension, c'était du sable. Il a fallu deux hivers pour tout remplir et ça a coûté 175 000,00 \$.

* *
*

L'abbé Armand Simard (Xavier) était un fort joueur de tennis. En 1947, il s'inscrivait au tournoi régional de tennis qui avait lieu à Chicoutimi et devenait le champion régional après avoir battu, en finale, le docteur Gilles Tremblay, décédé cette année. Le lendemain, Armand Simard entrait au Grand Séminaire...

* *
*

Une prieuse à gage

Madame Olivier Perron, marcheuse, était rentière et vivait au village chez son fils Joseph, en face du boucher Alfred Tremblay. Quand venait l'automne, les bûcherons, avant de partir pour les chantiers, lui donnaient 25 sous ou 50 sous pour 100 chapelets; elle priait à la journée longue.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les chantiers coopératifs vers 1950

DEVISE: La croix en forêt.

FONDATION: Une activité de la Jeunesse agricole catholique (JAC) sous l'impulsion de l'abbé Gérard Bouchard, aumônier.

BUTS: Fonctionnant sur le système coopératif, les membres prenaient des parts sociales. L'hiver, ils recevaient un salaire minimum et à la fin de l'hiver, la ristourne allait aux membres. Le premier chantier eut lieu au lac Tchitagama; le gérant était Lorenzo Bhéner. Ces chantiers ne durèrent pas 10 ans.

(Maurice Larouche)

* *
*

L'étable et la grange d'Omer Larouche sont parmi les plus vieilles de Saint-Coeur-de-Marie. La charpente, érigée en 1905, était en épinettes rouges, soudées par des chevilles en bois. C'est Augustin Néron, fils de Bo-

niface, qui les a construites. La grange était recouverte de paille, comme toit. Le printemps suivant, le fourrage manquant pour nourrir les bêtes, Victor Simard, 13 ans, le voisin de Boniface, descendit la paille du toit pour nourrir les bêtes. Victor Simard vit encore; il a 89 ans et demeure à St-Léon.

* *
*

Le petit St-Jean-Baptiste

Vers 1932, eut lieu la première fête de la St-Jean-Baptiste à Mistouk. C'était au temps du curé Simard. L'animateur était Joseph Potvin. La température n'était guère favorable, il avait neigé. Le petit St-Jean-Baptiste (Marcel Larouche), 3 1/2 ans environ, était le garçon d'Ernest Larouche et de Marie-Ange Dorval. Le petit St-Jean-Baptiste, dont les cheveux blonds avait été arrangés par Belle Simard (Mme Roland Simard), portait une peau de mouton blanc et une grande canne à la main. Il avait près de lui un mouton blanc avec un ruban rouge autour du cou. Plusieurs étaient avec lui sur la grande "waguine"; sur la plate-forme, il y avait des fleurs et des jeunes l'entouraient en chantant.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les sorts

Au début de la paroisse, on se souhaitait des sorts quand on était en brouille avec quelqu'un. "Tu ne l'apporteras pas en Paradis", disait-on. "Je vais te donner un chien de ma chienne". On raconte qu'un cultivateur perdait tous ses animaux, ils mourraient tous et il n'y avait pas de remèdes: vaches, cochons, moutons, poules, tous étaient atteints d'une maladie incurable. Un homme vint chez le cultivateur; la femme étant seule à la maison, il lui dit: "Vous avez un sort". Pris de panique elle s'est mise à regarder ses images de Saints: "Si nous avons un sort, répondit-elle, nous le gardons". Le curé l'a blâmée d'avoir ainsi répondu. Par après, le cultivateur a vendu ses vaches au curé et il est devenu le fermier du curé.

* *
*

Un tour de jeunesse...

Une fois, on s'avise, Almas Lavoie, Hilaire mon frère, Elzéar Chouinard et moi, de descendre une grande charrue du père Joseph Lavoie, pour la mettre dans la source qui était au bord de la rivière sur sa terre. On l'avait rentrée dans la source à huit ou neuf pouces des mancherons.

En tout cas, il a été obligé de prendre la jument jaune pour la tirer de là, malgré tout, le cheval, attelé avec les traits, ne pouvait l'arracher de là.

Nous autres, on décide d'aller l'aider. "On va aller vous aider, on va aller voir ça", lui dit-on. Il ne pensait pas que c'était nous autres qui lui avaient joué ce tour. On faisait attention de ne pas rire parce que le bonhomme était malin et très fort.

(Charles Claveau, 1951)

* *
*

Postillon

Zacharie Renaud a "monté" la "malle" d'Alma pendant plusieurs années. Il avait un "sulky", voiture à deux roues.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Dans ce temps-là, le prêtre était le "chef" de la paroisse, un chef qu'on devait respecter car c'était le représentant de Dieu. Un proverbe disait: "Ne mange pas du prêtre, ça se digère pas". Un homme avait fait manger de la m... au curé... il est mort sur la paille.

Un miracle...

Le curé Renaud a fait un miracle: Lors de la construction de la première chapelle, le feu avait éclaté dans le logis du prêtre. Le curé Renaud a fait sortir d'un puits desséché, des pleines chaudières d'eau pour éteindre le feu.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Pour sa part, Victor Simard raconte le même fait, avec une petite différence quant à l'événement. Voici:

En 1901, quand ils ont eu le grand feu, les colons s'étaient rassemblés à la chapelle de Mistouk. Le curé Renaud arrive et dit: "Allez chercher de l'eau au puits". Les colons se servaient d'un sceau avec un crochet pour puiser l'eau. On revient en vitesse et on dit au curé qu'il n'y a plus d'eau. Le curé Renaud reprend encore plus fort: "Allez chercher de l'eau au puits". Ils partent 3 ou 4 pour aller au puits et trouvent ce dernier plein

“à ras-le-bord”, au point que les colons n’avaient pas besoin de crochets pour puiser l’eau. Quelques jours après le feu, il n’y avait plus d’eau dans les puits... il était de nouveau à sec.

* *
*

Le démon

Les gens croyaient que le démon, dans ce temps-là, prenait la forme d’animaux: chiens, chevaux, vaches, etc., et même la forme de personnes.

Dans le temps du curé William Tremblay, il y avait une vieille maison où les jeunes gens allaient danser. Un soir, pendant la soirée, plusieurs ont cru voir le curé dehors... mais ce n’était pas lui.

Le dimanche suivant, le curé a fait un “moyen” sermon, car il ne voulait pas être associé à ce lieu de “débauche”... peu après, la maison a brûlé.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les taxes

Voici le compte de taxes municipales de Thomas Gauthier, en 1926.

Résidence	5.50
Étable	1.00
Laveuse	2.00
Bain	1.00
Cabinet	1.00
	<hr/>
	10.50

* *
*

Castreur de poulains

Victor Simard castrait les poulains de deux ans; c’était une opération difficile et surtout douloureuse pour le poulain. Madame Lionel Gaudreault fut une des rares femmes qui assista à ces opérations. Pendant que Lionel tenait les tenailles dans le nez du poulain, Mme Gaudreault lui tapait sur les fesses... pour le calmer.

(Emma Simard-Larouche)

Commerce de chevaux

MM. Gauthier de Chicoutimi et Laflamme de Saint-Félicien vendaient des chevaux pour les chantiers. Ils passaient dans les rangs avec des camions pleins de chevaux. Par contre, les vrais maquignons passaient dans les rangs en demandant aux cultivateurs s'ils avaient des chevaux à vendre ou à échanger. Pour certains, c'était une vraie maladie, l'échange de chevaux. Ils se croyaient connaisseurs mais ils se faisaient toujours "prendre". Un de ces maquignons, Tom Ouellet, passait dans les rangs avec une quinzaine de chevaux, tous à la file indienne, attachés par la queue... c'était tout un spectacle.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Charlatan

Le père Narcisse Chouinard, qui demeurait sur la terre à Arthur Villeneuve, soignait les chevaux et fabriquait lui-même un onguent très bénéfique. Il se croyait meilleur soigneur qu'un vétérinaire.

L'automne, s'il avait un cheval en santé, il l'échangeait pour un "piton" afin de pouvoir le soigner pendant l'hiver. À cause de ça, il passait pour un charlatan.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Pois grillés

Narcisse Chouinard hiverna presque aux pois pendant un hiver. Voici sa recette: il sautait les pois dans l'eau, puis il les mettait sur le poêle chaud. Quand, sous l'effet de la chaleur, un pois sautait... il le mangeait.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Grands-messes

L'argent pour les grands-messes était rare dans ce temps-là. Chaque printemps, une femme passait dans le Rang 5 pour ramasser l'argent pour faire chanter une messe pour les "biens de la terre".

Dans le temps du curé Abel Simard, Mme Louis Fleury (Alice Bou-

chard) passait une fois par mois, hiver comme été; elle a passé pendant plusieurs années. Dans le temps du curé Gauthier, Mme Antoine Larouche passait pour collecter la contribution des Dames de Ste-Anne, pour ramasser les messes et vendre des livres des Pères Oblats, mais l'été seulement.

* *
*

Des curés colonisateurs

En 1912, l'abbé Ovide Larouche et un Monseigneur Larouche, de Saint-Fidèle, sont venus prendre des terres près de chez Simon Bouchard, parce que la terre d'ici était meilleure qu'à Saint-Fidèle. Ils ont bâti une maison et une étable... le solage en pierres y est encore. Les fermiers engagés étaient des frères à Simon Bouchard, Joseph et Wilbrod; ils étaient arrivés en "sulky", voitures à deux roues. Ça n'a pas marché puisqu'ils ont vendu à Joseph Bhéret et Adélar Tremblay. Ce dernier est mort en 1970, à l'âge de 94 ans; il était, à cette époque, le plus vieux citoyen de Saint-Coeur-de-Marie. Il disait que "le Bon Dieu l'avait oublié".

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Catalogue "Dupuis-Eaton"

Les premiers catalogues des magasins Dupuis et Eaton arrivèrent par la poste vers 1914. Les objets à 99 sous surprenaient les gens car leur calcul mental exigeait des chiffres ronds. Les gens ramassaient les coupons du savon "Confort" pour s'acheter des bijoux.

* *
*

Armand Larouche, Méridé Savard, Hubert Bergeron, Joseph Lemieux, Joseph Tremblay, Ovila Simard, Edmour Savard, Georges-Émile Ruelland chantaient à l'église. Certains "faussaient" mais chantaient quand même.

En 1950, le professeur André Roche a beaucoup amélioré le chant grégorien en donnant des cours de chant.

Vers 1908, Mme Ernest Bouchard (Marilda, soeur du curé Renaud), avait organisé la Messe de minuit. Joseph Larouche et Ernest Bouchard, beaux-frères de Roland Simard, avaient joué du violon dans l'église. C'était très beau mais c'est la seule fois que c'est arrivé. Les paroissiens

avaient trouvé que ça ressemblait trop à l'atmosphère d'une veillée.

Mme Edouard Fleury a touché l'harmonium longtemps. Ça prenait un bon jeune homme pour "pomper" l'harmonium, au moyen d'une manivelle placée dans le côté.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Je suis arrivé à Saint-Coeur-de-Marie vers 1920, j'avais 48 ans. Je me suis installé sur la terre à Louis-Marie Dufour, au rang Saint-Dominique. J'étais marié à Marie Dessureault qui me donna six enfants: Blanche, Antoinette, Rita, Marie-Ange, Alcide et Ludger. J'étais parti du rang Signay, à Saint-Gédéon, en "waguine" pour m'établir à Saint-Coeur-de-Marie, une paroisse bien bâtie par le curé Renaud qui y demeura longtemps.

(Charles Claveau - 1951)

* *
*

La peur...

Le père Boniface Néron, qui demeurait sur la terre à Omer Larouche, croyait aux "feux-follets" et aux "wessigoths". Probablement pour lui jouer un tour, un homme était sorti l'hiver sur la neige avec des poches de grains pleines de paille, dans les pieds... En voyant ces traces dans la neige, le père Boniface croyait que c'était des pistes de "Wessigoths". Alors, pour le chasser, il traînait derrière lui des branches de "mascobina" car, disait-il, cela chasse les "Wessigoths".

(Charles Claveau - 1951)

* *
*

Les journaux

Les journaux du temps que les gens lisaient étaient: La Presse, Le Soleil, Le Progrès du Saguenay, La Patrie, La Terre de Chez-nous, L'Action-Catholique et Le Devoir.

* *
*

Pour nourrir les bébés

Toutes les mamans nourrissaient les bébés aux seins, dans ce temps-là. Parfois les bébés n'avaient pas assez de lait. Vers 1905, ma mère (Mme Joseph Simard) avait acheté une nouvelle bouteille; cette dernière avait un long tube d'une demi-verge accrochée à la bouteille et une suce au bout du tube... c'était pour mettre la bouteille sur le côté du "ber". Maman ne trouva pas la bouteille pratique car c'était difficile à nettoyer. Hilaire, son petit dernier, apprit donc à se nourrir à la cuillère.

* *
*

La crise

De 1930 à 1939, la petite population de Saint-Coeur-de-Marie subissait toutes les rigueurs de la crise qui sévissait alors dans la province: troubles financiers, récoltes manquées, feu, épidémies décimant le bétail, demande de secours direct, etc. Voilà le refrain qui revenait le plus souvent dans les délibérations des Conseils du village et de la paroisse. Et elles ne sont qu'un faible écho des angoissants problèmes que pouvait poser aux familles cet état de pauvreté et d'insécurité dans lequel elles vivaient.

En effet, la souffrance et la misère étaient du pain quotidien. Il fallait travailler fort et recevoir si peu qu'il arrivait parfois qu'on avait pas de quoi payer le nécessaire. Et cette pénible situation devait durer dix ans.

(Abbé Jean-Noël Gagné)

* *
*

La Saint-Jean-Baptiste

La première célébration de la Saint-Jean-Baptiste eut lieu le 24 juin 1932. L'organisation de la Fête avait été faite en collaboration avec le village de l'Ascension. Ce fut une réussite parfaite.

* *
*

Les trottoirs

Les premiers trottoirs en bois furent construits vers 1904; chacun devait alors construire le trottoir en face de sa propriété. Vers 1915, la Municipalité améliora les trottoirs de bois. Ce n'est que vers 1953 que la Municipalité entreprit la construction de trottoirs en béton.

* *
*

La "petite variole"

Dans les premiers mois de 1902, une épidémie de "petite variole" fit de grands ravages dans la petite colonie.

* *
*

Les bestioles

Il y avait des poux, des punaises, des puces, des morpions qu'on chassait avec du jus de tabac. Il y avait beaucoup de mouches et de maringouins, ainsi que des "frappe-à-bord".

* *
*

Un bon marcheur

Le père Boniface Néron transportait la "malle" de Grande-Baie à Chicoutimi, à pied. L'été, il devait traverser une petite rivière qui se jette dans le Saguenay (je ne sais pas le nom). Cette rivière, lorsque l'eau était basse, il la traversait à pied sur un corps mort, mais à la crue des eaux, il la traversait "tout nu", afin de ne pas mouiller ses vêtements... et surtout la "malle".

(Charles Claveau - 1951)

* *
*

Un puits original

En général, les puits étaient creusés à l'extérieur, près de la maison.

J'ai vu chez Joseph Tremblay (Zénobie), maître-chantre et beau-frère d'Armand Larouche, un puits dans la cuisine de la maison. Le lavage se faisait dans le puits. Dans le coin de la maison, il y avait un sapin qui poussait dans le plancher (il était de ma hauteur, j'avais 9 ans). J'ai trouvé ça beau mais le puits m'avait fait peur.

C'était sur la terre à Jean-Joseph Gaudreault, voisin de mon oncle Thomès Bouchard, demeurant sur la terre à Lionel Savard.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Croix de tempérance

Le curé Renaud exigeait qu'il y ait dans chaque maison, bien en vue, une croix de tempérance. Il s'agissait d'une croix de bois peinte en noir. On se souvient que Joseph Gaudreault en a fait un grand nombre.

* *
*

"Piquer" de la gomme

Le "piquetage" de la gomme de sapin se faisait au printemps, durant les grosses gelées. Nous partions de Saint-Gédéon le lundi pour revenir le samedi, quand nous n'allions pas plus loin qu'Alma.

La première fois que je suis venu "piquer" à Mistouk, sur les bords de la Rivière-aux-Harts, nous y sommes restés un mois, on habitait dans une tente en écorce.

Habituellement nous apportions avec nous du lard et de la farine pour les crêpes. Nous avions également une petite échelle de 8 pieds, légère et fine. Tous les enfants non mariés partaient sans leurs parents.

J'avais 9 ans quand j'ai commencé à "piquer" avec une petite boîte de la forme d'une boîte de saumon mais plus haute. Ce demiard comme on l'appelait, avait une seule ouverture en forme de V qui a le bout pointu et relevé. On vendait 1,50 \$ le gallon, ça prenait six demiards pour un gallon.

Moi, je "piquais" un pot, mais mon frère Ernest, qui a 85 ans et qui demeure à Saint-Gédéon, "piquait" un gallon par jour. On l'appelait le "pic-bois" parce qu'on pouvait l'entendre "piquer" de loin.

C'était dans la tête des sapins que nous trouvions les plus grosses "vessies"... la raison de l'échelle. Charles Larouche, fils de Pierre, mort à Saint-Henri, a trouvé dans cette paroisse un sapin d'un gallon, ce qui était rare.

(Charles Claveau - 1951)

* *
*

Dans les années 30, durant la grande dépression, on disait que les gens "mouraient de faim" parce qu'ils ne pouvaient même pas s'offrir le "gruau à l'eau", ce qui était la pitance d'une grande partie de la population durant cette crise.

Le gouvernement offrait 50 cents par jour pour défricher les terres

et, si vous n'aviez plus le courage de travailler, vous receviez 20 cents par jour.

* *
*

Déformation des mots

Dans les premiers temps de Mistouk, surtout parce qu'on lisait peu et qu'on écrivait rarement, les mots se déformaient facilement. Ainsi:

Balette voulait dire Balai	Oreillette voulait dire Oreiller
Bombe voulait dire Bouilloire	Tea pot voulait dire Cafetière
Corps voulait dire Camisole	Canison voulait dire Caleçon
Caline voulait dire Bonnet	Cremonne voulait dire Écharpe
Matinée voulait dire Blouse	Fichu voulait dire Cravate

* *
*

Les quêteux

Madame Emma Simard-Larouche, qui réside au Domaine du Bel-Âge, et dont la mémoire est encore très fidèle, nous a fourni quantité d'anecdotes que nous avons reproduites à travers les pages qui suivent. Nous l'en remercions particulièrement.

Elle nous raconte, à sa manière "l'épopée des quêteux" qu'elle a connus:

Pour certains quêteux, c'était une profession. Ils passaient une fois par année; ils avaient leurs maisons pour coucher, se laver et demeurer même plusieurs jours. Un vrai quêteux savait demander l'aumône pour l'amour du Bon Dieu. Il ne marmottait pas certaines paroles comme plusieurs le faisaient, presque à contrecœur. Nos gens les reconnaissaient et ils étaient généreux envers eux. Ils couchaient sur le plancher, en face du poêle.

1er quêteux

Le Bonhomme "Sept-heures"

Il ramassait des oeufs dans un panier. Quand ils n'étaient pas propres, car parfois les poules pondaient dans des nids sales, il les lavait avec sa langue. Il toussait et se mouchait très fort.

2ème quêteux

Le Bonhomme Rougeau

Il était très gras et très gros. Durant la nuit, une mauvaise pensée le poussa sous la "calbrette" du côté de la chambre des filles, il resta pris

sous le poêle dont les pattes étaient tombées. Deux hommes le tirèrent de là... non sans rire beaucoup.

3ème quêteux **Le Bonhomme Black-15**

Il se disait donneur de sang. Cependant, pour l'opération, la femme devait entrer avec lui dans la chambre, à la noirceur. Or, un mari soupçonnant le truc du quêteux, se cacha dans la chambre... le quêteux reçut toute une râclée.

4ème quêteux **Charles Carter**

Jeune homme quêteux et cordonnier de son métier. Il marchait les pieds en dedans. Il travaillait dans certaines maisons et ramassait de l'argent en réparant les chaussures et les harnais.

5ème quêteux **Saul Potiron**

Il poussait une brouette à deux roues et ramassait des provisions, du savon et de l'argent. Il vendait du lard salé et des oeufs

6ème quêteux **Ti-Jean Côté (la bite)**

Il était aveugle et avait de grandes "cannes". Je le voyais venir sur la route... il ne manquait jamais le trottoir.

7ème quêteux **Nom inconnu**

Il mangeait beaucoup d'échalottes. C'était un quêteux plein de poux, il en semait dans toute la maison. Chez Jean Bergeron, il s'était assis à la table... les poux sautaient par terre et sur la table. Après son départ, ils ont ramassé les poux avec un balai et un porte-ordures.

8ème quêteux **Nom inconnu**

Il paraissait très propre et instruit. À ma mère, il enseignait des remèdes par les plantes. Il avait conseillé à Maria Larouche, dont les enfants avaient la coqueluche, de délayer de la "crotte" de mouton avec de la mélasse et de la donner aux enfants. Pour les oreillons, il conseillait de se frotter la gorge sur l'auge des truies... ces remèdes étaient infailibles. Il se mouchait avec de la "gazette" taillée en carreaux. Pendant le chapelet, il se tenait bien droit. Il demandait la charité: "Donnez-moi ce que vous voulez", disait-il. Certains pensaient que c'était un prêtre en pénitence.

9ème quêteux **Nom inconnu**

C'était un buveur de thé. À chaque maison, il demandait à boire du thé. Il m'avait demandé un jour de poser une pièce à ses culottes. Je n'ai pas refusé car je voyais venir ma mère, il était passé chez-elle avant de venir chez-nous.

10ème quêteux

Philippe Dubé

Il disait que son frère était avocat, mais lui il en était presque un. Il s'était construit un camp sur le lot à Xavier Simard, à l'Ascension, sans que Xavier le sache car ce dernier demeurait à Saint-Coeur-de-Marie et il y allait rarement. Xavier ne put l'enlever et il y est resté tant qu'il l'a voulu. Il colportait les nouvelles.

Élie Lemay avait un magasin à Saint-Coeur-de-Marie. Il lui avait dit, pour s'en débarrasser, que "sa maison était tellement froide, que la "pisseuse" (le piqué du bébé) gelait sous lui". Dubé racontait ça à chaque maison.

11ème quêteux

Pierre Dumont

On dit que c'était un homme instruit mais un cheminot dépressif. Sa maison préférée était chez Jean Bergeron (père). Il s'organisait pour y passer le dimanche et restait parfois 2 ou 3 jours... il était chez-lui. Ce n'était pas toujours agréable pour eux de le recevoir.

En arrivant, il prenait un seau d'eau et allait se laver dans la grange, car il avait des poux. Ernest, Jean et Léopold lui jouaient des tours dans la grange, ce qu'il n'appréciait pas. Un jour, il s'en va, au presbytère de l'Ascension où l'abbé Lacombe était curé; c'est la servante, Mlle Rossignol, qui le reçoit. Elle le reconnaît car c'était un de ses anciens cavaliers. Elle lui dit: "Va t'en, paresseux, c'est bien encore toi". Il s'en est allé chez Jean Bergeron mais ils l'ont envoyé ailleurs car il se croyait maître partout et n'était plus endurable.

* *
*

Pour sa part, Philippe Tremblay raconte que les quêteux ont commencé à disparaître dès que le "bien-être social" est arrivé. Il ajoute que certains quêteux nuisaient à la profession... à preuve, ce gros cultivateur, propriétaire de 35 vaches, entre Lac-Bouchette et Saint-François-de-Sales, qui s'était fait quêteux pour se "gagner" une moissonneuse, en mendiant autour du Lac-Saint-Jean.

* *
*

Hareng salé

Ma mère avait lu dans "La Presse" que le hareng salé se vendait en petits tonneaux. Mon père allait en chercher à la station d'Hébertville, pour les magasins d'Alfred Gagné et Charles Simard. Il en apportait tou-

jours un tonneau pour sa famille... nous en avons pour un an.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Contrats de vive voix

Quand Lionel Gaudreault vendit sa terre en 1970, on ne retrouva aucun contrat enregistré auparavant au bureau du greffe, à Hébertville, relativement à ce lot. Tous les contrats de vente antécédants avaient été faits de vive voix.

* *
*

À travers les... minutes du conseil

Au début de la colonie, les séances du conseil municipal avaient lieu le lundi matin. C'est en 1920 que le conseil municipal de Canton Delisle commença à siéger le soir, pour accommoder le secrétaire-trésorier Gustave Girard qui en avait fait la demande, parce qu'il était professeur le jour.

* * *

John et François Gilbert, du Rang 5, s'étant vu refuser le service du téléphone par la Compagnie du Centre, installèrent les poteaux et les fils et se raccordèrent au "central"... à leurs frais. Les Gilbert, qui étaient voisins, offrirent à une quinzaine de cultivateurs, sur le parcours, de se joindre à eux pour diviser les frais d'installation... tous refusèrent.

* * *

Ayant des problèmes avec son aqueduc et voulant les régler d'urgence, le conseil, en 1913, demanda une expertise d'un ingénieur. Voici ce qu'écrivait alors le secrétaire: "Le conseil décide de faire venir **par télégraphe** ou autrement un ingénieur pour vérifier le réseau d'aqueduc.

* * *

En 1916, sur une plainte de citoyens du village, le conseil "fait défense de passer sur les trottoirs en bicyclettes ou en trottinettes, lesquelles machines sont ou dangereuses pour la circulation des piétons ou assourdissantes pour les oreilles".

* * *

Le conseil municipal, en 1930, appuie une demande des cultivateurs au Département de l'Agriculture pour un cheval reproducteur de race pure vu la malchance qu'ils ont eue par le passé, ayant déjà acheté trois chevaux qui n'ont pas donné satisfaction aux intéressés et à un prix élevé.

* * *

Le conseil décrète que: "La personne qui devra faire une demande au conseil, devra se décoiffer et demander la permission au président de l'assemblée en exposant bien poliment ce qu'il entend soumettre. (1922)

Lionel Lemieux demande \$100. de dédommagement pour ce qu'il a subi dans l'écrasement du pont de la rivière aux Chicots, dans le Rang 5, alors qu'il traversait le pont (1922).

* * *

Les règlements de la municipalité étaient lus (criés) à la porte de l'église en 1922 et ce, deux dimanches consécutifs.

* * *

Le règlement no 37 de la municipalité, adopté en 1925, stipulait entre autres que "les salles de pool doivent fermer à 7 heures le soir, sous peine d'amende de \$10.00 ou d'emprisonnement (pas moins de trois jours et pas plus de 1 mois). Elles devront être fermées les dimanches et Jours de Fêtes.

* * *

Dans les années 1939 à 1941, Mme Vve Amable Duchesne avait été engagée pour entretenir la salle publique au salaire de \$20.00 par année. Elle devait balayer 2 fois par semaine et laver les crachoirs chaque semaine, allumer le poêle à chaque assemblée. Lorsqu'elle entretenait les "cabinets", elle recevait \$10.00 de plus.

* * *

Le 5 juin 1923, le village de Saint-Coeur-de-Marie fixait, par résolution, la limite de vitesse à 16 milles à l'heure dans les rues du village. Puis, en 1939, le conseil se proposait d'adopter un règlement fixant la vitesse à 15 milles à l'heure, lorsque la Commission municipale de Québec avisa la Municipalité qu'elle n'avait pas le droit de légiférer dans ce domaine.

* * *

Le 14 mars 1925, le conseil du village décrétait qu'«il était défendu de faire la mi-carême dans la municipalité et que toute personne avec un masque serait passible d'une amende de \$25.00.

* * *

Le 4 avril 1927, le conseil autorise l'achat de deux paires de menottes et deux bâtons de police.

* * *

Le 22 juin 1933, le conseil refuse une demande de contribuables qui veulent que la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, soit déclarée fête civique.

* * *

Le 6 octobre 1952, le conseil du village de Saint-Coeur-de-Marie adoptait une résolution présentée par le conseiller Lorenzo Simard et approuvée à l'unanimité, demandant au Gouvernement fédéral d'accorder une exemption d'impôt non seulement de \$400. mais de \$600. à \$800. à toutes les personnes qui maintiendront des enfants aux études universitaires ayant 21 ans et plus sans limite d'âge. Voici le préambule de cette résolution telle que préparée par le secrétaire-trésorier:

Nous lisons depuis quelque temps dans les journaux que nos Ministres fédéraux déplorant du haut des tribunes, ici et là dans le pays, le manque de techniciens canadiens, se voient obligés d'en importer une couple de milles par année des pays d'Europe.

Est-ce que nos chers Ministres se sont réellement demandé comment il se fait que le Canada ne peut plus trouver parmi ses citoyens actifs et remplis de talents, les techniciens nécessaires pour répondre à ses besoins, tandis que dans les pays d'Europe, ils ne savent où se placer et qu'en Suisse seulement, des milliers sont obligés de s'expatrier à l'étranger chaque année afin de pouvoir mettre leur talent à profit.

Est-ce qu'en faisant une petite enquête, ils n'auraient pas découvert que ce sont eux les seuls responsables de cette lacune, en faisant la sourde oreille aux nombreuses requêtes provenant du clergé et de différentes organisations civiles, demandant à ce que des exemptions d'impôt soient accordées à toutes personnes qui maintiendront des enfants aux études universitaires ou spécialisées, même s'ils ont dépassé l'âge de 21 ans.

Présentement, d'après les lois de l'impôt sur les revenus, une exemp-

tion de \$400. est accordée pour les enfants en bas de 16 ans s'il ne reçoit pas d'allocation familiale et s'il est aux études jusqu'à l'âge de 21 ans. Mais lorsque cet enfant désire entrer à l'Université, afin de se spécialiser dans quelque branche de l'industrie ou du commerce, ce qui arrive généralement après l'âge de 21 ans, aucune exemption n'est accordée soit au père de famille ou au protecteur de ce jeune homme qui lui coûte durant cette période d'étude spécialisée doublement plus cher vu qu'il est obligé de le mettre en pension en ville, dû au manque d'Université dans sa propre paroisse. Alors ce qui arrive le plus souvent, c'est que le père appauvri par l'impôt dont il est accablé, ne peut plus continuer à aider son fils et ce dernier est obligé de renoncer à ses ambitions et se résigner à vivre dans la médiocrité afin de laisser aux étrangers le soin de venir prendre ici, au Canada, nos belles positions.

* * *

Vers 1923, il n'y avait que deux rues à Saint-Coeur-de-Marie: la rue de l'église (rue Saint-Joseph) et la rue de la pompe (rue Sainte-Marie).

* * *

Le 7 février 1955, le conseil décide que: "le chef de police n'a pas beaucoup d'ouvrage de ce temps-ci, on l'affecte alors à la collecte des licences de chiens et licences de commerces en retard.

* * *

Le 2 novembre 1953, le conseil adopte le règlement no 70 concernant les taxis et fixant les tarifs suivants:

Arrêt sur une course pour prendre un passager	
ou en faire descendre un	0.25
Pour toute attente, par heure	3.00
Pour un mariage	5.00
Pour un enterrement d'adulte	5.00
Pour un enterrement d'enfant	3.00
Pour un baptême	3.00
Pour un service avec auto de 7 passagers	6.00

* * *

Le 5 juillet 1938, le conseil du village adoptait le règlement no 43, concernant l'observance de la morale et l'ordre public dans les limites de la municipalité. Voici une partie de ce règlement:

- 1- *Il est défendu une tenue indécente ou propre à offenser la morale et les bonnes mœurs ou de nature à causer du scandale ou à troubler la paix publique;*
- 2- *Il est défendu de se dévêtir pour aller au bain ou pour endosser un costume de bain à moins que ce ne soit dans une maison, une cabine ou un abri qui cache la personne qui se déshabille, de la vue du public. Il est défendu également d'enlever son costume de bain pour se revêtir à moins que ce ne soit dans un endroit susdit;*
- 3- *Il est défendu de paraître ou de se baigner en public, étant nu ou sans costume même entre personnes du même sexe; il est défendu de paraître ou se baigner en public, à moins d'être vêtu d'un costume qui ne pèche pas contre la décence ou la modestie et qui n'offense pas la pudeur;*
- 4- *Il est défendu aux baigneurs de stationner, de circuler ou de se coucher en dehors de la plage ou de la grève. Par le mot plage ou grève, le présent règlement entend l'espace compris entre la ligne de l'eau et celle où il y a de la végétation;*
- 5- *Il est défendu aux baigneurs étant nus ou sans costume de bain de stationner ou de circuler, soit à pied, soit en bicyclette, soit en voiture à traction animale ou en automobile sur les chemins publics, les ponts, les rues ou sur les propriétés privées lorsqu'ils sont exposés à la vue du public;*

Pour stationner ou circuler dans les dits endroits en dehors des grèves ou plages, telles que décrites au paragraphe 4, les baigneurs devront avoir revêtu leurs vêtements ordinaires ou au moins porter par-dessus le costume de bain, un vêtement, un manteau ou robe couvrant leur personne des épaules jusqu'aux genoux;

- 6- *La police ou le gardien des plages ou grèves a l'autorité pour réprimer toute mauvaise tenue ou mauvaise conduite des baigneurs. Toute personne dont le costume sera jugé par la police ou le gardien de la plage ou grève, indécent ou immodeste ou offensant la pudeur, ou qui se conduira de façon à offenser la morale ou les bonnes mœurs, à cause du scandale ou à troubler la paix publique devra, sur l'ordre de la police ou du gardien, revêtir immédiatement ses vêtements ordinaires et quitter la plage ou la grève ou le bain public. De plus, cette personne sera passible des peines édictées en vertu du présent règlement;*

7- Il est défendu de résister à la police ou au gardien autorisé dans l'exécution de ses devoirs, ou de le molester en aucune façon.

Il est également défendu d'aider ou d'inciter d'autres personnes par des paroles, des cris, des gestes ou tout autre moyen, à résister à la police ou au gardien, ou à les intimider en quelque moyen que ce soit;

8- Aux plages publiques et aux bains publics sous le contrôle de la municipalité, il est défendu de se baigner avec une ou des personnes d'un autre sexe; la police ou le gardien des plages publiques ou bains publics sous le contrôle de la municipalité auront le pouvoir de déterminer les endroits où les personnes de l'un ou l'autre sexe pourront se baigner dans ces bains ou plages publiques et de fixer des jours où les personnes de l'un ou l'autre sexe seront seules admises aux dits bains ou plages publics;

9- Il est défendu de se baigner ou de demeurer sur les plages publiques entre huit heures du soir et huit heures du matin (heure solaire);

10- Aux plages ou bains publics susdits, il est défendu à toute personne autre que les policiers ou les gardiens autorisés, de demeurer sur la grève ou près de la grève, ou près du bain public pendant qu'une ou des personnes de l'autre sexe est à se dévêtir, à se baigner ou à se revêtir.

Signé/ William Lavoie, maire

Signé/ Lorenzo Duchesne, sec.-trésorier

* * *

Dans les années 30, il y avait beaucoup de "maguignons" à Saint-Coeur-de-Marie et aux alentours. On rapporte que Fernando Bouchard était l'un de ceux qui réussissait le mieux à convaincre son vis-à-vis d'échanger son cheval avec le sien. Nombreux sont ceux qui, le lendemain, ont eu à regretter leur transaction.

(René Bergeron)

Au magasin général

Dans le temps du "magasin général", c'était l'endroit où les gens se réunissaient pour "placoter". Il n'en était pas autrement au magasin général de Méridé Savard.

Huguette, sa petite-fille, se rappelle qu'au milieu du magasin, il y avait un immense crachoir. "La plupart du temps, dit-elle, les gens crachaient à côté".

Elle se rappelle également qu'il y avait, au plafond du magasin, une grille pour laisser monter la chaleur au deuxième étage où logeait la famille de Méridé.

"On écoutait raconter des histoires à travers la grille, raconte Huguette Savard... et il y en avait de pas mal salées. On écoutait jusqu'à ce que grand-père Méridé lance d'une voix forte: "Fermez la grille". Alors, souvent... on manquait la fin de l'histoire.

* *
*

Pour le Centenaire

Mme Emma Simard-Larouche raconte: "J'ai fait ma couture pour les fêtes du Centenaire: une robe dans des retailles données par Madeleine, la femme à Omer. Je n'avais pas de patron mais elle a 28 morceaux.

Invitée pour chanter à un spectacle, avec mon accordéon, personne n'a pu deviner combien il y avait de morceaux dans ma robe. Je portais un chapeau fait d'enveloppes (sacs) de pain tressées. J'avais une toilette vraiment économique... je ne la donnerais pas.

* *
*

Drôle de contrat

Autrefois, on faisait toutes sortes de contrats. Le père Boniface Néron avait donné sa terre à son fils Auguste, moyennant une vache "immortelle" et la garde de sa soeur Calixte. Mais Jean Lapointe, devenu veuf, a tout effacé cela... il a marié Calixte.

Mme J.-Antoine Larouche (Emma Simard), qui demeure au Domaine du Bel-Âge, raconte quelques souvenirs.

On parle de Mistouk à Charlevoix

Mon père, Joseph Simard dit Lombrette, qui demeurait à Sainte-Agnès, avait entendu parler de Mistouk pendant de nombreuses années par son beau-frère de Métabetchouan, Alfred Fortin, forgeron de l'endroit. Ce dernier entendait parler de Mistouk par les Indiens qui le visitaient

souvent: "C'était du très beau bois de toutes sortes, disaient-ils, de la terre très bonne, facile à cultiver, sans roche". Et mon oncle en parlait souvent aux gens de Charlevoix... et c'est ainsi que mon père, Joseph Simard, tomba en amour avec Mistouk.

En route pour Mistouk

Deux frères de mon père, Emery et Fortunat, partirent au printemps de 1897 avec leurs femmes pour Mistouk où ils achetèrent une terre en société: la terre de Jean Bergeron. Peu de temps après, mon père vint les rejoindre et logea chez eux. Il s'acheta un lot de terre du marchand David Jobin, en échange d'un cheval et d'une "waguine" (la terre de Laval Dufour actuellement). Mon père fit une petite semence de blé et bâtit une petite étable en bois rond et fait tout le bois pour se bâtir un campement. A l'automne, il retourne chercher sa famille à Sainte-Agnès.

Le voyage

Mon père et ma mère arrangent toutes leurs affaires et envoient le ménage par bateau de Sainte-Agnès à Chicoutimi. Avant de partir, ils vont voir leur curé, l'abbé Jos. Marceau, qui leur souhaite bon voyage, du beau temps et aucune misère pendant leur voyage de six jours. Et le 26 octobre 1897, par un beau lundi matin, à 6 heures, une famille de sept enfants, de 6 mois à 14 ans, arrive à Laterrière. Une voiture (quatre roues à planche) porte le monde, une "waguine" transporte la nourriture et le linge. Il y avait eu des relais tout le long du trajet, un entre autres se nommait La Galette. Il y eut une tempête, des arbres et des corps morts embarrassaient le chemin; il faisait nuit. Mon père allume de l'écorce pour aller voir le chemin, ses deux fils aînés, Irénée 14 ans et Maurice 12 ans, l'aident... ils arrivent tard à l'étape.

Le dernier relais était au Grand-Brûlé (Laterrière). Ils couchent chez Placide Collard, père du curé Léonce Collard; famille aimable et charitable pour les voyageurs. L'arrivée de tout ce monde était comme de la visite. Le lendemain, mon père prend le bagage et se dirige vers Mistouk où Emery et Fortunat attendaient son arrivée.

À Mistouk

Le 1er novembre 1897, toute la famille a couché sur le plancher dans le camp à Emery et Fortunat Simard. Il y en avait jusqu'à la porte. Le lendemain, il y avait quatre pouces de neige blanche sur le sol. On construisit le camp qui fut terminé dans quelques jours. On était voisin d'Auguste Néron, des gens empressés pour les autres. Maman allait cuire son pain dans leur four parce que notre poêle n'avait pas de fourneau. Évidemment, il fallait penser à hiverner et mon père avait 42 ans.

Il est allé travailler chez un cultivateur à Saint-Jérôme, pendant trois mois à 7,50 \$ par mois, logé et nourri, son cheval compris. Ma mère avait alors 33 ans. Elle faisait assez d'économies pour subvenir aux besoins de la petite famille: elle vendait du lièvre à 0,25 \$ le couple et des perdrix aux marchands Alfred Gagné et Charles Simard surtout. Quand mon père est revenu de Saint-Jérôme, il n'y avait aucune dette à la maison. Il s'est alors engagé à charroyer la marchandise pour les marchands généraux: farine, sucre, sel, tonnes de sirop, l'huile, etc., des effets de toutes sortes, d'Hébertville-Station à Mistouk.

Au printemps, on continue à agrandir et à améliorer la terre déjà faite: couper le bois, le faire brûler, arracher les souches, préparer le terrain pour les semailles et le jardinage et nourrir les animaux: vaches, cochons, poules, etc. L'engrais de cendre des abattis et les eaux du lavage sont bons pour le jardinage. Les plus vieux, Irénée et Maurice font la chasse aux rats-musqués et aux belettes. Ils envoient les fourrures chez Joubert à Québec, par la malle. Les belles truites de la rivière aux Harts abondent, on déguste des framboises et des bleuets. Le miel de taons est excellent... J'en ai mangé beaucoup.

La famille augmente

Les garçons grandissent et aident beaucoup. Une petite fille vient au monde le 7 février 1899, elle est baptisée Emma... C'est une jolie poupée pour ma soeur de 8 ans et mes six frères Irénée, Maurice, Alfred, Victor, Roméo et Henri (2 ans).

J'avais deux ans et demi quand la famille a subi les "grandes fièvres". Ma mère nourrissait Odilon, il fut très malade, à tel point que mon père avait soin du bébé, le nourrissait à la cuillère. Quelques mois plus tard, le plus vieux des garçons, Irénée, mourût des coliques cordées; il avait 17 ans. Mon père et ma mère furent très courageux dans cette épreuve.

Ils étaient d'un tempérament jovial, la misère ne les écrasait pas. Ils savaient prendre la vie avec surnaturel; la force et la joie grandissaient en eux. Mon père cachait ses sentiments, je ne l'ai jamais vu pleurer. Le curé Renaud et les voisins nous visitaient souvent. Philippe est né en 1904. Puis, c'est la construction d'une maison en bois équarri où Hilaire, le petit dernier, est né en 1905, complétant la famille de 11 enfants.

Le gagne-pain

Les garçons, Maurice, Victor et Alfred commencèrent jeunes à aller dans les chantiers de La Tuque, en hiver. L'été, ils faisaient de la terre, travaillaient n'importe où, ramassaient des bleuets qu'ils vendaient à Rober-

val par le bateau Morin. Mais ce bateau affrontait mal les tempêtes sur le lac et il y avait de la perte pour les boîtes de bleuets et de fromage. Quelques fois, cela rapportait bien peu d'argent.

J'ai questionné mes frères, Alfred, 92 ans, décédé l'an dernier; Victor 89 ans, vivant dans sa maison; Philippe, 79 ans, dans le H.L.M.; Hilaire, 78 ans, à Saint-Tite-des-Caps. Tous sont fiers d'avoir vécu à Saint-Coeur-de-Marie. Pour ma part, je me souviens que mes parents n'ont jamais parlé de leurs misères.

Le mois de Marie

Autrefois, on fêtait le mois de Marie. Certaines maisons se remplissaient de monde pour la récitation du chapelet en l'honneur de Marie et le chant des cantiques. Une statue de la Vierge était entourée de fleurs et de guirlandes de sapin plantées dans la mousse. Quand on fêtait le mois de Marie, à l'école, la maîtresse déposait une boîte où les filles déposaient leurs demandes pour obtenir des grâces; le mois fini, on brûlait ces billets en chantant.

Victor Delamarre

Vers 1905, Victor Delamarre, surnommé "l'homme fort du Lac-Bouchette", fit une première visite à Ferdinand Déry, père d'Alfred Déry, dont il était le filleul. En arrivant, il prend son parrain par les pieds et le soulève au-dessus de sa tête... Delamarre pesait 160 livres environ. Une fille de Ferdinand Déry n'avait pas été baptisée, sa mère étant morte à sa naissance. Quand elle chercha son extrait de baptême pour obtenir sa pension de vieillesse, on ne trouva aucun registre; à 68 ans, elle fut baptisée sous condition par les Pères de Naudville.

Alexis "le trotteur"

En 1921, nous avons eu la visite d'Alexis Lapointe, qu'on surnommait "Alexis le trotteur". Il connaissait très bien Armand Larouche, cordonnier à Saint-Coeur-de-Marie. Ce dernier garde Alexis à coucher et lui organise une veillée. Le visiteur danse et joue de la musique à bouche. Malgré son âge avancé, Alexis Lapointe aimait les belles filles. Quand il part le matin, Armand lui dit qu'il y avait une belle fille chez le deuxième voisin, Antoinette Harvey, 18 ans, qui lui ferait une bonne femme. (Antoinette est la tante de Judith Dionne, secrétaire au Domaine du Bel-Âge).

Alexis part donc, tout joyeux, au soleil chaud et beau. Il arrive chez M. Harvey, la porte est ouverte et Antoinette se lavait les pieds au chaud soleil. Elle le voit, lui pas très beau, un manteau d'hiver noué sur le dos, la langue pendante sur le bord des lèvres selon son habitude... Elle prend

peur, sort par la porte de derrière et court chez Armand Larouche, elle ne riait pas... On lui avait joué un tour.

Drôle de musique

Ma mère, Mme Joseph Simard, avait une tante, Mme Jean Boily, qui était allée se promener à Sainte-Agnès et revenait à Chicoutimi par bateau. Il y avait beaucoup de monde sur le bateau, surtout des jeunes et on voulait se divertir. Ça prenait bien un p'tit coup de whisky et on chantait mais on voulait danser et il n'y avait pas de musique sur le bateau.

La vieille tante leur demande d'aller chercher le plat à vaisselle, le prend sur ses genoux, se met à battre la mesure en claquant du pied... Le plaisir est revenu, tout le monde se lève pour danser, sauter, giguer... Ils n'avaient jamais eu un si beau tambour pour se divertir durant toute la traversée. C'était en 1909.

Ma tante a passé une journée en visite chez nous. J'avais alors 10 ans. Elle a joué de cette musique et me l'a fait essayer. Ma tante était contente de moi et m'a dit: "Tu vas faire une bonne musicienne". C'est peut-être pour cela que j'aime encore la musique à 83 ans.

Maison hantée

La maison de Ludger Bergeron était hantée. Plusieurs ont été témoins de bruits étranges: objets déplacés, couvertures de lits descendues. M. Bergeron n'avait peur de rien mais sa femme avait peur. Ils ont été obligés de vendre leur terre, bien bâtie de maison.

Superstitions

Il y avait des gens qui ne sortaient pas de la maison et n'entreprenaient rien un vendredi 13; il y en a même qui passaient la journée couchés.

Casser un miroir signifiait une mortalité; échapper une fourchette, c'était la visite d'une demoiselle; une cuillère, c'était une dame et un couteau, c'était un monsieur.

* * *

Vers 1910, c'était la grande mode de se divertir en jouant des tours.

Par un bel après-midi d'hiver, sous un beau soleil, arrivent chez Joseph Simard à Sabin, deux belles religieuses bien habillées, avec grandes collerettes noires. C'étaient Mary et Emérencia Larouche, filles de Ferdinand, leur voisin. Elles frappent à la porte et entrent bien poliment. Ma mère les fait asseoir et cause avec elles, puis elles demandent la charité pour les pauvres. Elles ne peuvent s'empêcher de rire en voyant ma soeur Rose-Anna, 18 ans, qui les regardait précieusement. Reconnues, elles ont

bien du plaisir et décident Rose-Anna à les accompagner chez les voisins. Ma soeur s'habille comme les autres et ma mère est toute heureuse de les voir partir, car elle aimait aussi jouer des tours.

Arrivées chez Xavier Simard, un jeune ménage, la mère fait donner quelques sous par ses petits enfants et poliment, nos trois religieuses sortent de la maison. Les Soeurs sont bien reçues chez Auguste Néron; les vieux parents, Boniface et Arnée Néron sont malades. Arnée surtout raconte ses maux; ils apprécient les paroles de réconfort des Soeurs qui promettent de prier pour eux. Ils sont généreux dans leur charité: une barre de savon et un carreau de lard. Finalement, les Soeurs les remercient de leur grand coeur.

Chez Isaac Bouchard, c'est toujours la même entrée qui provoque la surprise. Madame Bouchard, Louise, est heureuse d'une visite aussi rare. Les Soeurs parlent des Missions... elles reçoivent un peu d'argent, du savon et un rôti de porc. Mais les filles, se regardant une à une, constatent le déguisement et partent à rire. Louise reconnaît Mary et Emérencia et les embrasse. "Qui est cette petite-là, dit Louise, elle n'est pas reconnaissable?". Après avoir reconnu Rose-Anne, elle les embrasse de nouveau et leur donne des tapes amicales tellement elle s'est bien amusée. Mais Louise dit à Isaac: "Attèle la jument "Quellé" sur le berlot rouge et va chez Friole Lemieux avec les filles". Elles remettent donc les dons de charité à la famille et partent, toutes joyeuses, pour aller chez Friole Lemieux (Fé-réol).

Vu la grande visite, l'entrée se fait poliment... on donne la main à Friole et à Goergienne et aux grandes jeunesses dans la maison. Les Soeurs s'asseoient et parlent des grands besoins de leurs Missions; elles reçoivent deux rôtis de porc en charité et du vieux linge. Malgré tout, les grandes jeunesses ne les reconnaissent pas et elles repartent.

Isaac les reconduit chacune chez elle, en laissant la charité dans le berlot. Quelques jours plus tard, Isaac et Louise Bouchard font une veillée de plaisir en l'honneur du tour joué... on en a bien ri et on en a parlé longtemps.

(Emma Simard-Larouche)

Un mariage en 1918

"Nous nous sommes mariés le 8 avril 1918, un lundi suivant le dimanche de la Quasimodo; dans ce temps-là, le mariage était interdit durant le carême.

Le temps n'était pas beau... il y avait apparence de pluie. Nous sommes partis très joyeux pour la messe de mariage de 8 heures du matin. Nous étions deux couples à l'autel, car Léonce Bouchard et Luce Larouche se mariaient également le même matin. La pluie a débuté pendant l'office... ça tombait comme avec des chaudières. M. le curé Girard nous a parlé après la cérémonie. Il a dit que c'était de l'or qui tombait du ciel. "Chanceux, disait-il, nous n'aurions jamais de misère et nous pourrions vivre largement".

La journée s'est bien passée, avec grande joie dans le coeur de tous, parents et amis. Et ma chère mère se préoccupait de tout; elle avait presque peur que je ne veuille pas la quitter; j'avais dix-neuf ans et je ne découchais jamais. Mais le prince charmant avait gagné le coeur de la presque petite soeur unique parmi neuf garçons.

Emma Simard-Larouche.

En 1881 ou 1882, Joseph Fleury (fils), avait vendu à Onésime Gaudreault, partie du lot 20, du Rang III; le contrat avait été préparé probablement par Ferdinand Larouche et n'avait pas été enregistré.

On retrouve cette vente en 1893, dans les registres d'Hébertville, alors que Joseph Fleury déclare: "J'ai vendu à Onésime Gaudreault, il y a environ 12 ans, la demie du lot 20, du Rang III, du Canton Delisle, soit environ 38 1/2 acres, pour la somme de \$9.00".

Ce contrat a été fait entre Joseph Fleury et Dame Philomène Jean, veuve d'Onésime Gaudreault.

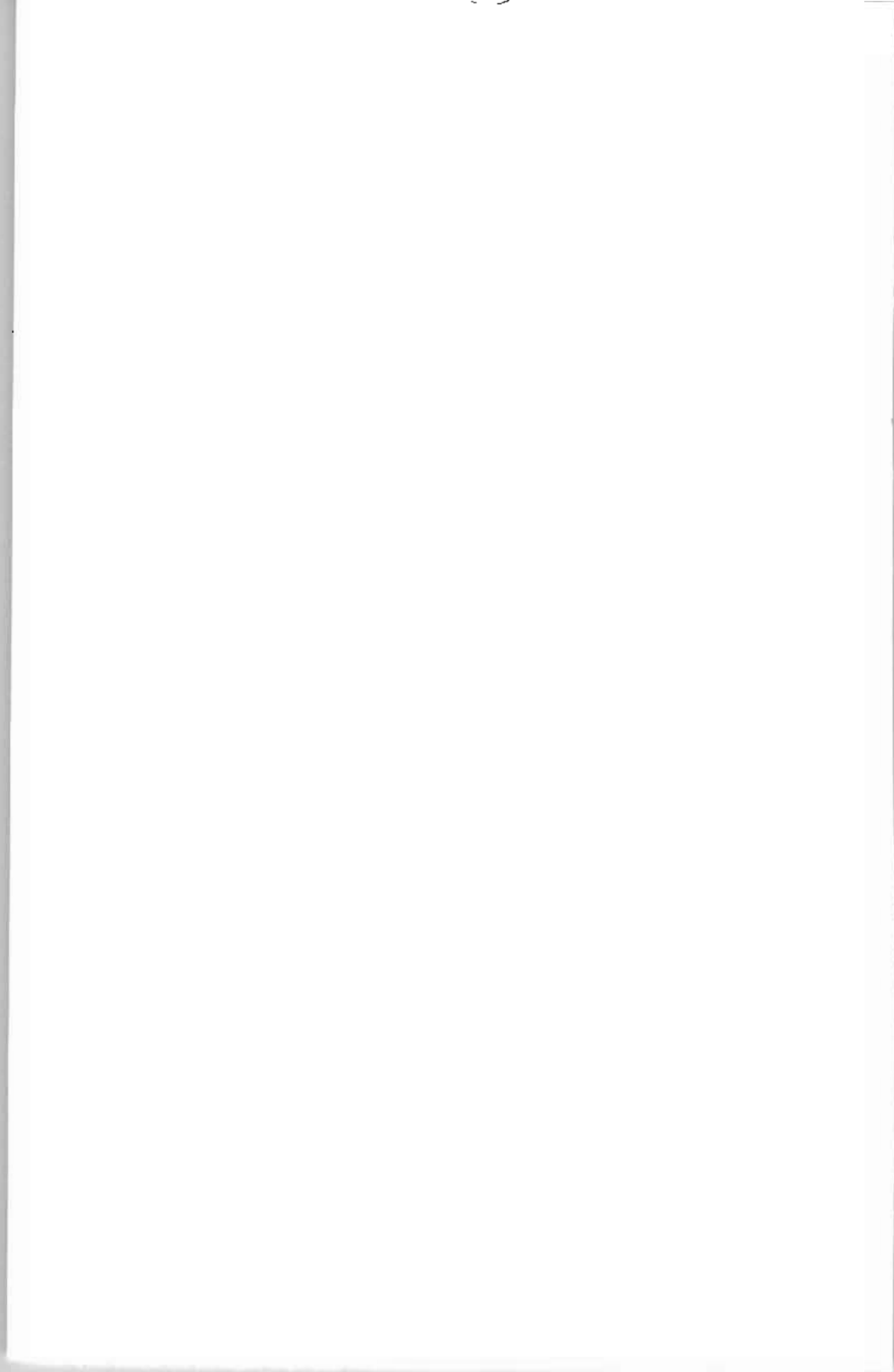
Vie et moeurs d'autrefois

Geo. Côté
Bran
Rang 2 Delisle

10 25



La grange-étable de Georges Côté, dans le Rang 2, à Delisle.



Vie et moeurs d'autrefois

Cartomancie et chiromancie

Je ne parle pas ici de gens qui "tiraient aux cartes" pour le plaisir ou pour agrémenter les soirées. Je parle plutôt des spécialistes, des gens qui vivaient avec les cartes ou en lisant dans les lignes de la main.

Un certain Chouinard, qui gagnait sa vie de cette manière, venait chaque année chez Charles Claveau. Il avait les cheveux longs, séparés au centre de la tête et arrangés en "boudins". Il avait aussi la barbe longue. Il tirait aux cartes et il lisait dans les lignes de la main... moyennant de l'argent.

Il disait ne croire en rien et il ne pratiquait pas de religion, ce qui était surprenant et très rare dans ce temps-là. Il disait vouloir traverser l'océan dans un tonneau et écrire un livre par la suite.

Les jeunes gens allaient le voir pour connaître l'avenir. Il avait dit à une jeune fille qu'elle ne vivrait pas vieille; de fait, elle est morte... À une autre, il avait dit qu'elle se marierait dans quelques années et que son mari ne vivrait pas vieux; elle s'est mariée, en effet, quelques années plus tard... mais son mari vit encore. Les gens ne posaient pas beaucoup de questions en regard de cet homme excentrique et mystérieux.

Chouinard mesurait plus de six pieds; il avait la barbe blonde, la couleur de ses cheveux, de fait, il était imposant. Tête nue, habillé en "lumber-jack", il tirait également aux cartes dans les trains et les autobus. À Chicoutimi, un juge, sous la pression de parents mécontents du spectacle de cartomancie et de chiromancie, lui fit promettre de ne plus revenir dans la ville. Il continua dans les trains et les autobus... où il était en terrain neutre.

(Victor Simard - 1951)

* *
*

On triomphe

Le soir des élections, les gens triomphaient. Il y avait parfois des vingtaines de voitures qui suivaient le candidat victorieux. On allumait des feux dans la cour d'un adversaire politique. On buvait de la "palette" et de la "bibite".

Les campements d'autrefois



Vers 1910 on abandonna cette coutume à la suite d'un malheureux accident qui causa la mort d'un homme, tué par un fusil qu'on ne croyait pas chargé.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les marcheuses

En 1982 nous les appelons les "sages-femmes" mais en 1899, nous les appelions les "marcheuses". C'était les femmes qui accouchaient les voisines et remplaçaient le médecin, car il n'y en avait pas encore dans la paroisse.

La première "marcheuse" que j'ai connue, c'est Mme Olivier Peron (Deline). Elle vivait sur la terre à Ferdinand Larouche, voisin de mon père Joseph Simard. M. le curé lui donnait des médailles bénites pour l'aider dans son travail. C'est cette dame qui m'a mise au monde... et précieusement, ma foi.

Il y avait aussi Mme Marguerite Fortin, qui demeurait au village, voisin du cordonnier Armand Larouche. C'est elle qui a mis au monde Hilaire, mon frère, le dernier de la famille... le douzième. Il a 76 ans et vit encore, il demeure à Québec.

Mmes Thomas Maltais, Joseph Villeneuve et Lucia Blackburn accouchaient également leurs voisines. Pour sa part, ma mère n'a jamais accouché avec l'aide d'un médecin. Elle était bonne des malades, soigneuse et aidait à ensevelir les morts.

Les soins des accouchées

C'était surtout le repos: neuf jours au lit et quarante jours sans travailler. Les plus anciennes faisaient des cataplasmes et appliquaient des serviettes de toile bien chaudes sur le ventre pour atténuer la douleur. Le vin était un bon remède pour faire venir le lait.

Toutes ces femmes dévouées, zélées et pieuses, méritent toute notre admiration et notre reconnaissance.

Maria, ma belle-soeur, la femme d'Hector, avait des douleurs et perdait beaucoup de sang. Hector était dans les chantiers. Elle envoie son garçon chez Antoine, son voisin, afin d'aller chercher le médecin au village. C'était la nuit et il faisait tempête. Antoine attelle "Coq" son cheval et va au village qui est à 2 1/2 milles. Le médecin n'est pas là, le docteur Gauthier est allé à Sainte-Monique. Il n'est pas question d'aller chercher un



Un groupe de bûcherons de Saint-Coeur-de-Marie dans les chantiers vers 1950.



Photo prise le 6 janvier 1948, aux Passes-Dangereuses, sur les chantiers d'Henri et Jean Fleury. Sur la photo, Virginie Gaudreault, épouse de François Fleury; Henri Fleury; Stella Tremblay, épouse de Stanislas Fleury; Armand Fleury; Simonne Laberge, épouse de Jean Fleury; Rosaire Fleury et Simonne Fleury, épouse de Georges Goulet, cuisinier.

médecin à Alma, c'est l'hiver. Antoine décide d'aller chez le curé; il sonne à la porte du presbytère. Le curé Simard descend l'escalier en grande jaquette. Antoine lui raconte le but de sa visite. "Va et amène Lucia Blackburn pour accoucher Marie, dit-il, tout va bien se passer".

Antoine part donc chercher Lucia, dans le haut du Rang 5, à six milles du village. Lucia refuse d'aider Maria sous prétexte que c'est une femme difficile. "Le curé a dit que tu étais capable et tu es capable", lui dit Antoine.

Lucia pleure mais s'habille et monte dans le traîneau. Tout au long du trajet, elle récite le chapelet et Antoine répond. Arrivés chez Maria, tout s'est bien passé. Elle a même baptisé l'enfant bien vivant mais prématuré de 3 mois. "La bonne Sainte-Vierge et la bonne Sainte-Anne étaient bien avec moi, je pense", dit-elle.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

La criée

Au printemps, au début du Carême et à l'automne, on vendait de petits cochons d'un mois et plus et des volailles à la porte de l'église, c'était la "criée". Le but de la "criée" était surtout de ramasser de l'argent pour payer des messes pour le repos des âmes des fidèles décédés. Certains avaient des dons spéciaux comme "crieurs".

(Victor Simard - 1951)

* *
*

Le Carême

Dans le temps du Carême, on mangeait du poisson car on faisait maigre trois jours par semaine. La musique ne jouait pas dans l'église et les cloches ne sonnaient pas pendant les Jours Saints... On disait que les cloches étaient "parties pour Rome". Le bedeau se servait d'un "cric-crac" en bois pour appeler les fidèles à l'église.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*



Des jeunes de Saint-Coeur-de-Marie dans un chantier de La Tuque, en 1908. Dans l'ordre, Alfred Simard (18 ans), Hector Larouche (18 ans), Victor Simard (15 ans) et un ami.



Un groupe de jeunes qui partent pour bûcher à La Tuque en 1913. Debout, Antoine Larouche (16 ans), Hector Larouche (14 ans), Philippe Harvey (16 ans). Assis, Joseph Harvey (20 ans) et un ami.

“Dans not’ temps, ça se passait pas comme ça !

Voilà ce que les plus âgés ne cessent de répéter aux jeunes... qui y croient plus ou moins.

En effet, peut-on croire qu’il y a 50, 60, 80 et même 100 ans, des hommes et des femmes dont la foi était si profonde que pour eux, les mots SACRIFICES, PEINES, TRAVAIL, LABEUR, DÉVOUEMENT et GÉNÉROSITÉ faisaient partie de leur vie quotidienne.

Comment pouvait-on alors, dans ce temps-là, songer à fonder un foyer, ouvrir un pays, bâtir une nouvelle société, donner des fils et des filles à l’Église, sans posséder ces grandes vertus?

Afin que les jeunes d’aujourd’hui puissent mieux comprendre la “vie et les moeurs” d’autrefois, de leurs ancêtres, en voici quelques exemples:

* *
*

Les gens de ce temps-là, nos ancêtres étaient très croyants, ils avaient une confiance aveugle dans leur curé qui, il est vrai, possédait une véritable influence sur toute la famille. Le curé était même redouté puisque certains, à l’occasion, nommaient en chaire quelqu’un qui avait fait quelque chose de répréhensible. Redouté, craint mais également aimé de tous, voilà le curé.

* *
*

La grossesse était un sujet dont on ne parlait pas devant les enfants et ces derniers ne posaient jamais de question.

D’ailleurs, lorsqu’une femme était enceinte, elle s’habillait de façon à ce que sa grossesse paraisse le moins possible, passe même inaperçue.

Même après l’arrivée des médecins, la plupart des femmes préféraient se faire accoucher par les sages-femmes, parce que ça les gênaient. Lorsque la mère accouchait, on envoyait les enfants chez les voisins ou des parents.

Quand le bébé était en santé on le baptisait deux ou trois jours après la naissance, même parfois sept ou huit jours. Mais lorsque l’enfant semblait malade, on le baptisait tout de suite. Le baptême se faisait à l’église et on se réunissait ensuite pour un repas et une veillée à la maison.

Le choix du parrain et de la marraine était le choix des parents; du bord de la mère si c’était une fille et du bord du père si c’était un garçon ou encore le parent qui restait le plus proche. Ordinairement le nom de l’enfant était choisi selon le goût de la mère. La porteuse était la plupart du temps la mère ou la belle-mère de la mère.

La mère n'allait pas à l'église, étant donné qu'elle venait d'accoucher; elle était neuf jours au lit et quarante jours sans sortir.

* *
*

La politique...

"La famille de mon père était ROUGE, c'était une religion. Les plus vieux suivaient l'exemple des parents et les cadets suivaient les conseils de leurs frères aînés... c'était pas une question à discuter.

Quand mon père, en raison de la conscription imposée par MacKenzie King, passa 31 jours en prison en 1919, c'est évident qu'il ne l'aimait pas et il lui refusa son vote à l'élection suivante et... vota BLEU. Ce fut un scandale dans la famille... il fut excommunié du "clan", c'était un traître.

Inutile de dire que, pendant plusieurs années, aux réunions de familles, aux mariages et autres occasions de réunions familiales, les discussions politiques étaient telles qu'on ne pouvait normalement terminer la soirée. Le diable prenait.

Il y avait une règle sacrée: les cadets devaient écouter les aînés... et mon père était un "cadet". Rien à faire devant un argument d'autorité".

Maurice Larouche (Antoine)

* *
*

Ferdinat Larouche, du Rang 5, qui était arrivé à Saint-Coeur-de-Marie en 1903, avait coutume de pêcher le brochet au lac Brochet de St-Léon. Il en pêchait assez pour le saler et le mettre en baril... il en avait assez pour un an.

* *
*

Vers 1922, chaque famille possédait un cheval et une vache, parfois même un cochon.

L'été, les gens louaient un morceau de terrain sur le lot de la Fabrique pour nourrir leurs animaux, ce qui apportait quelques revenus supplémentaires à la Fabrique... qui en avait bien besoin.

* *
*

Fiançailles... mariages...

Dans ce temps-là les fréquentations se faisaient de façon paisible et le

garçon et la jeune fille se voyaient peut-être une fois par semaine pendant quelques mois, puis on décidait de se marier. Pas de fiançailles, on annonçait simplement le mariage.

S'il n'y avait pas de fiançailles, par contre, la "grande demande" revêtait un caractère très solennel. Le garçon et la jeune fille s'enfermaient dans un appartement avec les parents de celle-ci et le garçon faisait alors la "grande demande", puis on annonçait officiellement la date du mariage.

Le trousseau de la mariée dépendait évidemment de l'aisance des parents... mais dans ce temps-là, la plupart des trousseaux se composaient de draps, de taies d'oreillers, de vaisselle, de couvertes et autres nécessités pour "partir en ménage".

Quand ils le pouvaient, les nouveaux mariés demeuraient dans une maison construite par le mari avant le mariage.

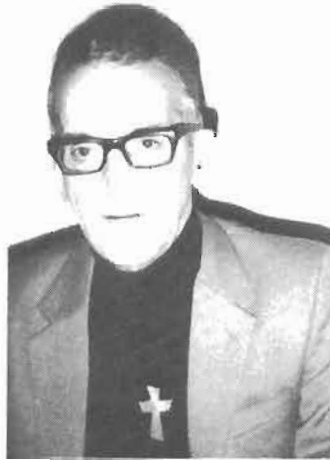
La mariée était habillée en blanc avec un manteau beige alors que le marié portait un habit noir.

La cérémonie du mariage se faisait à l'église et tous se rassemblaient chez les parents de la mariée pour un repas et une soirée.

Il n'y avait pas d'âge pour se marier; certains se mariaient à 19 ans, d'autres à 32 ans... on se mariait, dans ce temps-là, parce qu'on s'aimait.

Le choix du conjoint se faisait sans l'aide des parents, mais certains parents s'en mêlaient lorsqu'ils n'aimaient pas le choix de leur fille ou de leur fils.

* *
*



Le R.P. François Bouchard, Rédemptoriste, fils de M. et Mme Joseph Bouchard, du Rang de la Décharge, à Saint-Coeur-de-Marie, qui avait une admiration particulière pour sa mère Lydia, qui était d'ailleurs une femme exceptionnelle, écrivit une série de "souvenirs" à la mort de sa mère, comme pour lui rendre un dernier hommage.

Nous lui empruntons les textes suivants qui sont un vrai portrait de la "vie d'autrefois".

Laissons le R.P. François Bouchard raconter:

"Par un concours de circonstances Joseph décide de déménager à Saint-Coeur-de-Marie, dans le Rang de la Décharge, où il fit l'acquisition de deux lots de terre, presque exclusivement encore en forêt, crans et savanes.

Quand maman y arriva aux alentours de Noël 1905, portant le petit Philippe dans ses bras, ce fut, il faut bien le dire, presque un désenchantement. L'attelage vient de quitter la grand'route et bifurque à gauche, dans un chemin qui ressemble plus à un sentier qu'à une route. "Voici, lui dit-on, le Rang de la Décharge!" La neige empêche de distinguer les détails du sol et de l'horizon, tout est silence! Il est à se demander si des humains habitent ici. Soudain, on dévale un petit vallon et on désigne du doigt, à droite, une construction en grosses pièces brutes. "Nous y sommes, c'est ici!"

Lydia pénètre dans son nouveau foyer. Elle est toute heureuse d'y embrasser ses trois marmots: Rivard, quatre ans; Adélarde, trois ans; Eugène, dix-neuf ans, qui l'y ont précédée de quelques semaines. Maman dépose Philippe dans son petit ber, puis fait le tour de la maison. Elle est frappée surtout par l'exiguïté du lieu: vingt-cinq pieds sur trente. Pas d'électricité, pas d'eau courante, cela va de soi. Par surcroît, il faudra, pour cet hiver, cohabiter avec la famille de l'ancien propriétaire qui compte de nombreux enfants.

Puis, il y a autre chose: là-bas, à l'horizon, se dresse la flèche du clocher de l'église paroissiale. Comme elle est loin cette flèche! Elle va apprendre bientôt qu'il y a quatre milles à franchir pour y parvenir, et au prix de quels sacrifices! Un penseur quelconque a dit que l'homme est un animal qui s'habitue à tout. Mais il est une chose à laquelle maman ne pourra jamais s'habituer: de se voir, de se sentir si loin de l'église. On s'habitue à tout, peut-être, mais pas à cela, quand on sait que l'église paroissiale, c'est la demeure de Dieu, le foyer de la Charité, la source des énergies surnaturelles, le centre où convergent les pensées et les affections de tous ceux qui pensent et qui aiment en chrétien."

Plus loin, le Père Bouchard continue:

"Un célèbre politicien du siècle passé, Siéyès, avait réussi à passer à travers la tourmente de la Révolution française. Cent fois désigné à la guillotine, cent fois il réussit, par toutes sortes de calculs et de combines, à y échapper. À la suite de quoi, quelqu'un lui demande un jour: "Monsieur Siéyès, qu'avez-vous fait durant la Révolution?". Il répondit ce mot historique: "J'ai vécu"! Par là, il voulait dire que tous

ses problèmes, toutes ses activités s'étaient ramenées à cette unique chose: VIVRE!

Ce mot me revient à l'esprit quand il s'agit de résumer les premières années de nos parents à Saint-Coeur-de-Marie. Qu'est-ce qu'ils ont fait alors? Ils ont vécu! pour eux, l'unique problème était celui-là. Des ambitions, ils en avaient sans doute, mais il leur eût semblé inutile, même dérisoire, de s'y arrêter. Papa a qualifié cette époque d'un mot qui ne pouvait être mieux approprié: "C'était le temps, dit-il, des petites années!" Et il ajoute cet aveu qui, dans sa bouche, prend un sens particulier: "Il nous a fallu bien du courage!" Leur travail se résumait en deux mots: travail et économie. Car, en plus de nourrir toutes ces petites bouches dont le nombre croissait chaque année, ce n'était pas une mince affaire de rencontrer un terme annuel de cent dollars sur le paiement de la ferme. "C'est avec mes dernières cennes noires, affirme papa, que je complétais le montant exigé."

L'économie! Un mot que nous ignorons! Nos parents, disons-le avec une fierté chrétienne, ont connu la pauvreté. Ils en ont souffert. Il n'est pas sûr qu'ils ont toujours mangé à leur faim. Je sais que certains, pourtant bien placés pour en juger, en ont douté. Les plus âgés parmi nous ne se rappellent-ils pas des jours où ils n'avaient à se mettre sous la dent que du pain sec, sans beurre? L'hiver surtout, dans les premiers temps, nous apportions notre dîner à l'école et le menu était invariable à l'année longue: quelques tartines de mélasse! au retour de l'école, ces petites bouches affamées venaient implorer une ration supplémentaire auprès de leur mère; et celle-ci n'avait souvent à leur donner qu'un croûton sec.

*Le costume était à l'avenant, comme bien l'on pense. Je cède ici la parole à Marie-Jeanne: "En été, tous les enfants allaient pieds nus; cela économisait les bas et les souliers, faits de cuir de boeuf tanné et confectionnés chez le cordonnier du village et que papa raccommo-
dait. Rien ne se perdait. Avec les robes de flanelle usées, maman faisait des couvertures de lit. C'était beaucoup de travail. On coupait cette vieille étoffe en petits morceaux et on l'échiffait avec une fourchette. Pour l'échiffage, on faisait des bis. Invitant tous les voisins, maman leur faisait de la "tire". Ces échiffes étaient cardées et filées pour faire une laine grossière qui servait de fil de trame. Il fallait une bonne laine pour le fil de chaîne..."*

Pour l'habit, maman achetait très peu, faisant tout de ses mains avec la laine des moutons. Nous, les petites filles, nous avions une robe de flanelle, ordinairement grise, qu'elle avait tissée elle-même. Cette

robe unique nous servait toute l'année. Pour le dimanche, nous avions de meilleurs habits, mais cela coûtait cher. Elle achetait un manteau, robe, etc., toilette complète qui servait pour deux petites filles et nous allions à la messe à tour de rôle. En grandissant, j'ai dépassé Germaine, alors il a fallu avoir chacune notre manteau.

Lorsque papa partait pour le village de Saint-Coeur-de-Marie ou pour la ville d'Alma, maman avait toujours à lui remettre une liste d'objets à acheter. Nous étions bien jeunes alors mais nous sentions déjà très bien que cette liste, elle la préparait avec une certaine répugnance, sachant qu'il en résulterait toujours un accroc, accroc nécessaire sans doute, mais accroc tout de même, dans le budget familial. Et quand elle la remettait à papa, c'était comme en implorant un pardon. Pourtant les articles à acheter lui étaient rarement destinés. Nous étions comme déshabitués de voir maman étrenner quelque chose. Sans doute plus tard, bien des années plus tard, elle pourra satisfaire, pour son bénéfice personnel, ce goût des belles toilettes qu'elle n'avait jamais perdu. Mais, tout au cours de ces "petites années", elle dût renoncer complètement à ce goût, et on devine au prix de quel sacrifice.

Un jour qu'elle visitait sa soeur Laurence, à Saint-Jérôme, on fut tellement frappé de son piètre accoutrement qu'on en pleura. Une de nos cousines qui avait alors neuf ans, écrit à ce sujet: "Je me souviens encore de la voir si pauvrement vêtue: un vieux manteau démodé et qui n'avait plus de couleur."

Maman n'achetait que ce qu'elle ne pouvait faire de ses propres mains. On était encore à l'époque où les produits domestiques, vestimentaires ou alimentaires étaient fabriqués au foyer, en grande partie, et cela, sans électricité, sans machine ou à peu près. Le travail tenait lieu de tout. On commençait les journées plus tôt, on les finissait plus tard et tout était dit. Au fait, l'image la plus familière que nous retiendrons de maman restera sans conteste, celle d'une mère de famille qui travaille en chantant. Quand nous nous levions le matin, maman était au travail; et le soir, c'était toujours elle qui finissait la dernière. Il y eut même une époque où elle boulangeait la nuit... Il arriva même que le soleil, en se levant le matin, la trouvait encore debout; maman avait oublié de se reposer. Elle était si peu attachée à ce détail de sa vie!

Aussi longtemps que ses enfants ne furent pas en mesure de le faire, elle allait traire les vaches, soir et matin. Elle le faisait seule aux époques des gros travaux, le printemps, l'été et l'automne. C'était pour

elle une espèce de sport. Du moins, l'entrain qu'elle y mettait nous laissait cette impression. Elle allait souvent prêter son concours aux rudes travaux des champs. "Il fallait, nous dit papa, des raisons majeures pour l'en empêcher". Je la vois encore, penchée sur les plates-bandes de son jardin, ne semblant même pas remarquer le soleil qui la darde de ses rayons, ni les sueurs qui tombent de son front. De quoi se plaindrait-elle puisqu'elle travaille sous le regard de Dieu? Car maman accomplissait sa besogne dans une espèce de recueillement où Dieu n'était certes pas absent.

* *
*

Au début de la colonie, la plupart des colons labouraient avec un cheval, souvent même avec deux chevaux. Quelques-uns labouraient avec un boeuf, même si c'était plus lent.

Quant à lui, Émile Fleury, il affirme qu'il avait réussi à atteler un cheval avec un boeuf à la même charrue... "et ça allait pas si mal", dit-il.

* *
*

Alors que les premiers appareils de radio venaient d'apparaître à Saint-Coeur-de-Marie, on annonça que le Pape allait parler à la radio. Personne ne voulut y croire mais c'est ce qui arriva. On prétendit alors que ce ne pouvait être le vrai Pape... on parla de "truquage", de magie noire... certains ont même prétendu que c'était un "tour du diable"... et que la fin du monde était proche.

* *
*

Mme Emma Simard-Larouche raconte
comment on faisait "ses études" en 1909-1910

Les deux dernières années de mes études, à l'école du Rang 5, j'avais comme institutrice Marie-Louise Bouchard, de la Petite-Rivière St-François, nièce d'Isaac Bouchard, commissaire. Elle était diplômée; c'était une personne distinguée, aimable et juste en classe.

Dans ce temps-là, la journée de classe était ainsi organisée:

9 heures - prière du matin, suivie du catéchisme expliqué pour les plus vieux et le petit catéchisme pour les jeunes. Puis, une demi-heure d'alphabétisation.



Madame François Gilbert et ses filles, vers 1940. C'est le temps du jardinage.



La première maison de François Gilbert, en 1911.



La deuxième maison de François Gilbert, construite en 1940, à la corvée.

La grammaire suivait jusqu'à la récréation de l'avant-midi. Suivait la lecture appliquée... on perdait des notes quand on ne respectait pas les points d'exclamation, les interrogations, les virgules, les arrêts de la phrase, les points et les accents. Puis, c'était l'histoire du Canada, détaillée avec les dates et les époques des Gouverneurs.

La géographie nous montrait les endroits, les routes par train et par bateau, le tout sur une grande carte. En arithmétique, nous apprenions les tables de 2 jusqu'à 12, l'addition, la soustraction, la multiplication et la division, le calcul mental, les mesures: pouces, pieds, verges, poids, perches, etc.; nous apprenions aussi les chiffres romains.

Dans le psautier, nous apprenions et lisions en latin, le Pater, l'Ave Maria, le Credo, le De Profundis, etc. Le vendredi, c'était le dessin et nous apprenions à lire des manuscrits très difficiles, écrits à la main. Nous apprenions également à entêter une lettre, à l'adresser, à faire des reçus, des billets, des quittances, des contrats.

La politesse et l'éducation étaient de mise; savoir saluer, interroger un supérieur, un inconnu, bien manger, surveiller sa tenue, etc.

Il y avait des devoirs à la maison: compositions, analyses, dictées, arithmétique, leçons à étudier.

Comme matériel de classe, nous avions des ardoises à notre disposition... ça ménageait les cahiers. Nous avions aussi un petit coffre en bois pour les crayons, les effaces et les plumes, il fermait à clef.

Les "closettes" (toilettes) étaient à l'extérieur... c'était pas toujours agréable de les visiter. L'hygiène manquait beaucoup. Nous avions une chaudière d'eau pour boire et tous prenaient la même tasse. Quand on balayait le plancher, ça soulevait une poussière de terre forte.

L'inspecteur nous visitait 2 ou 3 fois par année. Il questionnait les élèves et évaluait le travail de l'institutrice. Le dernier examen de l'année était fait par le curé Renaud, en présence des Commissaires et des parents. J'ai eu l'honneur de lire une adresse, c'était à l'occasion de la séparation de mes compagnes et compagnons et de notre bonne maîtresse que je n'oublierai jamais. Les parents étaient contents; la maîtresse avait remis l'école en ordre et les enfants n'étaient plus les mêmes.

Costumes d'autrefois



En costume d'époque, des jeunes posent pour la postérité. Debout, Emma Simard (16 ans), Rose-Anna Simard (18 ans), Victor Simard (23 ans). Assise, une cousine de Jonquière.

Costumes d'époque



Les discours politiques

Les députés et les candidats profitaient de la sortie de la grand-messe pour haranguer les foules.

* *
*

Deuil

La coutume du temps voulait qu'on porte le deuil deux ans: un an de grand deuil tout en noir et un an de violet, noir et blanc. Les femmes portaient des voiles ou des pleureuses sur le visage; on ne les voyait presque pas. On ne dansait pas, on ne chantait pas et on ne jouait aucune musique dans les maisons.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Hypnose

La manière d'endormir les gens s'apprenait surtout dans les chantiers où il y avait toutes sortes de gens: incroyants, agnostics, gens de différentes nationalités et religions. Les gens avaient peur de cette catégorie de gens.

* *
*

Les "bossels"

Les "bossels" c'était des "menteries" faites de coton bourré et de guenilles taillées. Les femmes s'attachaient les "bossels" à la ceinture, sur les fesses, pour être à la mode du temps.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Broche à tricoter originale

Les "pines" d'ours faisaient de très bons crochets à tricoter; c'était de la vraie ivoire. Ma mère en avait un.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*



On coupait le grain à la faucille en 1930.
Sur la photo, M. et Mme Ludger Larouche.



La première maison de Calixte D.-Bouchard, construite en 1890 dans le rang Saint-Dominique.



Sa deuxième maison construite en 1931.

Les loisirs d'autrefois

Madame Huguette Savard, épouse d'Alphonse Simard, d'Alma, fille d'Edmour et petite-fille de Méridé, nous livre quelques souvenirs sur les loisirs qu'elle a recueillis de ses grands-parents, de même que quelques souvenirs personnels.

Dans les premières années de la "colonie", ma grand-mère Emma Fleury, épouse de Méridé Savard (elle aurait aujourd'hui 116 ans), m'a raconté que les heures de repos étaient rares... les gens se levaient à la "barre" du jour et se couchaient avant la noirceur, surtout l'été. La plupart du temps, on n'allumait pas la chandelle pour la ménager... quand on en avait. Quand on n'avait pas de chandelle, on utilisait des "couennes" de lard.

Un peu plus tard, une de ses amies des "États" lui avait envoyé un jeu de cartes... ce qui était un objet rare vers 1910. Lorsqu'elle s'est remariée à mon grand-père Méridé, elle m'a dit que ça jouait aux "4-sept".

Plus tard, ma mère, qui était alors maîtresse d'école dans le Rang de la Décharge et qui venait passer le samedi et le dimanche chez son oncle Auguste Tremblay, racontait que, dans ce temps-là, le jeu de cartes favori était le "boeuf"... c'était avant la grippe espagnole.

En hiver, dans les soirées de familles, les jeux de cartes populaires étaient la "brisse", le "4-sept" et la "poule" de même que le "boeuf". Plusieurs personnes d'un certain âge étaient également amateurs de "bridge". Il y avait des parties de cartes assez souvent dans le sous-sol de l'église, où on organisait également des soupers canadiens par les Fermières. Pendant la soirée, on jouait des pièces actées par ces mêmes organisatrices... des pièces tragiques ou comiques.

Chez Auguste Tremblay il y avait un piano et c'était le rendez-vous des "jeunesses"; elles chantaient des soirées complètes, en chœur... chacun son tour, en arrière des chaises, c'était vers 1918.



Premiers labours... premières récoltes...



En 1947, on avait déjà commencé à moderniser...

Puis, je me souviens, étant toute jeune, des veillées des Fleury, chez-nous, au début, après les soupers de familles (40 personnes); c'était alors le jeu de cartes à la "brisse" et à la fin de la soirée, vers 10 heures, ça jouait au "trut" où les gagnants prenaient un verre de "caribou"... les parties ne me semblaient pas longues.

Pour les sports, mes premiers souvenirs se rapportent à un jeu de croquet près du presbytère; il y avait un gardien pour les 4 maillets "qu'il gardait chez lui, bien précieusement" et on gageait, en cachette... j'ai vu des hommes qui avaient gagé un petit cinq sous en 1928.

Puis, il y a eu un tennis près de ce croquet, vers 1934, ce fut tout un événement et c'était surtout pour les jeunes gens, quelques filles seulement jouaient alors.

L'automne, quand la glace était assez épaisse dans la baie, on chaussait les patins. Y'en avait même qui avaient encore des patins à deux lames. Vers ce temps-là aussi, il y avait une patinoire dans la côte, en avant du Couvent; il fallait que la glace se fasse la nuit avec un petit "boyau" parce que l'eau devait être "ménagée" pour les cultivateurs. Puis, il y en a eu plusieurs autres à différents endroits: en arrière de la fromagerie et en arrière de la boulangerie.

Quelques privilégiés avaient des skis qu'ils se fabriquaient eux-mêmes. L'été, le baseball a été pratiqué avant ces années-là car je pense que c'est vers 1927 que Saint-Coeur-de-Marie avait battu Chicoutimi. Je me souviens de plusieurs de ces joueurs qui sont maintenant disparus, excepté un. Vers les années 1930, mon père Edmour s'occupait encore du baseball; les joueurs allaient à Dolbeau en camion, avec des "ridelles" en arrière et une toile sur le dessus en cas de pluie. Ils arrivaient juste avant la joute et n'avaient que le temps de se sortir les yeux de la "poussière".



Mariette Fleury-Gilbert, Paul Larouche, Cécile Simard et Huguette Savard

Nous avons eu beaucoup de belles parties de baseball, car nous avions une équipe "représentative". Le seul revenu pour les aider à se financer... on passait le chapeau et il y avait des "sous noirs" en quantité. Il reste encore des joueurs de ce temps-là.

À cette époque-là, l'abbé Alfred Simard s'est occupé d'un bon groupe de garçons pendant l'été. Il les emmenait sur l'île en chaloupe où il s'était construit un petit camp avec leur aide; il avait également nettoyé une plage et les jeunes aimaient ça.

Il y avait aussi beaucoup de jeunes, à cette même époque, qui se baignaient au quai; la surveillance n'était pas de toute sécurité et plusieurs se sont demandé pourtant, comment il se faisait qu'il n'y ait pas eu de noyade.

L'hiver des années 1935-36-37, une équipe de hockey allait jouer des parties d'exhibition à Jonquière, contre les joueurs de l'ancienne ligue J-K-L-S. et gagnaient très souvent. Ils jouaient aussi contre les équipes d'Isle-Maligne qui venaient aussi jouer à Mistouk. Il ne faisait pas chaud dans ce temps-là, les joutes étaient "dehors", on avait les pieds dans la neige et les gens n'avaient pas les bottes doublées d'aujourd'hui... il s'en est gelé des orteils!

En hiver, il y a eu aussi dans ces années-là, la fameuse "côte des chômeurs". Nous avions le droit d'aller glisser après le souper jusqu'à six heures, mais à sept heures, il fallait rentrer à la maison pour étudier. La "côte des chômeurs", c'était une côte raide et glacée qui avait des détours dans le bas. Il y avait aussi les courses de pitons sur la Décharge... et il y a eu de grosses gageures... de 1,00 \$ à ce moment-là.

En 1938, Saint-Coeur-de-Marie tenait son 1er Carnaval... deux jours de festivités: courses en patins, joutes de hockey des jeunes filles, couronnement d'une Reine; il y avait trois candidates qui avaient vendu des billets à 0,05 \$ et avaient amassé 60,00 \$.

Dans ce temps-là, le port du pantalon était défendu pour les filles... on se glissait en traîne sauvage en "jupe". Les premières qui ont osé en porter se sont fait faire un "gros sermon", de même que celles qui allaient à bicyclette.

Il y a eu un temps aussi où la mi-carême pouvait passer pour un loisir, parce que pendant quatre soirs, il y avait du plaisir dans à peu près toutes les maisons qui recevaient les mi-carêmes.

Pendant plusieurs années, il y a eu des bazars qui duraient une semaine complète où il y avait du "bingo", de la "pêche", un bureau de poste, des ventes à l'encan chinois, etc., où tous les articles vendus étaient confectionnés dans la paroisse.

Vers 1928, un groupe d'hommes du village ont joué la pièce "Les fourberies de Scapin"; ils ont également fait une tournée avec cet-

te pièce, à Alma, Hébertville et même à Chicoutimi... c'était très bien réussi.

Pour ce qui est de la pêche, il s'est pris beaucoup de brochets, de dorés dans la Grande-Décharge... à la ligne et aux "rets", de même de la truite au "Petit Mistouk".

Je pense que plusieurs ont également occupé leurs loisirs à la cueillette des framboises et des bleuets, ou encore au jardinage.

Il y avait aussi la période dite du Carnaval où toutes les familles organisaient un souper et une soirée pour recevoir les parents et amis; puis c'était une ronde qui commençait avec les Fêtes et se terminait le Mardi-Gras... il y avait toujours les cartes, le chant et également des jeux de société. Dans ce temps-là, les gens s'amusaient du mieux qu'ils pouvaient car la danse était archi-défendue... quiconque s'essayait, se faisait "sermonner".

Pour tous ceux qui n'aimaient pas les loisirs que j'ai nommés ou qui ne pouvaient y participer... il leur restait la chaise berçante sur la galerie, le dimanche après-midi ou le soir après le souper, pour regarder passer les automobiles ou encore les gens qui se rendaient aux Vêpres ou à la prière du soir. Pour plusieurs, les Vêpres étaient le départ de leurs soirées d'amoureux, car après les Vêpres, c'était une marche jusqu'au bout du village, puis on allait prendre un "coke" au restaurant chez "Kelley" où il y avait une boîte à musique à 0,05 \$... puis on prenait un cornet de crème glacée.

Parlant de crème glacée, j'ai de bons souvenirs du temps de Pâques, vers 1930, où dans ce temps-là, dans l'après-midi, au restaurant dans le "fond de la côte" on faisait de la vraie crème glacée, au "Freezer". Beaucoup d'enfants attendaient un bon deux heures, leur 0,05 \$ à la main, pour que la crème glacée soit prête... mais ça en valait la peine, pour fêter Pâques... après 40 jours sans bonbon.

Du pain sur la planche...

On trouve dans une entrevue réalisée avec une dame âgée de Saint-Coeur-de-Marie, un résumé de ce que sa mère avait à faire pendant qu'elle élevait sa famille... Ces travaux ne sont pas dans l'ordre mais donnent une excellente idée de ce que ces épouses des premiers colons pouvaient réaliser pour "joindre les deux bouts". Que de peines, de travail et de sacrifices et de dévouement... Voici:

- Trois repas chauds et appétissants chaque jour;
- laver le linge à la main et le tordre à force de bras;

Dans les chantiers de François Gilbert



François et Julie dans les chantiers.



Philippe et François Gilbert avec leur charge de billots.



Après l'hiver... on rapporte les couvertes.



Adéiard Gilbert, c'est le "cook" (cuisinier).

- boulanger des centaines de sacs de farine pour cuire le pain;
- user le chaudron a le frotter après le gruau du matin;
- user les planchers de bois à force de les frotter avec de la cendre, à genoux;
- repasser le linge avec un fer chauffé au poêle;
- laver 100 livres de laine, la tordre à la main et l'étendre sur la clôture;
- baratter le beurre;
- coudre au moulin à pédale;
- ramasser les "petits fruits" pour les encanner;
- saler 30 barils de lard;
- tisser au métier et filer;
- faire boucherie et mettre en conserves;
- cuire les beignes, les pâtés, les tartes pour le temps des fêtes;
- repriser, tricoter, coudre, etc.;
- et surtout, ne pas oublier la prière du matin et du soir.

*

Le rationnement...

Durant la guerre 1939-1945, on s'en souvient, c'était la période de rationnement. Chacun devait avoir des coupons pour le thé, le café, le sucre, le beurre, la viande, les pneus, les munitions et quoi encore. On rationnait la population pour alimenter l'armée.

On se souvient peut-être que le règlement "interdisait de servir, le mardi, des plats de viandes dans les établissements où l'on servait des repas au public". Le règlement s'appliquait à toutes les viandes, pas seulement les viandes rationnées.

Ceux qui avaient eu la prévoyance de se faire des réserves de viande et l'avait déposée dans des entrepôts frigorifiques, devaient déclarer ces réserves et donner des coupons pour chaque deux livres de viande entreposée. Cependant, on pouvait obtenir des coupons additionnels si on avait un ou des engagés sur la ferme.

La fête de Noël

La fête de Noël, au début de 1900, n'était pas tellement différente de celles d'aujourd'hui; il y avait un arbre de Noël bien décoré... avec ce qu'on avait sous la main mais sans lumières puisqu'il n'y avait pas d'électricité. Tout le monde allait à la messe de minuit puis revenait réveillonner à la maison avec les mêmes mets qu'on "fricotte" aujourd'hui: tourtières, pâtés à la viande, beignes et autres.

La distribution des cadeaux se faisait avant ou après la messe de minuit, selon les habitudes de chacun. Les cadeaux étaient moins nombreux et



La grange.

Joseph Simard, qui arriva à Saint-Coeur-de-Marie en 1898, demeura jusqu'en 1904 dans une maison qu'il avait construite lui-même. Elle était faite de pièces sur pièces, équarries à la hache, attachées par des chevilles de bois. Le calfeutrage était fait avec de l'écorce de cèdre séchée. La toiture était en bardeaux de pin parce que le cèdre était rare.

Pour faire le bardeau, on coupait le pin en 24 pouces. Les bûches étaient fendues à la hache en épaisseur de bardeaux. Chaque bardeau était poli à l'aide d'une "plaine" (sorte de lame avec des poignées à chaque bout). La cheminée était en terre glaise renforcie avec de la paille. Les vitres des fenêtres étaient simples. Les planches des cloisons avaient été sciées au moulin des Dionne, dans le rang 4. La grange était également construite pièces sur pièces. Les clous étaient remplacés par des chevilles de bois placées dans des trous percés avec une vrille-tarrière. Le plancher était en bois rond pour laisser passer l'urine des animaux dans le fond de l'étable creusée comme une cage. L'abat-vent de l'étable servait de clos pour les moutons et parfois pour les truies.



La maison de Joseph Simard, en 1904.

moins dispendieux qu'aujourd'hui. Dans ce temps-là, chaque enfant recevait un sac dans lequel il y avait une pomme, une orange et quelques bonbons... Les plus fortunés... ou du moins les moins pauvres... y ajoutaient un jouet, souvent de fabrication domestique ou encore une petite poupée ou un camion.

Madame Rosario Angers (Jeanne Bouchard, fille de Dame Isaac Bouchard), qui fut rédactrice et responsable de la "Page féminine" dans le journal "Le Lac-St-Jean" pendant plusieurs années, avait raconté son "premier Noël" à la radio d'Alma en 1954 et nous a autorisé à publier ce texte qui relate exactement l'ambiance qui devait régner dans ce temps-là, à la veille de Noël.

Noël de mon enfance

Depuis trois semaines, nous suivions de la pointe du crayon, sur le calendrier, la trop lente évolution des jours. Comme tout finit par arriver, ce fut enfin la semaine des préparatifs.

Oh! Il fallait atteler "la Noire" à la belle carriole rouge et partir mystérieusement dans un tourbillon de neige pour se rendre au village, faire des emplettes des Fêtes, afin que tout se passât convenablement, selon les us et coutumes.

Pendant l'absence de nos parents, laquelle nous parut interminable, il fallait voir avec quel entrain nous divisions sur les étrennes, les bonbons, les chocolats, les biscuits au miel et sur le choix qu'on pourrait bien en faire.

Après avoir été de faction tout l'après-midi, la relève se faisant régulièrement - pour ça nous étions ponctuels -. Vers la brunante, à cette heure indécise, nous vîmes revenir par la route blanche, dans un bruit frileux de clochettes "la Noire" qui trottinait allègrement, tirant la carriole remplie à déborder de paquets de toutes dimensions, d'où se dégageaient des senteurs affriolantes.

La consigne était sévère: "Défense expresse d'y toucher ou encore à chercher à connaître le précieux contenu; toutefois, il nous était loisible d'en savourer les délicieuses effluves qui gonflaient nos jeunes narines. Et comme si notre patience n'était jamais à bout, pour devenir propriétaire de l'objet tant désiré, nous étions condamnés à attendre l'heure zéro.

Comme nous aimions cette prolongation, et comme nous adorions ce flottement de mystère sur le visage de nos parents, qui affirmaient d'un air grave, qu'ils n'avaient rien trouvé de convenable chez le marchand général et qu'il faudrait bien, dans les circonstances, se conten-

ter de peu. "La Noire", qui connaissait pourtant bien des secrets, s'enveloppa de mystère et se contentait de nous regarder d'un air heureux.

Il nous fallait tempérer notre bouillante ardeur et assister, ravis, à la farandole des marmites. Les femmes mettaient les mains à la pâte, assaisonnaient les viandes avec des épices, truffaient les volailles et après deux jours d'activités fébriles, nous allions dans le garde-manger admirer les douzaines de pâtés à la viande, les chapelets de beignes dorés, les chaînes de saucisses et les rangées d'oiseaux parés pour le joyeux holocauste, sans compter gelées et confitures.

Mon père ne restait pas inactif: dans un mutisme coutumier et prétentieux, il montait et descendait dans la cave, déplaçait, transvasait, colorait son vin de raisin... Ah! c'était un digne emploi qui rivalisait avec celui des ménagères, tandis que les grandes soeurs mettaient une dernière main aux crèmes fouettées, aux éclairs au chocolat et aux cornes d'abondance.

Il y avait dans la cuisine un va-et-vient inaccoutumé et il s'en dégageait des arômes qui excitaient tellement notre gourmandise que nous n'étions plus maîtres de nos réflexes.

Enfin, c'était le merveilleux voyage ouaté, sous un ciel constellé d'étoiles, dans la douce nuit de Noël, pour nous rendre à l'église du village. Une atmosphère de paix et d'amour s'épandait dans nos âmes, à travers vallons et prés. Nous étions silencieux, songeant aux bergers de la crèche, au Divin Sauveur. Nous écoutions le son musical des grelots, le crissement des lisses sur la neige durcie, goûtant le délicieux confort des robes de fourrures qui nous recouvraient jusqu'aux yeux.

Le rêve était merveilleux, il ne pouvait durer. Pendant que mon père, ému lui-même, cherchait l'étoile des bergers de Bethléem, depuis une dizaine de minutes, il ne s'aperçut pas que tout prosaïquement, notre bête avait soudainement, par distraction, quitté le Chemin du Roi pour aller déverser les occupants de la voiture, tantôt si caressante, sur le bord de la colline enneigée.

"Halte-là, sale bête, crie mon père, tu as de la chance que nous allions à la messe de Minuit, car autrement tu goûterais du fouet. "La Noire" ne s'énerma pas pour si peu et après quelques efforts, elle reprit le bon chemin et alors, nous nous mîmes à chanter de nos voix claironnantes: "Noël, Noël, c'est le chemin du ciel", ce qui eût pour effet de déridier mon père. Le reste du trajet fut encore plus gai.

Toutefois, à cause de l'émotion qui nous étreignait, nous redevenions

pieux à l'approche de l'église... Etrange Nuit qui mettait tant d'amour dans nos coeurs et soulevait nos poitrines d'enfants. Jamais plus tard, notre âme n'éprouva d'émotion plus forte, faite de joie naive, de poésie et de foi.

Au détour du chemin, à travers les flocons de neige, nous apercevions l'église, toute illuminée, couronnée de blanche fumée et toute coquette dans ses airs de fête. A l'appel des cloches, habillées de givre, carillonnant à toutes volées, les paysans accouraient de partout, se hâtaient de rentrer dans le temple pour aller s'agenouiller dans le banc de famille, pendant qu'à l'orgue l'on entonne le "Ça Bergers, assemblons-nous" et que défile dans l'allée centrale, une cinquantaine de garçonnets, guidés par une étoile brillante et se dirigent vers la crèche, où ils se prosternent pour adorer l'Enfant-Dieu.

Après quelques secondes de recueillement, le choeur et les assistants entonnent de leurs puissantes voix le "Minuit Chrétiens". L'autel magnifiquement orné, brillait de mille feux, les émouvants personnages de la crèche, le vieux curé tout recueilli, les enfants de choeur vêtus de leur soutane rouge dans une atmosphère indéfinissable, créèrent en moi une impression profonde que les années n'effaceront jamais.

Et, petit à petit, nos paysans ont délaissé ces coutumes apportées de France, toutes ces traditions étaient créatrices de joie pure et sereine; elles étaient la base de notre vie rurale et nous faisait aimer la vie simple, sans fard. En les délaissant, nous avons pour ainsi dire changé d'âme. L'on ne tient plus au sol, la vie à la campagne n'est plus la même; l'on s'y ennuie, l'on déserte la terre et avec elle, son climat, son bonheur paisible.

Soyez toujours vivants dans mon coeur, ô Noël de mon enfance.

Jeanne Angers

La "première communion"

À l'école primaire du rang, la Communion solennelle était l'acte le plus important. Elle signifiait la fin des études, excepté pour les filles qui allaient à l'École Normale ou pour les garçons qui allaient au Séminaire... ils étaient rares, c'étaient les privilégiés. Elle signifiait l'entrée dans le monde des adultes. Elle était précédée par la "marche au catéchisme". Il fallait alors savoir par coeur les questions et réponses du Petit Catéchisme.

À la communion solennelle, le gars avait son premier habit neuf, des souliers neufs et des couvre-chaussures; avant, il usait le linge des plus vieux. C'était la même chose pour les filles. Maurice Larouche (Antoine) raconte à ce sujet: "J'ai marché au catéchisme sur ma traîne à chiens. Pendant un mois, je montais au village le matin et je revenais le soir, ça donnait 5 milles. Dans mon temps, c'était le vicaire Verreault qui enseignait le catéchisme à une centaine d'enfants.



Leur première communion. Dans l'ordre, Bertrand Dufour, Jean-Marc Potvin, Louis-Marie Villeneuve, Maurice Larouche et Geo.-Émile Maltais.



Un groupe de jeunes garçons et fillettes à leur première communion, devant l'école "Modèle" (située où est le Domaine du Bel-Âge, aujourd'hui).

Les quêteux

Autrefois, les quêteux faisaient partie de la vie communautaire, même si on en avait peur parce que, disait-on, "ils jetaient des sorts". Les anciens se souviennent certainement d'un quêteux nommé Pierre Dumont qui a "rôdé" pendant longtemps dans les parages de Saint-Coeur-de-Marie. Il y en eut bien d'autres dont les noms ont été jetés dans l'oubli.

Mais, de fait, qui étaient donc ces quêteux? Pour mieux illustrer comment on percevait les quêteux dans ce temps-là, nous empruntons le texte suivant au R.P. François Bouchard:

"On croit voir encore, tellement on les a vues, leurs ombres solitaires, difformes, ou plutôt multifformes, s'avancer sur la route poussiéreuse du Rang de la Décharge. Ils vont droit leur chemin, car ils savent où ils vont: là, dans cette grosse maison à pignons et à véranda, sise dans un discret manteau de feuillage. Il y a une grande croix qui marque son entrée: cette croix, elle veut dire: "Venez, les pauvres de Jésus! Venez, les crucifiés de la vie, vous que la société a parfois honteusement reniés. Venez, votre place est ici!"

Des quêteux! Nous en avons connu de toute provenance, de toute langue, de toute équipée, de toute barbe, de toute odeur! La plupart avaient la canne à la main et le sac au dos: ne sont-ce pas là, en quelque sorte, les titres de noblesse de la mendicité? La plupart n'avaient, évidemment, que leurs pauvres jambes pour se véhiculer. Mais je me rappelle très bien l'un d'eux qui voyageait en voiture (celui que nous appelions communément "le bonhomme Leblanc"). Il nous arrivait avec sa bagnole, se dirigeait d'un trait vers l'étable, y remisait son cheval et ...en profitait parfois pour se coucher sur la tasserie et y digérer son vin... On m'a même parlé, est-ce possible, d'un de ces gueux qui promenait sa misère en auto!

Quels qu'ils pussent être, ils étaient tous indistinctement accueillis. L'un d'eux arriva en plein coeur de nuit presque ivre, et la bouche pleine de menaces les plus terribles où il était question d'incendie et de meurtres! Un hôte peu rassurant, en somme. Mais il avait le mot de passe: il était quêteux de profession! Lui offrir un gîte dans la maison eût été d'une souveraine imprudence. Il n'était pas plus question de lui ouvrir les portes de la grange! D'autre part, il ne fallait absolument pas le renvoyer... Alors, on eut recours à un compromis habile: on lui prépara une couche sur la galerie. Notre gueux y goûterait la fraîcheur d'une nuit d'été. Il s'y laissa choir avec délices, pendant que papa lui râflait les quelques bouteilles de boisson qui aurait pu faire déborder le vase... Comment un Lacordaire a-t-il pu accomplir geste pa-

reil? On le comprendra mieux quand j'aurai dit que, le lendemain, il remettait le précieux butin au propriétaire dégrisé.

Les quêteux, ils étaient tous reçus à la maison, à toute heure du jour et de la nuit, quels que furent leurs titres à la charité chrétienne. On est quêteux ou bien on ne l'est pas. On est chrétien ou bien on ne l'est pas.

Parfois, le même soir, à un quêteux succédait un autre quêteux. Il est même arrivé une fois que trois quêteux passaient ensemble une paisible fin de semaine à la maison...

Ils étaient reçus et intégrés à la maison. Ils mangeaient à la même table, fumaient leur pipe dans le cercle familial, causaient avec nous, faisaient avec nous la prière du soir.

Certains ont même réussi cet exploit de s'attacher sincèrement notre cœur. Nous leur épinglions un titre qui aurait pu laisser croire qu'une subite et mystérieuse consanguinité s'était établie entre eux et nous. Qui ne se rappelle, par exemple, de "Pepère Campbell" que nous aimions réellement voir arriver à la maison. Il était petit, blanc comme un flocon de neige. Il avait le geste élégant, la répartie vive et fine. Et surtout, une chose comptait plus que toutes les autres à nos yeux: il arrivait toujours à la maison avec son éternel panier sous le bras. Et ce panier, nous savions, par expérience, qu'il était plein de raisins qui nous étaient destinés. Nous l'entourions et il se laissait entourer, nous comblant de ses caresses et de bonbons et se croyant suffisamment récompensé de s'entendre appeler "Pepère Campbell".

Une soirée... dans une famille de cultivateurs

Il est sept heures du soir. Tout est tranquille sur la ferme; les animaux sont retournés au pâturage tandis que les volailles et autres animaux prennent leur repos après avoir reçu leur ration préparée avec soin. Tous se sont multipliés, car il y a de l'ouvrage pour tout le monde. Le père seul est exempté de la besogne du soir. Ce qui lui permet, non de se reposer, mais de prolonger sa journée aux différents travaux de la ferme, selon la saison, jusqu'au coucher du soleil. Enfin! Il arrive au moment où chacun rentre au logis. Il paraît fatigué mais de joyeuse humeur. On l'entoure. Les plus petits surtout se pressent près de lui et l'accueillent avec le plus vif contentement. Pendant que la mère met le couvert, chacun procède à la toilette des mains et de la figure, aspirant avec délices la bonne odeur qui se dégage de la marmite qui chantonne sur le feu.

Le souper est annoncé. Vite, on s'empresse d'approcher le meilleur

siège au bout de la table où le père s'installe après avoir dit le "Benedicite". Chacun l'imité avec, toutefois, plus d'exhubérance et de gaieté, car les petits bouts d'hommes, voire même ces jeunes fillettes, ont peine à tenir leur sérieux. Aussi, avec quel entrain, chacun fait honneur au menu, peu compliqué mais appétissant tout de même. Tous ont gagné de l'appétit dans leurs travaux du jour, sous le beau soleil, aspirant à pleins poumons l'air vivifiant de nos campagnes. Air pur, nourriture saine et travail, n'est-ce pas la clé du bonheur, de la santé de nos jeunes campagnards?

Immédiatement après le souper, le père donne le signal de la prière du soir. Les petits ne tarderont pas à rejoindre leurs lits et il faut que tous prient en commun. N'est-il pas juste de remercier le bon Dieu pour toutes les grâces qu'Il prodigue à toute la famille chrétienne, et que de faveurs ne faut-il pas obtenir encore! La mère ne répète-t-elle pas souvent à ses enfants qu'il faut demander la santé nécessaire, le bon accord, les biens spirituels surtout, et encore la grande faveur d'avoir, plus tard, un prêtre et une religieuse parmi eux... Chaque famille canadienne ne devrait-elle pas avoir à coeur de consacrer au moins deux de ses membres au service du Bon Maître?

Après la prière, il est bien juste de se procurer quelques délasséments. On apporte le journal au père toujours anxieux de suivre les progrès de nos chers Alliés qui ont tant à souffrir là-bas. Les plus âgés des enfants écrivent leurs devoirs de classe, à l'autre bout de la table, ou lisent quelques passages dans "L'ami du Foyer", la vie de Saint-Antoine, de Saint-Louis-de-Gonzague, les missions des chers Pères. N'est-ce pas ce qu'il faut pour l'esprit et le coeur de nos jeunes adolescents? Leur père leur fait raconter ensuite, en quelques mots, ce qu'ils ont lu. Pour terminer la soirée, il leur dira ce qu'il a lu lui-même sur l'Action Sociale: Dévouement de prêtres-soldats, héroïsme des combattants, grande misère chez tous les peuples. Tandis que nous, Canadiens, dans notre cher pays, nous jouissons de toutes les libertés et avons la vie assurée dans nos fertiles campagnes. Après ces quelques réflexions, chacun s'en va prendre un repos bien mérité, remerciant Dieu dans son coeur, d'avoir préservé notre pays des horreurs de la guerre, et le priant d'abrèger au plus tôt ce terrible fléau. (R.P. François Bouchard)

*

Sur la vie des pionniers, on raconte "qu'il fallait penser aux mouches l'été". On était littéralement mangé... pas moyen de dormir la nuit sans avoir près de soi un "sceau de boucane", tandis que l'hiver c'était froid et on subissait les tempêtes. On dit que les cabanes étaient "enterrées" de neige et qu'il fallait souvent y avoir une perche à l'entrée pour retrouver la porte lorsque le cofon revenait à sa cabane le soir.

*

On s'amusait ferme chez les colons, malgré la misère et les peines. On buvait de la bière de "baboche", de la bière aux bettes ou au riz... Chacun avait sa petite recette secrète. Le précieux liquide coulait à plein tonneau les fins de semaine. C'était également la mode des conteurs d'histoires et le tout finissait par des danses carrées avec les plus belles filles du canton... au son du violon ou de l'accordéon.

La croyance religieuse était solidement ancrée dans les moeurs et coutumes des colons. Alors, les curés interdisaient ces veillées. Ils ne se gênaient pas pour faire apparaître le diable à chaque veillée... Ce dernier prenait l'allure d'un beau jeune homme charmant, c'était généralement un bon danseur qui partait avec la plus belle fille du canton, pour la retrouver brûlée par les flammes de l'enfer. Malgré la peur de voir apparaître le diable à chaque veillée, les petites soirées se multipliaient dans tous les coins et des rumeurs circulaient que le diable avait été vu à tel endroit, puis dans un autre mais les veillées endiablées continuaient de plus belle.

La plupart du temps, le cheval était enfermé dans un coin de la cabane avec le foin nécessaire pour le nourrir pendant l'hiver et la chaleur qu'il dégageait gardait la petite famille au chaud.

*

Les gens de l'époque se mariaient très jeunes car c'était la période appelée la "revanche des berceaux" prônée par le clergé. Le but inavoué était la croissance rapide de la population canadienne-française qui risquait d'être engloutie par la marée montante des canadiens-anglais et des émigrés américains. Donc, d'un commun accord, le clergé prônait les grosses familles et souvent organisait des rencontres entre jeunes et les mariait aussitôt. Cependant, on ne se mariait pas durant le Carême.

*

Une joyeuse coutume voulait que le futur époux soit fêté quelque temps avant son mariage. Généralement, les amis du futur se chargeaient de traquer et de le capturer à son insu, puis on lui liait les mains derrière le dos et on l'attachait à une potence avec une corde de pendu attachée au cou. Ensuite, le malheureux était promené dans une voiture qui s'arrêtait à chaque maison du rang et chacun en profitait pour offrir ses sympathies ou se moquer de lui et souvent, on le rendait ridicule en lui déchirant les vêtements qu'il portait et en l'habillant de plumes collées sur lui avec du sirop noir qui était versé sur lui... et chacun prenait un verre à sa santé. La corde du pendu signifiait qu'il s'était fait passer un noeud au cou par la jeune fille qui devait, à l'avenir, le garder avec elle à la maison. Il devenait l'esclave ou encore, celui qu'elle avait pris dans ses filets.

*

La guerre de 1939-1945 frappa à peu près tout le monde. Les garçons étaient à tour de rôle engagés dans l'armée. Ceux qui étaient mariés étaient exemptés. Cependant, les emplois manquaient partout. Quand on ne pouvait "survivre" avec la chasse et la pêche, en dehors des travaux de la ferme, on s'exilait dans les chantiers de La Tuque. C'était le temps des coupons de rationnement du sucre, du beurre, du café, de la graisse, etc. Tout était réquisitionné pour les besoins de l'armée.

*

Lorsqu'on engageait des bûcherons, on mesurait les poignets pour engager les plus forts. Dans ce temps-là, on bûchait pour 75 cents la corde et les hommes étaient logés et nourris.

La vie dans les chantiers

C'est Peter McLeod, reconnu comme le fondateur de Chicoutimi, qui ouvrit des chantiers au Lac-Saint-Jean en 1851. Les principaux chantiers se trouvaient du côté nord de la Grande-Décharge où on trouvait le plus gros bois.

Il n'est donc pas surprenant de trouver sur les listes de paye de Peter McLeod, entre les années 1851 et 1883, plusieurs noms de colons qui travaillèrent dans ces chantiers et qui décidèrent plus tard de s'établir dans le secteur de Saint-Coeur-de-marie.

Monseigneur Victor Tremblay, dans l'"Histoire du Saguenay", donne une excellente description de la vie dans ces chantiers:

Les chantiers dans la pinière étaient particulièrement pénibles. On ne prenait que du gros bois, dont la manipulation exigeait de l'adresse et de l'effort. L'abattage se faisait à la hache et au godendard; les billots, coupés à 13 pieds, étaient approchés au chemin de charroi par des boeufs ou des chevaux et de là transportés aux cours d'eau, rivières ou ruisseaux, aux bords desquels on les plaçait de manière à pouvoir les y jeter facilement au moment de la drave.

Le bûcheron devait être assez habile pour faire tomber l'arbre du bon côté. Pour sortir les billots jusqu'au chemin, ainsi que pour les charroyer à courte distance, on employait le bob-sleigh, sorte de traîneau très simple, fait d'une forte traverse reposant sur une paire de patins de bois, traîné par un boeuf ou un cheval; le billot reposait par un bout sur la traverse du bob-sleigh et y était retenu par une chaîne, l'autre bout traînant sur la neige. Le long charroyage se faisait à la grand'-sleigh. C'était une paire de longs patins de bois supportant deux grosses traverses, l'une vers l'avant, l'autre vers l'arrière, sur lesquelles était placée la charge. L'attelage était d'un seul cheval; il tirait la

sleigh au moyen d'une paire de mennoires.

Les chantiers de Chicoutimi (McLeod), pour produire environ 35,000 billots, employaient à peu près 300 hommes. Ceux de la Grande-Baie (Price) employaient 200 hommes, pour un rendement de 17,000 à 18,000 billots. C'était en proportion dans les autres endroits.

Les équipes d'hommes étaient conduites par des contremaîtres, qu'on désignait toujours par le nom anglais de foreman.

Leur logement était le traditionnel campe de bois rond et couvert de dalles. Il était généralement assez vaste pour loger toute l'équipe, avec une annexe pour les bêtes et une petite dépendance pour les provisions. On prit aussi le système de deux camps, l'un pour les bûche-rons, l'autre pour les charroyeurs.

Les lits étaient des petites soupentes étagées les unes au-dessus des autres le long des murs et garnies de branchettes de sapin en guise de matelas. On aménageait une petite pièce séparée pour le contremaître et le cuisinier; on appelait cet appartement le pinereau. Un cuisinier, qu'on appelait cook (mot anglais substitué au vieux mot français "coq", cuisinier), préparait la nourriture des hommes et entretenait le logis. Pour le reste, chacun avait soin de soi-même.

La nourriture des chantiers était frugale à l'excès. Du pain ou du biscuit de matelot, du lard anglais et de la mélasse noire; c'était là tout le menu ordinaire. On pouvait, à ses frais, y ajouter du thé. On faisait aussi une espèce de sauce avec de la farine et de l'eau dans laquelle on avait fait dessaler la partie maigre du lard; c'était un mets du matin, fort peu estimé, qu'on appelait picoune.

Dans les camps qui avaient la chance de posséder à la fois un bon cuisinier et un contremaître généreux, la picoune devenait presque du ragout, on avait du poisson salé pour les vendredis, et les dimanches étaient honorés de quelques pâtisseries.

Les fèves au lard, les célèbres beans de chantier, n'apparurent qu'après 1860. Elles n'eurent pas de succès d'abord, parce qu'on ne savait pas les apprêter. "On les préparait avec de l'eau dans laquelle on les faisait bouillir pour en faire une sorte de sauce à la farine... Les gens n'aimaient pas ça. On eut l'idée de faire venir un cook des Trois-Rivières ou des États, un nommé William Grant, (qu'il ne faut pas confondre avec le commis du même nom), pour montrer comment faire. La première fois que Grant a préparé des beans avec du lard, comme on les fait maintenant, il m'en a présenté quelques cuillerées. Je lui ai dit: "Ça, c'est correct". (Mémoires d'un vieillard de 87 ans, 1934).

Un piano... dans la maison

Le R.-P. François Bouchard raconte, à travers ses souvenirs de famille:

L'un des premiers objets "luxueux" qui entra dans la maison fut un piano. Un instrument qui avait déjà des états de service impressionnants, mais une acquisition sans doute, qui, à cette époque, fit parler d'elle! Pensez donc: un "Beethoven" dans le Rang de la Décharge! Et veuillez croire qu'il n'y fut pas seulement à titre décoratif. Bientôt, une avalanche de doigts lui tombèrent dessus! Depuis sa première jusqu'à sa dernière gamme, il dut mettre à nu toutes ses possibilités musicales. Il se laissa arracher lentement, comme à regret, chacune de ses harmonies.

On sut d'abord que la "Vache à Maillotte" était morte... et cela, sur un rythme saccadé si quelconque, que personne ne pleura cette historique vache, même si nous l'avons enterrée à plusieurs reprises.

Mais, de jour en jour, les doigts des artistes se délièrent, leurs talents également. La passion du chant et de la musique, innée chez nous, éclata comme une flambée. Notre vieux "Beethoven" retrouva sa jeunesse d'autrefois; et sous la touche des deux géantes mains de Romée, il se cabrait, surpris de ses propres virtuosités. Il devenait tout fier quand Germaine s'en servait pour accompagner ses belles chansons et sa splendide voix. Enfin, quand Laurence et Marie-Louise y allaient simultanément de leurs accords conjugués, dans un duo à l'emporte-pièce, il tendait toutes les cordes de son âme dans un élan endiablé, irrésistible.

Or, dans tous nos concerts qui se sentaient forcément parfois, de l'inspiration du moment, maman ne semblait jamais se plaindre. Jamais, à mon souvenir, elle les trouvait trop longs ou trop bruyants. Si un artiste n'est pas applaudi de sa mère, de qui le sera-t-il, le pauvre?

Il nous arrivait parfois même, de frauder un peu notre devoir d'état par amour de la musique et du chant... Maman nous le pardonnait facilement: "Que de fois, dit Laurence, ah! je le regrette maintenant, au lieu de continuer la vaisselle ou le ménage, nous nous mettions au piano pour jouer ou chanter à tue-tête".

* *
*

Sacs à tabac

Les vessies de cochons faisaient de beaux sacs à tabac; le tabac restait souple. Il s'agissait de gonfler la vessie et de la mettre sécher en arrière du poêle, et l'assouplir ensuite et à lui mettre des cordons et des broderies de soie. Plusieurs avaient des sacs à tabac en loup-marin perlés.

(Emma Simard-Larouche)

* *
*

Les maladies

J'ai eu les grandes fièvres à 3 ans, la fièvre scarlatine à 11 ans, la picote à 14 ans... et j'ai été placardée.

Les coliques cordées ne pardonnaient pas. Il y avait aussi la coqueluche et les "oripiaux" (oreillons). La "gôle", maladie de peau, se soignait avec du soufre. On faisait bouillir des poux noirs et on buvait l'eau pour les "coliques cordées".

(Emma Simard-Larouche)

Épidémies

La jeune paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, comme la plupart, ne fut pas épargnée par de nombreuses épidémies, dont les unes plus graves que les autres.

On mentionne, entre autres, une épidémie de fièvre au cours de l'hiver 1895 qui fit peu de dommages ainsi qu'une épidémie de "petite variole" dans les premiers mois de 1902, dont certainement bien peu de gens se souviennent.

On en retrouve cependant la trace dans les minutes du Conseil municipal, en date du 4 août 1902, alors que le Conseil municipal décrète:

"QUE le secrétaire trésorier est autorisé de faire venir tout ce qui sera nécessaire pour désinfecter les personnes atteintes de la petite variole, tels soufre, formaline, etc. et que le compte présenté par le Comité d'hygiène, au montant de cent-cinquante-cinq piastres soit prélevé sur tous les biens fonds de cette municipalité pour dépenses faites pour préserver la dite municipalité de la variole".

On se souvient cependant plus facilement de la fameuse "grippe espa-

gnole" qui sévit en 1918 et qui aurait fait une quarantaine de morts dans la petite colonie.

La violence et les caractères de cette maladie prirent d'abord au dépourvu la science médicale de même que les moyens de traitement. Elle foudroyait en quelques heures et fit des victimes en grand nombre avant qu'on ait pu en prendre le contrôle.

On se soignait avec les moyens du bord: de l'alcool d'abord, ce qui était recommandé par les médecins. D'autres utilisaient de l'huile de charbon avec de l'eau ou du lait. Il faut croire également que les remèdes anciens, les remèdes à grand-mère et même les recettes des Indiens furent essayés.

Les témoignages recueillis de cette période sont plutôt tragiques:

"Quand on gardait les morts dans les familles, on les étendait sur des planches et on leur vidait de l'alcool dans la bouche pour éviter que l'épidémie se répande. Pendant ce temps-là, on envoyait les enfants chez les voisins et chez des parents."

"Les morts n'entraient pas à l'église, on faisait un arrêt devant l'église pour y recevoir une bénédiction et on les conduisait tout de suite au cimetière."

"Ça mourrait comme des mouches".

Voilà quelques témoignages qui donnent une idée de l'ampleur de cette épidémie. Selon des statistiques révélées plus tard et qui impressionnèrent fortement le monde médical, il appert que la "grippe espagnole frappait surtout chez les jeunes entre 20 et 28 ans.

*
* *

Une autre épidémie: la guerre

Au début d'août 1914, la guerre éclatait entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie et par le jeu des alliances plongeait la plus grande partie du monde dans la guerre la plus meurtrière.

Malgré tout, ces événements eurent apparemment peu de retentissement dans la petite colonie de Saint-Coeur-de-marie, déjà bien éloignée du siège des hostilités, privée de moyens de communications efficaces et surtout fort occupée par ses besoins quotidiens. Exception faite de quelques volontaires qui rejoignirent l'armée canadienne mais dont on ne connaît pas les noms.

Ce n'est qu'en 1917, lorsque le premier ministre du Canada, Sir Robert Borden, décida de la conscription obligatoire pour le service outre-mer, que les esprits s'échauffèrent.

Le soldat Fernand Larouche, fils de Xavier et petit-fils de Ferdinand, de Saint-Coeur-de-Marle, qui débarqua en Normandie avec le Régiment de la Chaudière et qui fut gravement blessé lors de cette opération militaire. Le soldat Larouche, qui était "bat man" pour les officiers de son régiment, demeure à Montréal.



Le soldat Fernand Larouche.

Toutes les municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean adoptèrent des résolutions pour s'objecter à la conscription et pour demander que "pour activer la production agricole afin de parer à la famine qui nous guette et d'en éviter les conséquences désastreuses, le gouvernement exempte de la conscription les fils de cultivateurs".

Une forte délégation de la région se rendit à Ottawa en mai 1918 mais sans résultat.

Et pendant ce temps-là, en pleine saison grise et froide, s'opérait dans la région la chasse à l'homme par les militaires qui fouillaient les maisons et les bois pour dénicher les conscrits récalcitrants. Il y en a plusieurs de Saint-Coeur-de-Marie qui "ont pris le bord du bois" à cette occasion... et avec raison.

C'est peut-être la coïncidence de cette triple cause d'affaissement et de tristesse (dont la grippe espagnole) qui explique le fait qu'on accueillit sans émotion apparente, sans explosion de joie, ni enthousiasme, la nouvelle du plus grand événement de l'année 1918: la signature de l'armistice par les belligérants d'Europe, le 11 novembre, geste qui mettait fin aux combats et annonçait les négociations en vue d'une paix définitive. On vit sans regret le départ des recruteurs et le prolongement des congés accordés aux "exemptés" temporaires. Quant aux quelques autres... "partis bûcher"... on les vit revenir avec joie.

La grippe perdit graduellement de son emprise et la vie reprit peu à peu son cours normal, mais chargée de souvenirs douloureux et de relents d'inquiétude.

La grippe espagnole

Extrait du "Journal de
Val-Jalbert" publié en 1982

À l'automne de 1918, la grippe espagnole faisait des ravages dans toute la région. Selon le docteur Delisle, du bureau d'hygiène, cette grippe est dite espagnole parce qu'elle sévit durant l'été avec une effroyable intensité en Espagne où environ huit millions d'habitants auraient été atteints.

Cette maladie est causée par un microbe qui se rencontre surtout dans la salive et les sécrétions nasales. Elle se transmet par contact direct, par l'émission de gouttelettes de salive. La maladie se manifeste par des maux de tête, des étourdissements, une lassitude et une courbature généralisée et la fièvre qui atteint rapidement 103-104 degrés.

Il est prescrit d'éviter tout refroidissement; d'éviter tout écart de régime et se tenir les intestins libres; d'éviter tout rassemblement; visites inutiles, vaquer à ses strictes occupations seulement; garder la chambre au moindre indice de maladie; consulter un médecin; se désinfecter le nez, la gorge et la bouche tous les jours.

Pour le nez, se servir de la pommade mentholisée. Pour la bouche et la gorge, gargariser au peroxyde d'hydrogène au tiers ou une demie avec eau bouillie; redoubler les soins de propreté habituelle; se prémunir contre les éternuements et les expectorations de ceux qui toussent. Les femmes enceintes et les vieillards sont particulièrement touchés.

Toutes les églises sont condamnées par ordre du Conseil provincial d'hygiène. On chante au-dehors de l'église quelques prières et on se hâte d'enterrer les victimes dans le cimetière paroissial. Sur les épitaphes des enfants décédés de la grippe espagnole figurent de petits agneaux blancs. Des familles complètes sont dissoutes.

On considéra alors que la fermeture des églises, au milieu de tant de deuils, de tant d'anxiété, de tant de mornes inquiétudes, n'était pas de mise puisque l'église apparaissait comme l'endroit idéal pour leur suprême désolation. On se demandait même qui ferait la satisfaction de ceux que le découragement a emportés?



Le couronnement de la Reine du Carnaval, Madeleine Larouche, sur la glace de la patinoire



Couronnement de "Miss Balle-molle", Laurence Bouchard. Sur la photo, la Reine Laurence est accompagnée de Madeleine Goulet et Renée Gauthier, aspirantes au titre.

Chanson d'amour

Cette chanson aurait plus de 300 ans et aurait été transmise de vive-voix pour parvenir jusqu'à nous.

J.-Antoine Larouche l'aurait apprise de sa grande sœur Cécile, à l'âge de 14 ans. Cécile l'avait apprise de sa mère Delphine, qui l'avait apprise de Françoise... qui l'avait elle-même apprise de sa mère Élisabeth.

- I -

*Un matin, près de ma fenêtre,
Un petit oiseau polisson,
Sur une branche du vieux hêtre,
Faisait entendre sa chanson.
Sa voix gracieuse et coquette,
Qui gazouillait joyeusement,
Parlait à la douce fauvette,
Elle lui disait bien tendrement.*

- II -

*Tout en admirant sur les branches,
Ce gentil petit troubadour,
Je me souvenais le dimanche,
Où tu souriais en amour.
Puisqu'en cueillant des fleurs nouvelles,
Qui parcouraient divers sentiers,
Je te redisais Oh ma belle!
En te donnant de doux baisers*

- III -

*Toi, légère comme une hirondelle,
Un jour tu laisses ton ami,
Avec toi ma blonde infidèle,
Bien loin mon bonheur s'est enfui.
Puisque tu reviens chanter encore,
Les doux refrains bien d'autrefois,
C'est pourquoi quand paraît l'aurore,
Tu m'entends murmurer parfois*

REFRAIN

*Puisque sur cette terre,
Chacun suit des détours,
Au milieu du mystère,
Le sentier de l'amour
Je veux que tout frissonne,
Pour aller au bonheur,
Prends ton chemin mignonne,
Le chemin de ton cœur.*



Nous sommes la patience de nos hivers,
la lenteur de nos forêts,
la profondeur de nos lacs,
la grisaille de nos automnes,
la dureté de nos glaces,
la violence du vent nord-ouest,
la douceur de la bise sud-ouest,
l'imagination de l'espace et
la démesure de l'Amérique

Paul-Marie Lapointe
poète montréalais
originaire de Saint-Félicien.

La valse des Fleury

*Chant du souvenir sur l'air de
"Je m'ennuie de toi", de Chantal Pary*

1

Le long des grands quais, ils se sont embarqués, nos lointains pionniers...
Cet océan, ils ont dû bien larguer contre vents et marées...
Ils ont mis les pieds sur les terres rêvées, nos ancêtres chéris...
Après la nuit c'est l'aurore bénie pour ces pionniers...
Ils ont conquis notre belle patrie sur la croix de Cartier...

Refrain

Il faut surtout être très fiers de ces Fleury nos ancêtres...
Qui ont peiné, qui ont jeûné pour ensuite nous voir naître...
Et aujourd'hui encor' demain il nous faut vivre au lendemain...
Il vaudrait mieux tendre les mains et être heureux...
Que de se regarder seulement du coin des yeux...

2

Ils ont canoté le Saguenay en amont et se sont fixés...
Ils ont rêvé sur Ste-Anne et son mont et ces terres de blé...
Ils ont défriché, essouché et bâti ces nobles pionniers...
Les mains veinées ont pétri, repétri le bon pain de blé...
Après la nuit c'est l'aurore éblouie, sur les terres d'ici...

3

Ses ch'vaux att'lés, il a pris le sentier, notre ancêtre Joseph...
Il acheta le tré-carré, ces terres en relief...
Avec Marie ses six déjà nés qu'il avait engendrés...
Pour continuer cette grande lignée aujourd'hui rassemblée...
Après la nuit c'est l'aurore Fleury pour Joseph et Marie...
Après la nuit c'est l'aurore Fleury au Saint-Coeur-de-Marie...

Louise,
petite-fille d'Edouard.



Des triplets — Rose Brassard, demeurant à l'Ascension mais autrefois de Saint-Coeur-de-Marie, a donné naissance à des triplets, le 24 mars dernier, à l'Hôpital Sainte-Justine, à Montréal; elle est l'épouse de Roger Trambly. Fait intéressant, sa grand-mère, Mme Jean Brassard, de Saint-Coeur-de-Marie, avait également donné naissance à des triplets, il y a 75 ans; aucun n'avait survécu. Les trois jolies filles ont été nommées Anne, Cathy et Clodie.



En octobre 1972, une forte chute de neige avait considérablement endommagé la récolte de grain. La photo a été prise sur la ferme d'Euclide Larouche, dans le Rang St-Louis. Sur la photo, Gérald Larouche.



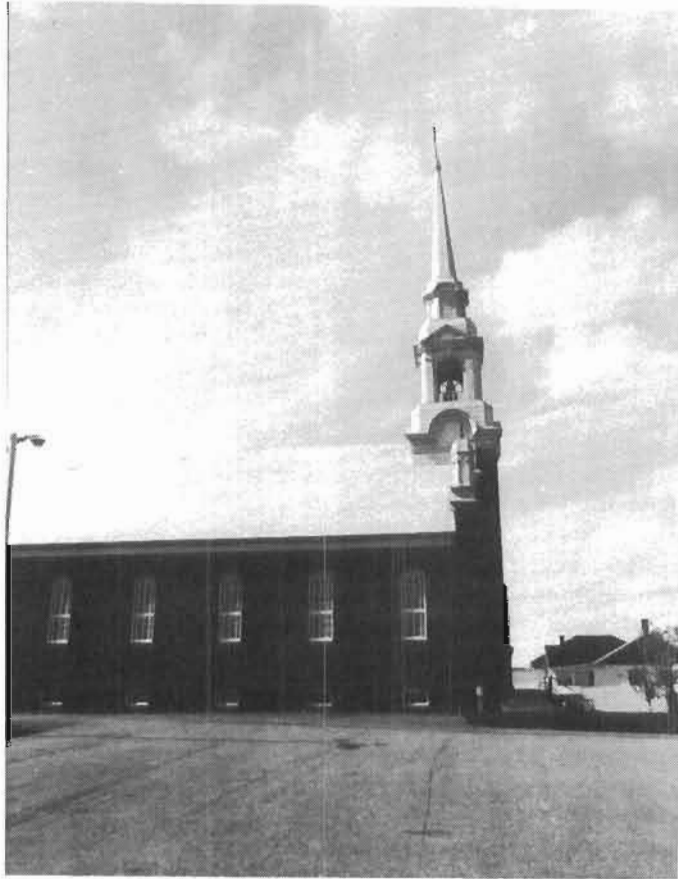
La semaine de la J.A.C. en 1947...

Les hommes: Réal Bouchard, Omer Harvey, Fernand Larouche et Lionel Savard.
 Les jeunes filles: Pierrette Larouche, Marguerite Ménard, institutrice, Thérèse Bergeron, Majella Dufour et Rose Larouche. Les robes avaient été fabriquées par Mme Antoine Larouche qui dit: "J'avais acheté 50 verges de coton à fromage à 05 cents la verge pour fabriquer les robes.



Ulysse Bouchard, qui offrit un monument à la Fabrique, avait lui-même composé le texte de son épitaphe, avant sa mort. En voici le texte:

Ulysse Larouche, célibataire, né le 5 mars 1901, décédé le 8 juin 1975. Celui qui cy maintenant dort fit plus de pitié que d'envie et souffrit mille fois la mort avant que de perdre la vie. Passant ne fait ici de bruit. Garde bien que tu ne l'éveille, car c'est la première nuit que le pauvre Ulysse sommeille. Parents et amis, priez pour moi.



Ce n'est pas la "Tour de Pise" mais... Voilà ce que dit un dépliant touristique au sujet du clocher de l'église de Saint-Coeur-de-Marie. À bien y regarder de près, vous constaterez que le clocher penche de 10° vers l'arrière (vers le sud), à la suite d'une erreur de construction.

Le sigle des fêtes du Centenaire de Mistouk



Le BLEU de la rivière représente le village, riverain de la Grande-Décharge.

L'ORANGE et le BLANC du bateau représentent la vocation navigable de la Grande-Décharge, sur le lac Saint-Jean, illustrée par le "bac".

Le BEIGE de la falaise, au centre, représente le haussement des eaux du lac Saint-Jean vers 1930.

Le VERT des pâturages représente la vocation agricole florissante, tandis que le BRUN représente les terres cultivables.

Les GOUTTELETTES représentent les entreprises de Saint-Coeur-de-Marie, signe de prospérité de même que la joie de l'événement et des festivités.

Le SOLEIL représente la chaleur de la municipalité où il fait bon vivre grâce à une population qui vit dans l'amitié.

La LUNE, qui superpose le soleil, représente les activités de jour et de nuit pendant les festivités.

Conception et réalisation:

Michelle St-Pierre (Mme Pierre Tremblay).

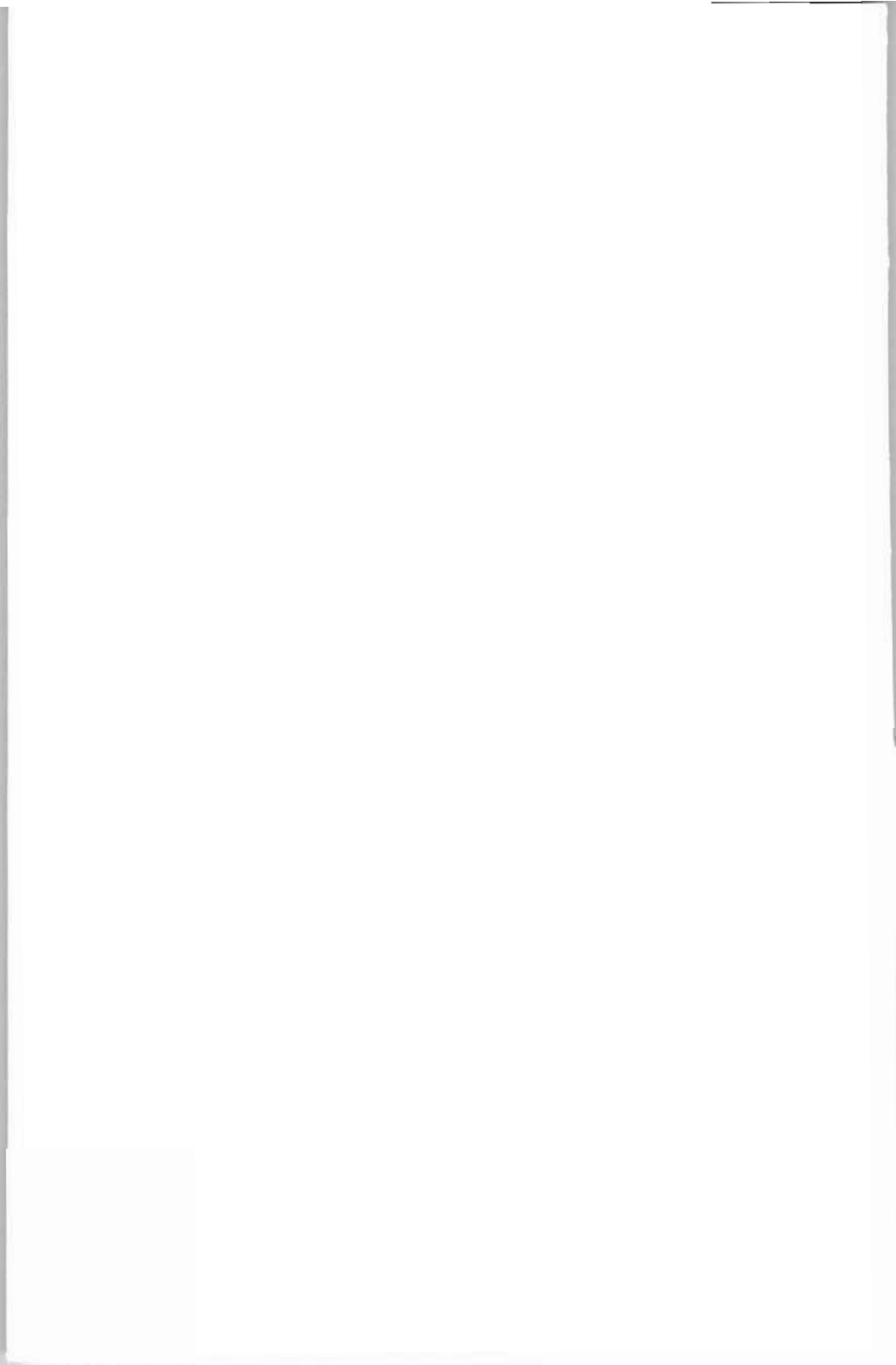
1982

La fière population de Delisle célèbre cette année le centenaire des "Premiers arrivants à Mistouk".

Des célébrations humbles mais fraternelles, dont de nombreuses réunions familiales en hommage aux pionniers, ont marqué ces réjouissances durant toute l'année.

Lors de l'inauguration de ces fêtes, le président du Comité, Monsieur Jean-Louis Gagnon, a donné lecture d'un texte de sa composition, illustrant d'une façon magnifique l'esprit qui devait animer toute la population durant cette année mémorable afin de RENDRE HOMMAGE AUX ANCÊTRES.

Voici le texte de cette introduction à la fête:



1982

La fière population de Saint-Coeur-de-Marie célèbre cette année le centenaire des "Premiers arrivants à Mistouk".

Des célébrations humbles mais fraternelles, dont de nombreuses réunions familiales aux noms de pionniers, ont marqué ces réjouissances durant toute l'année.

Lors de l'inauguration de ces fêtes, le président du comité, monsieur Jean-Louis Gagnon, a donné lecture d'un texte de sa composition, illustrant magnifiquement l'esprit qui devait animer chacun durant cette année afin de rendre hommage aux ancêtres. En voici le texte.

Le siècle Mistoukois avait alors 99 ans. Allongé le long de sa rivière et sentant sa fin prochaine, il réunit quelques-uns de ses nombreux enfants et leur parla en ces termes:

"Mes enfants je vais bientôt vous quitter: l'heure va sonner où je ne serai plus qu'un souvenir alimentant quelques conversations et dormant dans les archives municipales. Je voudrais finir ma vie en beauté, avec magnificence, dans la joie et l'allégresse".

Le siècle parlait à voix basse, presque éteinte. Tous l'écoutaient religieusement. Même la Chûte des Dionne, qui d'ordinaire si bavarde, s'était tue. On sentait que quelque chose de solennel allait se passer.

"Je serais heureux aussi de constater que l'esprit de famille qui a toujours animé vos ancêtres circule à nouveau dans les rangs des illustres lignées qui se sont multipliées ici à Mistouk. J'aimerais revivre ces savoureux instants de joie pleine et entière, de paix, de compréhension mutuelle qui caractérisaient ces rencontres familiales du temps des Fêtes. Essayez de faire revivre ces soirées chaleureuses s'il-vous-plaît."

Nous essayerons, insistèrent les quinze. Et le siècle était content.

Le siècle était maintenant songeur: assis sur la mousse fraîche de l'automne et appuyant ses 99 ans bien sonnés sur l'arbre avec qui il avait partagé ses espoirs de jeunesse, il enveloppait d'un regard paternel le village recueilli à l'ombre de son clocher. Il revoyait les années déferler une à une, tel au compte-gouttes, apportant avec chacune d'elles des naissances, des écoles, des entreprises. Il se souvenait aussi avec un brin d'amertume de l'exhaussement du lac. Il revoit dans les champs les petits Fleury, les petits Gaudreault, les Larouche, les Maltais et les autres qui ont trimé dur pour réussir cet immense jardin qu'est le village aujourd'hui. Oui, le siècle était songeur.



Le Comité des fêtes du Centenaire de Mistouk. 1^{re} rangée: Clément Gilbert, Benoît Gaudreault, Jean-Louis Gagnon, président, Nicole Duperré et Jocelyn Fleury, secrétaire-trésorier. 2^e rangée: Martin Bergeron, Carole Bergeron, Madeleine Dufour, Juliette Plourde, Héliène Larouche, Sylvie Bouchard, Doris Larouche, Rose Dufour et Pierre Tremblay.

Sortant soudain de sa rêverie, il lança, comme honteux de n'y avoir pensé plus tôt:

"Toutes ces braves femmes, ces mères qui, inlassablement, ont secondé leur époux dans cette tâche ardue de déricheur, de bâtisseur... ces mamans qui ont entretenu le feu dans leur foyer de la chaleur même de leur présence réconfortante et indispensable... ces sentinelles qui enveloppaient les berceaux de leurs chants vibrant au diapason de leur amour maternel. Oui... Fêtez pour moi ces apôtres du dévouement, ces coeurs ouverts à l'amour, à la compréhension, à la foi chrétienne, au sublime abandon à la Providence.

Nous soulignerons particulièrement la fête des Mères, promirent les quinze. Et le siècle était content.

Cagné par l'émotion, le siècle avait peine à parler. Nous voyions qu'il avait encore des choses à nous demander et nous primes sur nous de lui offrir quelques petits plaisirs.

"Pendant tout l'été 1982, on te fêtera. Des feux de joie réchaufferont les coeurs. Le ciel du village, par ses feux de bengale, annoncera aux autres à quel point il fait bon vivre."

Et le siècle poursuivit:

"J'ai demandé à plusieurs de satisfaire mes dernières volontés: mais je les connais... ils sont tous tellement occupés que je n'ai pas osé insister. De toute façon, vous êtes quinze et je suis certain que les autres vont s'impliquer en cours de route; oui, je les connais pour les avoir vus naître et grandir... oui, ils sont si occupés à rendre la vie sociale intéressante..."

Et de continuer le vénérable moribond:

"Certains vont me trouver exigeant voire même insolent: j'ai tellement de choses à leur demander. D'abord, j'aimerais que ma dernière année d'existence soit inaugurée de façon officielle avec tout le déploiement dont vous serez en mesure de disposer... comme dans les grandes villes. J'aimerais voir danser les gens, les voir chanter, souscrire à leur bonheur d'être ensemble. Je voudrais que ce soit vraiment Fête au village. Pensez-vous que mes amis Mistoukois accepteraient de se réunir et de souligner ma fin prochaine?"

Les quinze rassurèrent le siècle. Et le siècle était content.

La population, le tourisme verront étalés au grand jour les talents de tes artistes, de tes artisans. On révélera ton histoire au monde. Il y aura même une chanson pour toi. Tout ce qui se fait en agriculture, en production animale, industrielle montrera que chez-nous, il n'y a rien à envier aux autres municipalités de la province.

Et le siècle était content. Son sourire encourageant laissa les quinze dans une atmosphère de fête.

Rassuré et peut-être fatigué d'avoir trop parlé, il s'étendit le long du Mistouk. Il s'endormit paisiblement malgré les commérages de la Chûte des Dionne qui avaient repris de plus belle.

Les quinze repartirent emportant le message du siècle. Personne ne resta sourd aux instances formulées de telle sorte que chaque jour apporta de nouveaux militants à la cause du centenaire et qu'aujourd'hui, nous sommes un village à travailler, à chanter, à fêter.

Au nom du Comité des Fêtes du Centenaire et en mon nom personnel, je remercie tous ceux qui, depuis 15 mois, travaillent à la réalisation de cet événement et ne comptent ni les heures, ni les efforts qu'ils accrochent aux Fêtes du Centenaire des Arrivants à Mistouk.

Jean-Louis Gagnon, président
Comité organisateur des Fêtes du Centenaire

Le Centenaire

Le CENTENAIRE ne fut pas l'affaire d'une journée ou d'une semaine... le Centenaire a duré toute l'année 1982, dans l'esprit et dans le coeur de toute la population; il a fait partie du quotidien, aussi simplement que ça pouvait l'être à cette époque, en 1882.

Il ne s'agissait pas de reculer en arrière dans une optique négative, c'est-à-dire du regret du passé, en se disant: "C'était l'bon vieux temps". Le Centenaire ne fut pas un prétexte à un refus du présent.

Il a permis à une grande partie de la population, de revivre des moments importants de leur vie; il a permis également de faire revivre certaines traditions perdues mais qui restent toujours vivantes dans le coeur des gens qui les ont fait naître, qui les ont respectées et qui les ont subies.



Il a permis aussi - ce qui aux yeux de tous est non moins important - à un grand nombre de personnes qui n'ont pas ou presque pas vécu cette époque, non pas de la revivre mais de la connaître et peut-être de la vivre... au présent pendant cette année. Pour eux, la connaissance du passé jusqu'ici ignoré, ne saurait être que bénéfique.

Ne serait-ce qu'une question de culture, il apparaît important de connaître ses racines, non pas pour y revenir obstinément mais pour y puiser, à petites gouttes, ce qui nous semble important.

Une meilleure connaissance du passé a permis, pendant l'année du Centenaire, une meilleure interprétation du présent...

Hélène Larouche



Les fêtes du Centenaire

Journée d'ouverture

C'est dans une ambiance particulière qu'a débuté l'année du Centenaire, le 2 janvier 1982.

En effet, les Fêtes ont commencé par une messe "diacre-sous-diacre" avec la liturgie en latin et le chant grégorien. Pour l'occasion, les prêtres, servants de messe de même que la population avaient revêtu leurs habits d'antan.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Lucien Bergeron, curé de l'endroit jusqu'en 1982, assisté de deux fils de la paroisse dans la concélébration, MM. les abbés Donald Gaudreault et Jean-Guy Tremblay; un autre fils de la paroisse, M. l'abbé Jean-Paul Larouche, prononça l'homélie.



Le docteur Isidore Gauthier et son épouse ouvrent le bal.



Les concélébrants à la messe d'action de grâces lors de l'ouverture des fêtes du Centenaire. Trois fils de la paroisse, MM. les abbés Donald Gaudreault, Jean-Guy Tremblay et Jean-Paul Larouche; au centre, M. l'abbé Lucien Bergeron, curé à Saint-Coeur-de-Marie jusqu'en 1982.

Les fêtes de famille

Les fêtes du Centenaire viennent à peine de débiter qu'on organise la "visite de la parenté", comme autrefois on organisait des rencontres familiales durant le temps des fêtes.

Ce sont les six grandes familles de Saint-Coeur-de-Marie qui ont fait revivre les coutumes d'autrefois, en organisant des rencontres afin de créer les "retrouvailles" et de faire connaître davantage toutes les feuilles et les branches de ces grandes familles qui sont à l'origine de la fondation de Saint-Coeur-de-Marie; ce sont les Gilbert, les Maltais, les Fortin, les Larouche, les Gaudreault et les Fleury.

À chacune de ces soirées, l'ambiance était différente mais combien chaleureuse. Chaque soirée avait son cachet particulier apporté par la chaleur humaine, les textes, les souvenirs, les photos, les anecdotes et combien d'autres.

Ces soirées ont toutes été réussies grâce à de nombreux bénévoles, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur argent pour faire un succès de chacune des soirées.

Les soirées ont eu lieu comme suit:

Les Gilbert	9 janvier
Les Maltais	29 janvier
Les Fortin	12 février
Les Larouché	22 janvier
Les Gaudreault	5 février
Les Fleury	27 février

Les photos dans les pages suivantes rappelleront quelques souvenirs aux familles qui ont eu le bonheur et le plaisir d'assister à ces "retrouvailles".

La soirée des "Gilbert"



Les anciens chez les Gilbert: dans l'ordre, M. Paul-Emile Gilbert; Mme Germaine Gilbert-Lapointe; Mme Alma Gilbert-Bergeron, M. Joseph (Jos.) Gilbert. Dans les cadres, M. Trefflé Gilbert et son épouse, Marie Bergeron.



Une chorale improvisée à la fête des "Gilbert". Sur la photo, Catherine Brassard, Eric Gilbert, Denis Gilbert, Frédéric Brisson, Lyne Fleury, Nicolas Dufour, Annie Gilbert, Vicky Fleury, Rémi Gilbert, Luc Dufour, Jocelyn Dufour, Caroline Gilbert, Nathalie Fleury, Edith Villeneuve et Clément Gilbert.

Les soirées des "Larouche" et des "Maltais"



On remet une plaque-souvenir à
M. Edmond Maltais, âgé de 87 ans.



Mme Lionel Harvey (Angèle Larouche); Mme Léopold Larouche (Florence Fleury);
M. Léopold Larouche et Bertrand Larouche.

La soirée des "Gaudreault"



A la fête des Gaudreault, M. Jean-Joseph Gaudreault, Mme Lionel Gaudreault (Laurette Dallaire) et M. Lionel Gaudreault.



Montage photographique des ancêtres des familles Gaudreault, une réalisation de la petite-fille d'Onésime Gaudreault, un des fondateurs, Mlle Jeanne-d'Arc Gaudreault. Sur la photo, dans l'ordre, Pauline Gaudreault, Jean-Joseph Gaudreault et Jeanne-d'Arc Gaudreault.

La soirée des "Fortin"



La petite Jinny au micro, fille-
te de Ghislain Plourde et de Hu-
guette Côté.



À la soirée des "Fortin", on remet des fleurs à Mme Julie-Anna Larouche et Mme
Marie Larouche.

La soirée des "Fleury"



Les Fleury dans leur costume du Centenaire. Dans l'ordre: Annie, Clément et son épouse Janette Côté; Jean-Yves et son épouse Paula Lapointe; Jocelyn et son épouse Aline Alain; Réjean et son épouse Sabine Gagnon. Les enfants: Valérie, fille de Réjean; Marie-Christine, fille de Jean-Yves et Mélanie, fille de Jocelyn.



À la soirée des "Fleury". 1ère rangée, Soeur Fernande Larouche, Mme Georges Lapointe (Alida Larouche) âgée de 83 ans, M. Stanislas Larouche, Mme Adgène Potvin (Béatrice Larouche). Debout, Mme Osias Fleury (Gabrielle Larouche) et M. Léopold Larouche.

La "Rencontre de la parenté"



Mistouk c'est grand... et il y a de nombreuses familles. Les principales familles se sont fêtées mais les autres... On organise alors la "rencontre de la parenté", une soirée pleine d'amitié, où on rencontre des Bergeron, Dufour, Harvey, Plourde, Lavoie, Thériault, Brisson, Rousseau, Bhérier, Duperré, Bouchard, Tremblay et bien d'autres... c'est le 5 mars.



La Journée d'action de grâces du 2 mai

La population de "Mistouk" fêtait ses religieux le 2 mai, au cours d'une messe d'action de grâces, célébrée par Mgr Jean-Guy Couture, évêque du diocèse, entouré de tous les prêtres de la paroisse... ceux qui y sont nés et ceux qui ont oeuvré au sein de la population. C'était la journée de la "FIERTÉ" pour tous ceux qui avaient des prêtres, religieux et religieuses dans leurs familles.



Le président Jean-Louis Gagnon présente une plaque-souvenir à M. l'abbé Lucien Bergeron, curé à Saint-Coeur-de-Marie (1982).

La profession de foi "à l'ancienne"



Activités étudiantes

Les écoliers et écolières de l'école primaire Assomption-Maria, de Saint-Coeur-de-Marie, ont vécu, à leur façon, le "Centenaire des Arrivants à Mistouk", et ce, pendant toute l'année scolaire 1981-82.

Les grands de la sixième année ont fait leur "profession de foi" à la manière ancienne. Les cantiques des années '40 et '50 ont permis de ressasser des souvenirs inoubliables.

Quant aux écoliers et écolières de 5^e année, ils ont été confirmés à la "mode ancienne". Les garçons portaient des brassard au bras tandis que les filles portaient le voile traditionnel sur la tête. Là encore, les cantiques anciens ont rehaussé cette cérémonie d'un cachet particulier.

Du 17 au 23 juin inclusivement, les élèves des deux écoles ont participé à des activités étudiantes diverses comme: un défilé dans les rues de la municipalité, une exposition des travaux exécutés durant l'année, une journée sportive, une rencontre avec des personnes âgées et quoi encore.

Le tout s'est terminé par une fête champêtre à laquelle parents et enseignants ont pris une part active pour en faire un éclatant succès.

Les élèves du primaire ont pris une part active aux fêtes du Centenaire et ils s'en souviendront longtemps.



La Fête des mères

En collaboration avec le Cercle des Affaires de Saint-Coeur-de-Marie, le Comité du Centenaire a tenu à souligner d'une façon particulière la "Fête des Mères" en rendant hommage à des dames choisies au hasard, par décennie.

Sous le thème : "Voulez-vous danser grand-mère", la soirée en hommage à toutes les mamans fut une réussite complète et se déroula dans une atmosphère de gaieté et de chaleureuse amitié.

Au cours de la soirée, Mme Gisèle Langevin-Blackburn fut élue "Mère de l'année et du Centenaire".

On remit à chacune des mamans choisies une magnifique assiette en porcelaine représentant "la mère et l'enfant", selon la décennie. Un petit Pierrot donna lecture d'un poème de sa composition en hommage aux mamans à qui on présenta des fleurs.



Dans l'ordre: Mmes Deny Maltais (70-79); Jeanne-d'Arc Lapointe (60-69); Cécile Gaudreault (50-59); Carole Rioux-Tremblay (40-49); Marthe Langevin-Larouche (30-39) et Céline Maltais-Dubé (20-29).

La procession de la Fête-Dieu

Le 13 juin, la population avait le plaisir de voir renaître une tradition religieuse fort populaire autrefois, celle de la Fête-Dieu, avec sa traditionnelle procession du Saint-Sacrement. La Fête-Dieu de 1928 reflétait exactement la tradition, tout y était: les Enfants de Marie, la Ligue du Sacré-Coeur, les Dames de Ste-Anne, l'U.C.C., etc. et le dais porté par les marguilliers sous lequel M. le curé Jean-Benoît Michaud portait le Saint-Sacrement. Il y avait aussi un magnifique reposoir, avec les anges, les fleurs...



Le défilé du Centenaire

Comme l'a si bien écrit un journaliste: "Qui n'a pas gardé dans son coeur d'enfant le souvenir de ces longues parades où majorettes, chars allégoriques formaient un cortège féérique"?

Ces paroles décrivent bien ce que des milliers de personnes ont ressenti alors qu'elles ont admiré et applaudi le "défilé du Centenaire", tout le long du parcours de Delisle à Saint-Coeur-de-Marie.

C'était grandiose, trente-trois chars allégoriques, six corps de majorettes ainsi que la Garde paroissiale d'Alma. Les plus jeunes qui n'avaient jamais rien vu de tel étaient en admiration et tapaient dans les mains au passage des tambours et clairons.

La fête battait son plein... c'était le succès... au grand plaisir des organiseurs.





Le vernissage

Grâce à une subvention de \$ 3,000 du gouvernement fédéral dans le cadre de la "Fête du Canada", Mme Carole Bergeron organisa un vernissage dans le but de mettre en valeur les talents de chez-nous, les talents de Saint-Coeur-de-Marie.

De fait, six jeunes artistes, on pourrait dire des professionnels dans leur art, ont exposé leurs oeuvres pendant une semaine et ont été vivement appréciés de toute la population.

Ces jeunes talents sont Doris Maltais (peinture à l'huile); Lynda S. Tremblay (peinture à l'huile); Myriam Plourde (sérigraphie); Michelle St-Pierre (acrylique sur toile); Grégoire Pilote (peinture à l'huile) et Claude Maltais (acrylique).

Cette activité s'est terminée par un magnifique feu d'artifice, sur le quai de Saint-Coeur-de-Marie, où les petits comme les grands n'ont cessé de pousser des cris de joie devant la beauté du spectacle.



Les jeunes talents présentés lors du vernissage du 1er juillet dans le cadre des fêtes du Centenaire. Dans l'ordre: Grégoire Pilote, Claude Maltais, Lynda S. Tremblay, Myriam Plourde, Doris Maltais et Michelle St-Pierre.

L'exposition culturelle

L'exposition culturelle du 2 au 11 juillet a été un événement qui a attiré des foules nombreuses chaque soir et qui a permis de mettre en valeur de nombreux talents locaux, soit dans le domaine historique, artisanal, culturel ou autres. Il y eut même dégustation de mets préparés par des "doigts de fée" de l'endroit... les yeux et les oreilles ont été constamment charmés par les spectacles présentés.

Mentionnons entre autres le spectacle des "Retro-girls" le 2 juillet, avec des jeunes filles de 15 à 18 ans, qui mimaient des artistes d'hier et d'aujourd'hui; la soirée western avec "Les Pistoleros" qui clôturait un après-midi réservé aux enfants; la soirée de danse avec Ghislain Cloutier, le 5; le lendemain, les imitations inoubliables de Roch Harvey; le 7, la parade de modes avec des costumes d'autrefois... à la manière d'aujourd'hui; le "quiz du Centenaire" le 8; le spectacle de Mme Ginette Larouche et de ses élèves; le spectacle de Maurice Vaillancourt le 10 et enfin, le 11, le récital de la "Chorale Bois-Joli".





“Les porteurs d'eau” de Michel Bouchard

La population de Saint-Coeur-de-Marie a eu le plaisir d'assister à une pièce de théâtre, du 17 au 25 juillet, une pièce composée par Michel-Marc Bouchard, de Saint-Coeur-de-Marie: “Les porteurs d'eau”.

Il n'y a de meilleure explication de cette pièce de théâtre que le synopsis présenté dans le programme:

La construction d'un barrage, la perte de terrains agricoles, une compagnie prospère, des cultivateurs ruinés ou expropriés, et nous voici plongés en plein coeur de notre histoire régionale. Considérée par certains comme une tempête dans un verre d'eau, par d'autres comme la pire injustice faite à des colons, la tragédie du Lac-Saint-Jean demeurera toujours et de plus en plus un sujet “brûlant”, parfois même compromettant.

Inspirée du livre de Mgr Victor Tremblay, “La tragédie du Lac-Saint-Jean” “Les porteurs d'eau” nous ramène dans les années 1915 à 1928 où nous nous rafraîchirons un peu la mémoire: Les inondations de 1926 et 1928 où St-Méthode devint transformé en lac, 52 cultivateurs de Saint-Coeur-de-Marie expropriés ayant perdu leurs terres dans des procès, les déclarations d'Onésime Tremblay (leader du comité de défense des colons) la perte du Pont Taché emporté par l'eau, les lois votées trop tard ou trop tôt, les procès perdus. Nous suivons Théo à travers le temps et les événements; Théo qui se range du côté des plus forts dans l'espoir de voir sa région devenir prospère..., mais à quel prix. Les parents de Théo perdront eux aussi leur terre après y avoir travaillé toute une vie.

Les personnages de la pièce sont fictifs mais toute ressemblance avec la réalité historique est voulue.

“Les porteurs d'eau” n'a ni intrigue tout comme elle ne peut avoir de fin. Le Lac est toujours présent, et l'histoire suit son cours...

La pièce, qui regroupe une douzaine d'acteurs, a remporté un éclatant succès.



Michel-Marc Bouchard.

La fête champêtre des "Fleury"

Le 18 juillet, la fête champêtre organisée par et pour les familles Fleury, réunissait plus de 1,000 descendants de Joseph-W. Fleury, le fondateur de Mistouk, à l'école Maria.

Il y eut discours, adresses, chants, présentation des descendants les plus âgés de chaque branche et pour terminer cette magnifique journée, un repas gastronomique où les tourtières, pâtés à la viande et tartes aux bleuets ont été à l'honneur.



Autres activités...

De nombreuses autres activités ont eu lieu durant l'année du Centenaire, des activités qui ont toutes connu d'éclatants succès et qui ont contribué à garder l'enthousiasme dans le milieu. Parmi ces activités mentionnons:

Mercredi le 6 janvier, c'est le début des soirées de "bingo" organisées par Mme Berthe Tremblay et un groupe de bénévoles, soirées qui eurent lieu chaque mercredi.

La Soirée du Bon Vieux Temps du 30 juillet, qui s'est déroulée dans une ambiance de soirée canadienne, avec sets canadiens et rigodons, au rythme des violons et accordéons. Chanteurs et gigeurs, en costumes d'époque, ont su créer l'atmosphère des soirées d'antan.

La Journée de la Coopérative Agricole, organisée par Jean-Marc Gilbert, Réal Plourde et Laval Dufour, qui ont fait déguster un "Miskoui" fantastique aux membres de la Coopérative. Il s'agissait de six agneaux montés sur des broches et cuisant au feu d'un brasier bien alimenté par deux experts cuisiniers, Jacques et Alain Maltais. Tout était à point et chacun s'est régalé. Cette journée, qui marquait le 40^e anniversaire de fondation de la Coopérative Agricole de Saint-Coeur-de-Marie, s'est terminée par des compétitions de tracteurs où, il semble, on a relevé de nombreux défis.

La Soirée du Millionnaire, le 14 août, qui s'est déroulée dans l'ambiance de "Las Vegas", où la fièvre de l'argent a fait plus d'un millionnaire...pour un soir. Le tirage du voyage à Miami a été gagné par Mme Justine Beaulieu.

Dans le cadre des fêtes du Centenaire, on a voulu rendre un témoignage spécial aux défunts au cours d'une visite au cimetière, le 22 août. La cérémonie au cimetière s'est déroulée après la messe, alors que le R.P. François Bouchard, un fils de la paroisse, a récité les prières d'usage, devant une foule nombreuse et recueillie.

Le même soir, c'était le souper du Rodéo qui durait depuis le matin et qui avait accueilli des cavaliers de toute la région. Soirée Western bien réussie avec les "Pistoleros", malgré la présence du Shérif M. Conrad Bouchard. Il y eut également épluchette de blé-d'inde au cours de laquelle on a couronné un roi et une reine, Mme Joachim Bouchard, de Saint-Coeur-de-Marie et M. Paul Tremblay, de Saint-Bruno.

Mentionnons également la campagne "As-tu ton deux pour le boeuf"? alors qu'on a fait le tirage d'un boeuf à tous les quinze jours; loterie qui a permis à une quinzaine de personnes de "déguster" tout un boeuf.

Les jeunes, pour leur part, ont suivi avec grand intérêt les activités du Centenaire. À leur intention, on avait organisé des activités chaque mois: party de mi-carême, quilles, party en pyjama, party retro et bien d'autres choses.

Pendant le Centenaire, il y en avait pour tout le monde, jeunes comme vieux... ce fut une participation extraordinaire de la population et un succès à nul autre pareil.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	V
Remerciements	VI
PRÉFACE	VII
GÉOGRAPHIE	1
CANTON DELISLE	7
DELISLE OU DE L'ÎLE	11
MISTOOK – MISTOUK – MISTOUK	17
HISTORIQUE	21
Notes du curé Henri Cimon	23
Les Fleury (Religieux et Religieuses)	65
VIE PAROISSIALE	67
Les curés	68
Lettres du curé Henri Cimon	71
LA FABRIQUE DE SAINT-COEUR-DE-MARIE	173
L'emplacement des églises (planche)	176
L'emplacement de la première église (planche)	178
La cloche	189
LES CURES	213
Les prêtres nés à Saint-Coeur-de-Marie	225
Les religieux et religieuses nés à Saint-Coeur-de-Marie	236
VIE MUNICIPALE	243
Les maires	245
Les secrétaires	247
LA CORPORATION MUNICIPALE DE CANTON DELISLE	251
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-COEUR-DE-MARIE	303
DELISLE	325
VIE SCOLAIRE	339
Les présidents	341
Les secrétaires	343
Les soeurs du Bon-Conseil	345
Les Frères de l'Instruction chrétienne	351
Les Petites Franciscaines de Marie	365
LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE CANTON DELISLE	383
LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DU VILLAGE DE SAINT-COEUR-DE-MARIE	413
LA COMMISSION SCOLAIRE DE DELISLE	419
VIE ÉCONOMIQUE	429
Les commerces	431
Les hôtels	443
Les métiers	447
LES PROFESSIONNELS	459
Les notaires	461
Les médecins, avocats	469

LES SERVICES	481
La poste	483
Le téléphone	493
L'électricité	499
L'aqueduc	507
La Caisse populaire	515
La Banque nationale	521
La cour de magistrat	523
La police	525
Les moulins à scie	529
Les fromageries	539
L'Association coopérative agricole	545
Les meuneries	551
Les chemins	559
VIE SPORTIVE	565
Les loisirs	567
Le Centre sportif Mistouk	577
La plage Wilson	583
Le centre plein-air "Les Amicaux"	587
VIE SOCIO-CULTURELLE	593
Le Domaine du Bel-Âge	595
La bibliothèque municipale	601
Le musée de Mistouk 1976	602
L'A.F.E.A.S.	605
Les Chevaliers de Colomb	605
Le Club des Années d'Or	607
Le Cercle des Fermières	607
La Jeune Chambre	610
La semaine histo-culturelle	613
LES CAPRICES DU LAC SAINT-JEAN	617
La navigation	631
Les ponts	645
Les ponts sur la rivière Mistouk (planche)	648
LE PONT DE TACHÉ	657
Ferdinand Larouche	671
Ferdinand Larouche (dit Ferdinand, du Rang V)	677
Testament de Joseph Fleury (père)	679
Hommage à Joseph Fleury (père)	685
Joseph-Elie Maltais	687
Testament du curé Joseph Renaud	689
Le docteur Isidore Gauthier	695
DELISLE EN 1982	699
Anecdotes et faits divers	705
Vie et moeurs d'autrefois	745
Chanson d'amour	789
La valse des Fleury	791
1982 LE CENTENAIRE	795